LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

... 49 WINNIPEG, SAMEDI 5 MARS 1955 PRIX: SEPT CENTS

L'usage des rites latins-français et latins-anglais permis au Canada

OTTAWA — On pourra désormais utiliser, dans tous les diocèses du Canada, les langues française et anglaise dans l'administration des sacrements de baptême, d'extrême-onction et de mariage, en employant les rituels déjà approuvés pour la France en 1947 et pour les Etats-Unis en 1954.

Telle est la substance d'un rescrit accordé par la Sacrée Congrégation des Rites à la Conférence catholique canadienne. Le rescrit porte les signatures de S. E. le cardinal Gaétan Cicognani et de S. Exc. Mgr Alphonse Carinci, respectivement préfet et secrétaire de ce dicastère romain.

Il a été accordé, en vertu de facultés spéciales attribuées par S. S. le pape Pie XII, par suite d'une demande faite par S. Exc. Mgr C. Cody, évêque de London et président du conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne. Le conseil d'administration avait chargé son président de faire cette demande, lors de sa réunion semestrielle tenue à la fin de janvier à Ottawa.

Les prêtres pourront donc, dorénavant, utiliser le rituel latin-français édité par la Maison Mame de France et le rituel latin-anglais édité par la Maison Bruce de Milwaukee, E.-U. On pouvait déjà se servir de ces rituels dans certains diocèses canadiens dont l'évêque en avait fait la demande en particulier.

Usage partiel

L'usage du vernaculaire, fait-on remarquer, n'est pas complet, quoique l'emploi exclusif du latin soit désormais limité à quelques brèves formules, les plus importantes, dans l'administration des sacrements précités. On doit suivre d'ailleurs les indications très claires des rituels en question, qui seuls ont reçu l'approbation du Saint-Siège.

Pour certaines parties, il suffit d'utiliser le français ou l'anglais; pour d'autres, on doit d'abord prononcer les paroles en latin mais on peut les répéter en vernaculaire; enfin, certaines formules sacramentelles doivent être prononcées en latin seulement.

Usage du français et de l'anglais

On peut utiliser le français et l'anglais, non seulement dans l'administration des sacrements de baptême, d'extrême-onction et de mariage, mais aussi pour les prières et exhortations que l'on peut ajouter aux obsèques une fois terminé le rite lui-même, ainsi que pour certaines bénédictions et exhortations suggérées à l'occasion de diverses cérémonies.

Dans d'autres pays

L'usage de la langue propre à un pays a été jusqu'ici accordé à quelques autres pays, notamment la France en 1947, l'Allemagne en 1949, l'Italie (pour le baptême) en 1953, les Etats-Unis en 1954, le Brésil et, tout récemment, la Hollande. Le Saint-Père a voulu favoriser ainsi la compréhension des textes liturgiques, ainsi que la piété des fidèles.



En reconnaissance du dévouement qu'il déploya à l'égard des Polonais au cours de ses 18 années de ministère parmi eux et des services rendus aux immigrants polonais établis au Manitoba, **M. l'abbé Antoine d'Eschambault** (2ème à gauche ci-dessus) reçut, dimanche dernier, la croix d'officier de l'Ordre "Polonia Restituta" des mains de **M. Malatynski** (à gauche), représentant du gouvernement polonais en exil. On voit aussi sur la photo **S. Exc. Mgr M. Baudoux**, qui rehaussa la cérémonie de sa présence, et **M. l'abbé F. Woloszyk**, administrateur de la paroisse polonaise de St-Boniface. (Photo Gene Gauthier)

Le catholicisme profiterait de la tiédeur du protestantisme

TORONTO — Un ministre de l'église unie du Canada dit que le catholicisme "profite de la tiédeur et de la nébulosité d'une grande partie du protestantisme".

Le révérend A. G. Reynolds, d'Elmvale, Ont., a déclaré qu'un grand nombre de personnes sont découragées et dégoûtées par "les multiples variétés du culte protestant qui est morne, inconsistant et verbeux".

C'est pour cette raison, estime-t-il, qu'un grand nombre de protestants sont passés à une Eglise qui leur "promet le miracle permanent de la messe et l'unité de la doctrine et de l'autorité".

Le révérend Reynolds prenait la parole à une séance à huis clos de l'assemblée annuelle de la commission d'évangélisme et de services sociaux. Un compte rendu de son allocution a été remis à la presse sur une motion présentée par le révérend J. R. Mutchmor, secrétaire de la commission.

Le révérend Reynolds est l'auteur d'un tract intitulé "Quelle est la différence". Ce tract est une étude comparative des religions catholique et protestante.

Fatigués d'un manque de discipline

Le révérend Reynolds a dit qu'un grand nombre de protestants, "fatigués de la liberté inorganisée d'églises qui n'ont à peu près aucune discipline, sont heureux de se remettre entre les mains d'un clergé exigeant et intransigeant et d'une Eglise infaillible".

Faisant allusion à une affirmation de la publication officielle de l'église unie, l'"Observer", qui dit que le protestantisme ne perd pas de terrain en Amérique du Nord, le révérend Reynolds a déclaré:

"Un grand nombre de ministres sont pourtant en mesure de constater journellement des défections dans les rangs du protestantisme et connaissent par expérience l'inertie spirituelle et l'ignorance alarmante de certains protestants. Ceux-là sont enclins à mettre en doute les statistiques, à ne pas prendre leurs désirs pour des réalités et à admettre le fait que nous sommes en régression.

Vogue du catholicisme

"Le catholicisme, par contre, connaît actuellement une grande vogue, au moins sur ce continent.

"Dans certains milieux, il est devenu de bon ton d'annoncer sa conversion au catholicisme — puis d'écrire un livre à ce sujet."

Le protestantisme, a conclu le révérend Reynolds, n'a pas de pire ennemi que l'ignorance et l'imprécision. Il y a 200,000,000 de protestants dans le monde, mais on constate parmi eux une "indifférence qui donne le vertige".

Appel en faveur d'un parlement indépendant pour le pays de Galles

LONDRES — Des députés travaillistes ont lancé un appel en faveur de l'institution d'un Parlement indépendant pour le pays de Galles.

Le député S. O. Davies, qui représente au Parlement le comté de Tydfil des Galles du Sud, a en effet soumis un bill privé en vue de la formation d'un Parlement distinct formé d'une seule chambre qui, prétend-il, saurait mieux gouverner les 2,500,000 Gallois que ne peut le faire le Parlement de Londres.

M. Davies a reçu l'appui de dix autres députés travaillistes dont cinq de l'Ecosse, où l'on trouve un mouvement nationaliste encore plus vigoureux qu'en pays de Galles.

Les Manitobains ont dépensé $33,500,000.00 pour l'achat de la bière, des vins et des spiritueux durant l'année 1954

Les chiffres que nous avons publiés dans les deux derniers numéros de ce journal sur la consommation de boissons alcooliques ont suscité un vif intérêt parmi nos lecteurs.

Il est entendu que de tels rapports sont de nature à surprendre, car la consommation de ces breuvages se fait au jour le jour, un verre ou une bouteille à la fois, et l'homme moyen ne se donne pas la peine de calculer ces dépenses globalement. Les agences d'annonces pour les brasseries profitent précisément de ce fait en ayant soin de ne présenter qu'une bouteille ou un verre au client qui se présente. Imaginez l'effet que produirait une annonce montrant les caisses de bière qu'un buveur moyen consomme au cours d'une année!

En 1952, ce chiffre per capita, au Manitoba, s'éleva à 15.71 gallons, soit 128 bouteilles. Le résultat le plus pratique de nos enquêtes a donc été de faire réfléchir plusieurs de nos lecteurs sur la somme globale de leurs déboursés dans ce domaine. Un verre de bière par jour, c'est une bagatelle. Mais multiplié par 360, cela fait bien $36.00. Un "treize" onces par mois, ce n'est pas grand-chose. Multipliez-le par douze, et vous aurez facilement la somme de $24.00.

Ces calculs ont été faits par certains de nos lecteurs dans le but de démentir nos chiffres et ils ont eu la franchise, après coup, de nous avertir que les sommes mentionnées étaient trop modestes. Une moyenne d'une bouteille de bière par jour et une bouteille de spiritueux par semaine montent peu à peu au grand total de $173.00 par année.

Consommation provinciale

Nous aurions dû peut-être faire ressortir davantage que la consommation de boissons alcooliques dans toute la province touche un peu à l'anormal, et que, par conséquent, les conclusions que l'on peut en tirer quant au groupe canadien-français refléteront naturellement la situation générale. Mais si les statistiques semblent vraiment étonnantes, elles ne le sont que parce que l'on ne se donne pas la peine de voir clair habituellement. Chaque année, au budget des revenus de la province, se trouve un chiffre très respectable qui représente les profits nets réalisés sur les ventes de l'alcool. Quand ces profits atteignent $8,617,364.23 dans une province de quelque 800,000 habitants, il y a lieu de soupçonner que les ventes sont très élevées.

De leur côté, les brasseries et les fabricants de boissons sont assez bien disposés pour révéler leurs contributions aux coffres de l'Etat sous forme de taxes. De plus, il suffit de voyager un peu pour remarquer l'écart entre les prix que l'on exige pour ces produits dans d'autres provinces ou d'autres pays, et celui que l'on fixe au Manitoba. Nous n'hésitons pas par conséquent à déclarer que les ventes des boissons alcooliques se chiffrent à $33,500,000 par année au Manitoba, c'est-à-dire environ $18,000,000 pour la bière, $14,000,000 pour les spiritueux et $1,500,000 pour le vin. Un bilan de $33,500,000 pour quelque 800,000 personnes veut dire une dépense moyenne de $42 par individu par année.

Un lecteur averti nous a fait remarquer qu'il serait plus réaliste d'éliminer les jeunes gens n'ayant pas encore 21 ans quand il s'agit de calculer la moyenne de consommation par les adultes qui boivent habituellement. Cela revient à un tiers de la population. Laissant de côté un autre tiers des adultes, les abstèmes, il en reste 360,000 qui sont responsables pour l'achat de $33,500,000 de boissons par année. Si nos recherches ont semblé révéler un certain excès chez les Canadiens français dans l'usage de la boisson, souvenons-nous que ce problème en est un qui affecte toute la province.

Les autres nationalités

Nous avons souligné assez fortement les difficultés d'une enquête sur les habitudes de notre groupe ethnique sur ce point. Nous aimerions avoir la certitude que prétendent posséder quelques personnes qui ont voulu nier nos conclusions. Il serait facile, par exemple, de faire allusion à la consommation excessive de nos concitoyens de descendance teutonne et slave. Mais nous avons pu isoler une région dont la population est presque exclusivement formée de ces races et dont les sources de bière sont situées de façon à concentrer les ventes localement. Dans la région le long de la frontière à l'est de la rivière Rouge, le taux de la consommation de la bière est presque identique à celui d'une région compacte juste au nord et qui comprend 5,000 Canadiens français sur une population de 15,000. Les calculs faits sur une base plus vaste dans cette partie de la province donnent un pourcentage un peu plus élevé à cause de quelques centres français.

Concrètement, dans la lisière qui comprend Dominion City, Ridgeville, Tolstoi, Gardenton et Vita, où les Canadiens français sont rares, et le chemin en direction est-ouest, les ventes per capita ne sont qu'une fraction d'un dollar plus élevées que dans une section comprenant les municipalités de Hanover, La Broquerie, De Salaberry et Ste-Anne, où les Canadiens composent au moins un tiers de la population. Ajoutons que le total per capita pour tout ce coin sud-est de la province, desservi par Ste-Anne, La Broquerie, Marchand, Vassar, Woodridge, Sprague, Piney, Vita, Gardenton, Tolstoi, Ridgeville, Dominion City, St-Pierre et Steinbach, dépasse d'environ deux dollars par année le pourcentage des sections slaves et mixtes, mentionnées plus haut.

Chez les Anglais

Remarquons aussi que dans la partie isolée de l'extrême sud-ouest de la province, comprise dans la division de recensement numéro 4 et qui compte huit municipalités presque exclusivement anglaises, la moyenne des ventes per capita ne dépasse pas notablement celle de nos centres français. Cette moyenne est, en effet, moins élevée que celle de la région sud-est de la province, à l'est de la rivière Rouge, qui compte une forte population canadienne-française. Il ne s'agit que d'une différence d'un dollar par individu par année pour dépenses de bière, mais la marge n'est pas en notre faveur. Pour les amateurs de statistiques, les municipalités étudiées sont celles d'Albert, de Cameron, de Whitewater, d'Arthur, d'Edward, de Brenda, de Winchester et de Morton, qui comptent une population anglaise de 14,400 âmes sur un total de 15,000.

Disons cependant que le taux de la consommation varie d'une partie de la province à l'autre et que parmi notre groupe il y a des centres dont la situation dépasse de beaucoup la moyenne. Retenons aussi que les nôtres qui constituent un peu plus de 10 p. 100 de la population rurale de la province, sont propriétaires d'un peu plus de 10 p. 100 des hôtels ayant buvette dans les centres ruraux, et que les ventes de ces hôtels s'élèvent bien à un peu plus de 10 p. 100 des ventes totales des centres ruraux. Les analyses les plus variées des statistiques en provenance de sources distinctes conduisent toutes à la même conclusion: sur les $33,500,000 qui sont dépensés pour les boissons alcooliques dans la province les Canadiens français "font leur part".



Sa Sainteté le pape Pie XII célébrera le samedi 12 mars le seizième anniversaire de son couronnement. Le Souverain Pontife, qui a eu soixante-dix-neuf ans le 2 mars, jour de son élévation au Siège de Pierre, reprend lentement ses forces physiques après 2 mois de maladie.

Nouvelle congrégation pour les Esquimaudes

FAIRBANKS, Alaska — Trois jeunes Esquimaudes sont devenues postulantes et quatre autres se préparent à commencer leur postulat dans la nouvelle congrégation des Oblates de Notre-Dame-des-Neiges, à la mission St. Mary's, Alaska.

Cette congrégation de soeurs indigènes se chargera de travaux d'ordre éducatif et social dans le vicariat apostolique d'Alaska.

Les trois premières religieuses sont originaires de régions sises en plein coeur de la toundra, où vivent les Esquimaux les plus primitifs.

La nouvelle communauté a été aidée par les Ursulines de la mission St. Mary's. Elle se trouve sous la direction de Mère Antoinette Johnson, O.S.U.

300,000 documents antireligieux réunis dans un musée de Leningrad

PARIS — A Moscou vient de se tenir la session plénière du Praesidium de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. Entre autres graves questions scientifiques, le Praesidium s'est occupé de la lutte antireligieuse.

L'académicien Tikhomirov a fait un rapport sur l'activité du Musée de l'histoire des religions et de l'athéisme, installé dans l'ancienne cathédrale de Leningrad. Ce musée contient une collection de 300,000 documents antireligieux. Les travaux de reconstruction sont en voie d'achèvement et bientôt toutes les sections seront à nouveau ouvertes au public. D'ores et déjà fonctionne une section consacrée à l'"Histoire de la papauté". Trois nouvelles sections viennent d'ouvrir leurs portes: les sciences naturelles soviétiques contre la religion et l'athéisme de l'ancienne Grèce et de Rome, les origines du christianisme.

Ainsi, il est fait droit aux agissements des sans-Dieu, qui, depuis quelques mois, réclamaient la réouverture de ce célèbre musée antireligieux. Ces sortes de faits, qui passent malheureusement inaperçus, sont beaucoup plus significatifs que telle déclaration officielle sur le respect des sentiments religieux des croyants. C'est là un aspect caractéristique de la propagande soviétique: en paroles, on proclame le respect des sentiments des croyants, mais c'est pour les bafouer plus impunément par les actes.

Augmentation de la population aux E.-U.

WASHINGTON — La population des Etats-Unis était de 163,930,000 habitants au 1er janvier 1955, annonce officiellement le bureau de recensement américain.

Ce chiffre représente une augmentation de près de 13,000,000 de personnes au cours des 5 dernières années.

Au cours de l'année 1954, les naissances ont atteint le chiffre record de 4,073,000, tandis qu'on n'enregistrait que 1,485,000 décès pendant la même période.

D'après les mêmes statistiques, un enfant naît aux Etats-Unis toutes les 8 secondes, et une personne y meurt toutes les 21 secondes.

Les 2 plus grands hôpitaux du canada, des institutions catholiques

OTTAWA — Selon des renseignements émanant du Bureau fédéral de la statistique, les plus grands hôpitaux du Canada sont l'hôpital St-Jean-de-Dieu, à Gamelin, près de Montréal, et l'hôpital St-Michel-Archange, à Mastaï, près de Québec.

Le premier, qui compte 5,500 lits, est confié aux soins des Soeurs de la Providence et le second, de 4,000 lits, aux soins des Soeurs de la Charité de Québec.

Salaire initial de $2,200 avec échelle, et de $2,500 sans échelle

Les élèves de l'Ecole Normale de Tuxedo ont consenti en très grande majorité d'accepter un salaire minimum de $2,200 pour leur première année d'enseignement, là où il y a une échelle de salaires en vigueur. On exigerait par contre un salaire de $2,500 là où il n'y a pas de barème en force.

Sur 559 étudiants qui ont voté, 519 se sont prononcés en faveur de l'acceptation du salaire minimum.

Le vote a été conduit par le Local de la Manitoba Teachers' Society de l'Ecole Normale de Tuxedo.

FIN DE L'ESSAI "L'HEBDO REVUE"

Le supplément "Hebdo Revue" ne fait plus partie de la livraison de **La Liberté et le Patriote.**

La rédaction espère reprendre en peu de temps les pages traditionnelles du journal qui ont été supprimées lors de l'adhésion avec "Hebdo Revue", il y a un peu plus d'un an.

LA DIRECTION.

Les causes du déclin du dollar canadien

LONDRES — Le Financial Times a émis la théorie que le déclin de la valeur de la devise canadienne est probablement attribuable à 2 facteurs: l'avilissement du commerce du Canada à l'étranger et la diminution prévue du placement des capitaux américains.

Un chroniqueur du journal, M. Lombard, explique que le gouvernement d'Ottawa semble maintenant d'avis que le dollar, après avoir commandé une prime durant trois ou quatre ans, devrait être troqué au pair avec le dollar américain.

"Ce désir... semble en voie de réalisation, la prime du dollar canadien ayant fléchi assez rapidement au cours des dernières semaines."

Vers la fin de 1954, la livre sterling était cotée à $2.685 au Canada. La devise canadienne ayant perdu récemment de la vigueur, la livre sterling s'est haussée à $2.74 cependant qu'elle est demeurée à $2.785 sur le marché américain, le dollar des Etats-Unis se maintenant solidement en position.

L'une des raisons motivant la parité du dollar, souligne l'article, est que le Canada se rend de plus en plus compte que le maintien de la prime cause du dommage de caractère permanent à son commerce d'exportation.

S. Exc. Mgr Baudoux et l'échelle de salaires

"La Liberté et le Patriote" a publié dans son édition du 29 janvier le texte de l'allocution prononcée par S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, au sujet de l'échelle de salaires pour les instituteurs et institutrices.

Le texte que nous avons publié dans notre journal avait été rédigé par S. Exc. Mgr Baudoux lui-même. Il représente donc la pensée de Son Excellence sur le problème d'un barème de salaires pour les membres du corps enseignant.

On peut se procurer ce texte en s'adressant à l'Association des Instituteurs et des Institutrices de langue française, à St-Boniface, Man.

Disparition du grand écrivain Paul Claudel

PARIS — Une figure de premier plan des lettres et de la diplomatie françaises est disparue le mercredi 23 février dans la personne de Paul Claudel. Il était âgé de 87 ans et a apparemment succombé à une attaque cardiaque.

C'est dans son fauteuil préféré, placé dans son cabinet de travail qui donne sur le célèbre Bois-de-Boulogne, que le poète s'est éteint en disant simplement: "Qu'on me laisse mourir... Je comprends très bien. Je n'ai point peur".

Brillant diplomate

Paul Claudel, qui fut un éminent diplomate et l'un des plus grands poètes lyriques français, est né à Villeneuve-sur-Fère, dans L'Aisne, le 6 août 1868. Il fit ses études au lycée Louis le Grand, puis une licence de droit, et obtint le diplôme des sciences politiques. Elevé consul en 1892, il débute dans la carrière diplomatique comme vice-consul à New-York en 1893. Un peu plus tard, il part pour l'Extrême-Orient, où il séjournera au total plus de vingt ans, occupant des postes diplomatiques successivement à Changhaï, Fou-Tchéou, Pékin, Tien-Tsin, Tokyo. Il pour-

(Suite à la deuxième page)

Nouveau feuilleton

Nous commençons avec ce numéro la publication d'un nouveau feuilleton intitulé "Les voie[s] de l'amour", par Claude Jaunière. Nous espérons que ce feuilleton saura plaire à tous nos lecteurs.

Est-on libre de prendre l'attitude que l'on veut au sujet de la question de salaires pour les membres du corps enseignant?

Depuis quelques mois, nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur la situation économique de nos instituteurs et institutrices et sur deux moyens à prendre pour l'améliorer: la formation de locaux de la "Manitoba Teachers' Society" et l'acceptation par les commissions scolaires d'un barème de salaires. Maintenant que le mouvement est lancé, il semble opportun de rappeler les principes en jeu et d'écarter certains obstacles qui pourraient entraver la réalisation du but proposé.

S. Exc. Mgr M. Baudoux

Dans un discours mémorable prononcé lors du récent congrès des commissaires français, S. Exc. Mgr M. Baudoux a donné des directives très claires à ce sujet. Le texte de cette allocution a été reproduit en entier dans ce journal et l'Association des Instituteurs et Institutrices de langue française du Manitoba en a fait tirer des copies à l'intention des membres du corps enseignant et des commissaires qui cherchent sincèrement à connaître la pensée de l'Eglise et de l'autorité ecclésiastique en cette matière. Malgré leurs bonnes intentions, en effet, les auditeurs ou lecteurs ne saisissent pas toujours au premier abord une doctrine qui leur impose des sacrifices pécuniaires et les autorités ne réussissent qu'avec effort à faire comprendre leurs désirs aux contribuables.

Un chef doit faire face à ses responsabilités

En 1945, M. Edmond Préfontaine déclarait dans un vibrant discours prononcé à la Chambre: "Je puis dire en passant que ma première aventure dans la vie publique en 1932 se termina brusquement quand je m'aperçus que le peuple était en révolte contre moi parce que j'avais voulu maintenir à un niveau plus équitable certains salaires d'institutrices". C'est le sort des véritables chefs d'avoir à faire face parfois à l'impopularité, tout en sachant que la lumière se fera en son temps et que la générosité traditionnelle de notre peuple entrera ensuite en jeu.

C'est avec cette confiance inébranlable dans l'honnêteté foncière de notre population que nous soulignons de nouveau les grands principes mis en lumière par l'archevêque coadjuteur à St-Boniface et que nous signalons quelques aspects concrets qui donnent lieu d'espérer une solution heureuse et prochaine de ce problème.

Sa Sainteté Pie XII et le droit d'union des instituteurs

Citons d'abord cette phrase lapidaire de Sa Sainteté le pape Pie XII, tirée de son allocution aux instituteurs italiens le 4 novembre 1945:

"Les institutrices doivent exiger leur place au soleil et les moyens de s'y maintenir; elles doivent défendre, soutenir, revendiquer leurs droits et la possibilité de remplir leurs obligations. Individuellement, elles ne peuvent atteindre leur but: elles doivent donc agir par le moyen de l'Association."

Parmi ces droits vient en premier lieu celui d'un juste salaire. Le pape Pie XI, comme l'a rappelé S. Exc. Mgr Baudoux, en a défini les trois conditions principales. Nous citons les trois phrases pertinentes du Souverain Pontife, tirées de son encyclique sur la restauration de l'ordre social:

"Et tout d'abord, écrit-il, on doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens." "Ensuite, dit-il, dans la détermination des salaires on tiendra également compte des besoins de l'entreprise et de ceux qui l'assument." "Enfin, conclut-il, on s'inspirera dans la fixation du taux des salaires des nécessités de l'économie générale."

Notons qu'un peu plus loin le pape résume ainsi sa pensée:

"L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, seulement lorsqu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer."

Il faut viser, en somme, non pas au minimum, mais au maximum possible dans les circonstances.

Est-ce nécessaire, utile et possible?

Lorsqu'un problème touchant un barème de salaires se présente, les intéressés généralement se posent les trois questions suivantes: "Le barème est-il nécessaire?" "Est-il utile?" "Est-il possible?". Dans le cas actuel, la réponse de nos commissaires et de nos contribuables ne saurait être que dans l'affirmative.

Remarquons d'abord qu'un salaire chrétien de base est un salaire familial. Il faut tenir compte aussi de la préparation nécessaire à l'exercice de la profession, des taux de salaires qui sont en vigueur dans d'autres professions analogues, du temps et de l'effort requis pour progresser dans l'exercice de sa profession, du droit que possède tout homme, d'après Pie XI, de pouvoir mettre de côté peu à peu "une modeste fortune".

$2,200 et $2,950

Retenons en pratique que dans la province du Manitoba, le gouvernement juge

(Suite à la septième page)

Disparition du grand écrivain . . .

(Suite de la première page)

suit sa carrière en Europe à Prague en 1909, puis Francfort, Hambourg, part à Rio de Janeiro en 1916, est à Washington de 1927 à 1932. On le retrouve enfin ministre plénipotentiaire à Bruxelles.

Un art supérieur

En tant qu'écrivain, Paul Claudel fut profondément marqué par sa conversion au catholicisme en 1886. Par la sérénité véhémente de sa foi, comme par la robustesse naïve de son art, l'écrivain a souvent été comparé aux bâtisseurs de cathédrales ou aux imagiers d'autrefois. Ses oeuvres, multiples, sont réalistes et symbolistes à la fois. Claudel use d'une prosodie qui lui est particulière, d'un verset de 15, 18 ou 22 syllabes, archaïque et insolite, qui donne à ses chants des résonances bibliques.

Distinctions innombrables

C'est le 4 avril 1946 que le poète fut élu à l'Académie Française en remplacement de Louis Gillet. La Belgique lui offrit son épée d'académicien et une manifestation en son honneur eut lieu à Bruxelles. Il fut reçu sous la coupole par un autre écrivain catholique, François Mauriac.

Ces derniers jours, Paul Claudel dirigeait en personne les répétitions de l'"Annonce faite à Marie" à la Comédie Française.

Grand-Croix de la Légion d'Honneur, Paul Claudel est en outre décoré de plusieurs ordres étrangers.

Décédé en pleine conscience

L'illustre écrivain, apprend-on dans son entourage, a gardé sa connaissance et son coeur a tenu bon jusqu'au dernier moment. C'est une suffocation qui l'a emporté.

La foi d'un enfant de choeur

Les membres de la famille du défunt et de nombreuses personnalités ont défilé au domicile de l'écrivain pour s'incliner devant sa dépouille. Les acteurs Jean-Louis Barrault et Yonnel, l'ambassadeur du Canada M. Jean Désy, le R. P. Danielou, de la Compagnie de Jésus, le R. P. Bruno, des Carmes, à qui Paul Claudel servait très souvent la messe, se trouvaient parmi les premiers visiteurs. "Claudel, a dit le Père Bruno, s'acquittait de sa tâche avec l'ardeur, la conviction profonde d'un enfant de choeur".

Gerbe de témoignages

La nouvelle de la mort de Claudel a provoqué une grande émotion dans les milieux de la littérature et du théâtre, ainsi qu'à l'Académie Française. "La mort de Paul Claudel, a déclaré M. Georges Lecomte, secrétaire perpétuel de l'Académie, est une très grande perte pour l'Académie Française. Il meurt en pleine gloire, au lendemain d'un très grand succès. Cette fin sera vivement ressentie par nous tous".

M. Jean-Louis Barrault, qui monta à la Comédie Française et au "Théâtre Marigny" plusieurs pièces de l'écrivain a dit: "C'est une partie de ma vie qui est arrachée. Avec Paul Claudel, disparaît un des hommes les plus puissants que j'ai connus. Son oeuvre était l'égale de celle des grands piliers de l'histoire: Eschyle, Shakespeare".

Le plus grand poète . . .

"C'est le plus grand poète et écrivain français contemporain qui disparaît", a déclaré de son côté M. Pierre Descaves, administrateur général de la Comédie Française. Cela restera un grand honneur pour nous d'avoir pu lui donner cette dernière joie de voir monter à la Comédie Française "L'annonce faite à Marie", qui est peut-être de toutes ses pièces celle qui lui tenait le plus à coeur".

M. André Maurois, de l'Académie Française, a dit: "Il était pour moi le dernier des géants de cette génération de géants, qui ont nom Valéry, Proust, Gide, Alain".

NICOLET — M. l'abbé Alcide Lemaire, du clergé diocésain de Nicolet, est décédé le 21 février à l'âge de 66 ans; il s'était retiré à Drummondville en août 1954.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan
NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!
Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.
Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada.
ABONNEMENTS—**Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au
Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le gouvernement Edgar Faure saura-t-il prévenir la revanche électorale de M. Mendès-France?

Le scénario des crises gouvernementales françaises paraît maintenant fixé de façon immuable. Les partis politiques et l'Assemblée nationale purgent leurs humeurs, éliminent les trois ou quatre premiers candidats qui leur sont désignés par le président de la République et se présentent devant eux munis d'un programme d'action gouvernementale.

Puis, après un certain délai et plusieurs essais infructueux au cours desquels est recherchée une formule souhaitable, tous se résignent à la formule possible, présentée par un candidat qui n'effraie ni ne contente pleinement personhe, et qui franchit avec aisance le cap de l'investiture parlementaire, en réunissant sur son nom une belle majorité. Cet heureux concurrent est-il plus habile que ses prédécesseurs, ou bien bénéficie-t-il de l'inévitable lassitude qui s'empare du Parlement et de l'opinion dès que la crise entre dans sa troisième semaine?

Nouveau chef du gouvernement après les vaines tentatives de MM. Pinay, Pflimlin et Pineau (ce fut la ronde de trois P), M. Edgar Faure ne manque certes ni d'adresse, ni d'habileté. Cependant, il aurait sans aucun doute subi le sort de ses prédécesseurs s'il avait été comme eux appelé pour "essuyer les plâtres". M. Edgar Faure a donc pu tirer profit du climat de résignation et de découragement dans lequel ont sombré peu à peu les partis politiques, après s'être mutuellement porté des coups assez rudes dans les premières phases de la crise. L'ancien ministre des Finances de M. Mendès-France s'est présenté en conciliateur, offrant un programme suffisamment vague pour n'alarmer personne. Il a été accueilli d'emblée par une majorité numériquement fort belle (369 voix contre 210), mais politiquement fragile.

Cependant, on aurait tort de penser que ce nouveau gouvernement est, comme beaucoup de ses prédécesseurs, condamné à l'impuissance et à l'immobilisme. En effet, certains de ses membres sont des hommes dont le caractère et les mérites sont affirmés. D'autre part, la majorité sur laquelle il s'appuie se trouve pour la première fois depuis le début de la législature (1951) à peu près d'accord avec la logique politique et l'arithmétique parlementaire. Sans doute, cette majorité qui englobe les députés gaullistes, républicains populaires, radicaux et modérés, demeure-t-elle divisée sur certains grands problèmes du moment: Europe, Afrique du Nord, etc, Mais, par delà des divergences, qui tendent d'ailleurs à s'atténuer, les groupes politiques réunis derrière M. Edgar Faure ont en commun un certain nombre d'idées, de projets et d'intérêts, ce qui devrait aider à une compréhension mutuelle pour l'élaboration d'une authentique politique de gouvernement.

Tous ces groupes ont, d'autre part, un adversaire commun, décidé à ne pas les ménager. Il s'agit de M. Mendès-France, président du Conseil déchu, qui rêve d'éclatantes revanches et se prépare à mener la vie dure à ses successeurs. Du reste, tout au long de la crise, la personnalité de M. Mendès-France et les intentions qui lui sont prêtées ont dominé le débat. Si, dès l'ouverture des pourparlers, le M.R.P. a refusé sa collaboration à M. Pinay et recherché obstinément — mais en vain — une union avec les socialistes, c'est parce qu'il craignait qu'un gouvernement portant l'étiquette "droite" et qui aurait définitivement rejeté les socialistes dans l'opposition ne favorise la constitution d'un nouveau Front Populaire, animé par M. Mendès-France et appuyé par la masse parlementaire et électorale du parti socialiste.

Sans doute, la formule gouvernementale de M. Edgar Faure n'est-elle guère différente de celle que se proposait de réaliser M. Pinay. Néanmoins, M. Edgar Faure, qui tout comme M. Mendès-France appartient au parti radical et qui a loyalement servi au ministère des Finances le chef du gouvernement démissionnaire, est moins suspect aux yeux de la "gauche" que ne l'aurait été M. Pinay ou tout autre président du Conseil choisi parmi les groupes modérés.

Du reste, M. Mendès-France et ses amis ne s'y sont point trompés; alors qu'il n'avaient rien tenté contre M. Pinay, dont la présence à la tête du gouvernement aurait servi leurs desseins et leur propagande, ils ont tout fait pour provoquer l'échec de l'entreprise de M. Edgar Faure dès avant que celui-ci ait été appelé par le président de la République.

Il y a quelques semaines, en effet, alors que le cabinet Mendès-France chancelait sur ses bases, certains amis du président du Conseil lançaient contre M. Edgar Faure, dauphin présumé et redouté, une violente attaque, qui faillit se terminer par un duel au pistolet entre le ministre des Finances et le directeur d'un hebdomadaire "mendessien". M. Mendès-France fut contraint de s'interposer et du même coup se vit dans l'obligation de décerner un satisfecit public à son ministre injustement attaqué.

Le gouvernement de M. Edgar Faure n'est évidemment pas celui que M. Mendès-France aurait souhaité. Cependant, les amis de celui-ci songent dès à présent aux élections générales de 1956, et vont faire campagne devant le corps électoral pour que soit envoyée au Palais-Bourbon la majorité large et solide qui a manqué à M. Mendès-France. Si l'idée d'une "nouvelle gauche" récemment lancée par M. François Mauriac et par l'**Express** continue de faire sourire, l'éventualité d'un regroupement tactique de certaines forces de gauche n'est pas exclue. Le malaise économique et social qui persiste en France, le mécontentement violent de certaines catégories sociales (agriculteurs, commerçants et petits industriels) pourrait être exploité par les partisans de M. Mendès-France, dont on sait maintenant qu'ils n'ignorent rien de l'art de la propagande.

Et c'est dans cette perspective que le nouveau cabinet va se mettre à l'ouvrage. Ses premiers objectifs sont, sur le plan parlementaire, le vote définitif du budget de 1955 et la ratification des accords de Paris. Sur sa lancée, M. Edgar Faure peut obtenir assez facilement ce qui aurait été refusé à un cabinet déclinant.

Certes, la bataille budgétaire risque d'être difficile, car certains des budgets en souffrance ont une incidence électorale que les députés n'oublieront pas à 15 mois de leur réélection. Mais M. Edgar Faure connaît parfaitement le terrain et saura trouver dans les inépuisables ressources de son ingéniosité les arguments de la victoire. Pour les accords de Paris, la partie sera peut-être plus délicate, surtout si le Conseil de la République introduit dans les textes déjà votés au Palais-Bourbon des amendements susceptibles de rallumer le débat à l'Assemblée nationale. Néanmoins, M. Pinay, nouveau responsable de la politique étrangère, et l'ancien bras droit du général de Gaulle, M. Gaston Palewski, dont le président du Conseil s'est attaché les services, pourront efficacement agir sur leurs amis modérés et républicains sociaux du Sénat pour que soit évitée au gouvernement l'épreuve d'une seconde lecture.

Sur le plan social, le rendez-vous pris avec les salariés pour avril par M. Mendès-France sera sans aucun doute respecté. MM. Pflimlin et Bacon y veilleront car ils savent combien l'opinion est attentive aux faits et gestes gouvernementaux dans ce secteur, et combien la question de la justice sociale pèse sur les données des problèmes politiques en France.

Bref, ce gouvernement peut et doit répondre aux espoirs et aux exigences du pays. Après l'expérience Mendès-France, il n'a pas le droit d'échouer.

Les jeunes communistes veulent se marier à l'église

Les journaux soviétiques signalent avec horreur la recrudescence du sentiment religieux en U.R.S.S. Malgré trente-sept ans de propagande athée et de persécutions, les jeunes reviennent à la foi.

"A Donskoy, il n'y a plus une seule église et pourtant certains trouvent la possibilité de faire baptiser leurs enfants et de se marier religieusement . . . Dernièrement, on avait examiné dans une réunion de la jeunesse communiste (Komsomol), la conduite du mineur Vassili Tchestnykh qui avait fait baptiser son enfant. Des gens vendent, sous le manteau, des photos d'icones, des crucifix et des objets religieux et la jeunesse les achète."

Le journal qui nous rapporte des faits, la "Komsmolskaya Pravda" (No 206 - 1954), s'en indigne fort: "Le Comité municipal du Komsomol ne s'inquiète pas de ces faits honteux" écrit-il. Le "Goudok", organe des cheminots (No 204 - 1954), constate ce que la conduite de certains communistes a de scandaleux: ainsi le communiste Salmanov a fait baptiser son enfant! Et le chauffeur Egorov est entré au séminaire! Les communistes commencent à comprendre qu'il y a quelque chose de plus puissant que la M.V.D. et que les balles de ses bourreaux.

L'enseignement des Jésuites aux Indes

Les missions des Jesuites aux Indes dirigent actuellement: 52 collèges universitaires (Collège au sens anglais: c'est-à-dire des établissements préparant aux diplômes de l'enseignement supérieur, équivalents de la Licence et au delà), 535 High Schools (correspondant aux lycées et collèges d'enseignement secondaire), 760 Middle Schools (écoles supérieures ou cours complémentaires), 72 écoles normales, 105 écoles industrielles et techniques. L'ensemble de ces établissements groupe une population étudiante et écolière de 958,000 enfants et jeunes gens.

L'alcool en France

La **Vie catholique illustrée** de Paris publie ces brèves notes: "L'alcool coûte chaque année à la France le prix d'une ville comme Cherbourg. — L'alcool interviendrait pour 40 p. 100 dans le peuplement des hôpitaux. — Dans les hôpitaux psychiatriques, il interviendrait pour 50 p. 100. — Les maladies professionnelles sont deux fois plus graves chez les alcooliques. — L'alcool est la cause de 17 p. 100 des accidents du travail et de 25 p. 100 des rixes sur la voie publique. — Le vin de table, quand c'est un 13 ou 14 degrés du commerce, pris par litres, mène aussi sûrement à l'hôpital ou à l'asile que l'eau-de-vie de cidre de 60 degrés prise au petit verre. — L'alcool le plus dangereux serait celui des "bouilleurs de cru", alcool de fraude, clandestinement distillé. — La carte de densité du bouilleur de cru correspond fort bien avec celle de la cirrhose du foie, maladie typique des alcooliques.

Le style embaume les oeuvres.
Alph. DAUDET.



Au Foyer de Charité, situé à l'extrémité est de l'île de Montréal, la divine Providence renouvelle chaque jour le miracle de la multiplication des pains. Un tableau du vestibule d'entrée indique les besoins urgents, auxquels des personnes généreuses ne manquent jamais de pourvoir. S. E le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, dont c'est l'oeuvre de prédilection, s'y rend souvent, prenant part notamment à des corvées du samedi comme un humble ouvrier; c'est lui qui préside ci-dessus au geste de la fraction du pain, particulièrement symbolique dans le cas du Foyer de Charité. (CCC)

Billet du samedi

Gens d'hier et d'avant-hier, sous le signe des Grandes fourches

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Oeuvre utile et considérable que la série d'ouvrages annoncée, même commencée, par ce travailleur qui a nom Louis-C. O'Neil: **Sous le signe des Grandes fourches.** Sous ce signe, il propose de réunir des études plus ou moins poussées, selon les circonstances et l'importance des sujets, sur gens et choses du pays sherbrookois.

Il ne s'agit pas de littérature au sens propre et créatrice, comme on dit à la suite de l'**intelligentia** américaine, mais d'une forme de journalisme qui se confond avec la petite histoire, et présente un intérêt dépassant celui de l'information ordinaire. O'Neil ne fait pas que promettre, même s'il promet beaucoup, mais il glisse tout de suite la main à la pâte et donne le premier tome de son ouvrage: **Types et caractères de chez nous.**

Malgré son nom irlandais, le confrère est un Canadien français pure laine, comme Oscar Dunn autrefois, qui fut rédacteur au **Courrier de St-Hyacinthe**, comme aujourd'hui Dostaler O'Leary et quelques autres. C'est là une première originalité. L'homme en a d'autres, dont celle de publier des livres en marge de sa besogne journalistique. Il en est déjà une demi-douzaine à son crédit et sa grande fourche, s'il tient bon et si elle ne casse pas, nous en présentera autant.

* * *

Le premier de ses types est un Maskoutain authentique: S. Exc. Mgr Philippe Desranleau, d'abord évêque puis premier archevêque de Sherbrooke. L'auteur note en cours de route, sans là-dessus insister trop, les multiples affinités entre les deux diocèses de St-Hyacinthe et de Sherbrooke, le premier étant en quelque sorte père du second et celui-ci lui faisant honneur, qui tient les promesses de sa jeunesse. On n'ignore pas que quatre évêques et archevêques de Sherbrooke, dont un auxiliaire, venaient en droite ligne de St-Hyacinthe: LL. EE. NN. SS. Paul Larocque, H.-O. Chalifoux (auxiliaire), Philippe Desranleau et Georges Çabana, archevêque depuis mai 1952.

Partant de haut, l''exemple fut suivi dans la population, nombre d'habitants de la reine des Cantons de l'Est, et de ses entours, comptant des ancêtres en terroir maskoutain. Outre Mgr Desranleau, l'auteur évoque cet original pionnier que fut l'abbé Pierre Girard, originaire de Ste-Marie de Monnoir, ordonné à St-Hyacinthe, qui fut premier supérieur du Séminaire de Sherbrooke, **in partibus** du moins, entra chez les Rédemptoristes en 1888, se retrouve en Belgique, aux Antilles, au Manitoba, en Saskatchewan, avant de revenir dans l'est du pays.

Il y a Mère Ste-Anne d'Auray, née Philomène Bengle, native de St-Paul d'Abbotsford, qui poursuivit une remarquable carrière d'éducatrice, fut supérieure du Mont Notre-Dame de Sherbrooke, plus tard de l'Institut Pédagogique de Montréal. Il y a M. le Dr Ernest Gendreau, mais c'est là une autre histoire.

* * *

Né à Coaticook, le docteur Gendreau avait fait ses études secondaires au Séminaire de St-Hyacinthe et il resta toujours très attaché à cette maison. Médecin et physicien, professeur à l'Université de Montréal, il fonda dans la métropole l'Institut de Radium, qui garde son souvenir jusque dans son directeur d'aujourd'hui, formé par lui et comme lui un ancien de Maska, M. le Dr Origène Dufresne.

Mais il n'y a pas que d'anciens Maskoutains à Sherbrooke et c'est tant mieux, car il est là-bas des gens estimant que St-Hyacinthe exagère un peu, dans son paternalisme historique. A qui la faute? A personne, mais les faits sont les faits, auxquels on ne peut rien.

Dans son intéressante galerie, O'Neil place au premier rang le fameux abbé Jean Holmes, né protestant au Vermont, qui se convertit au catholicisme, devint prêtre après avoir songé à se faire pasteur de l'Eglise Wesleyan, missionna dans la région de Drummond, fut professeur et directeur des élèves au Séminaire de Québec; W.-H. Drummond, le poète patoisant qui fut médecin dans les Cantons de l'Est, auteur de nombreuses oeuvres, dont la plus connue reste **The Habitant**; l'hon. C.-D. French, cultivateur et éleveur de bestiaux racés dans le comté de Compton, que les circonstances amenèrent à la politique et qui mourut ministre des Mines à Québec. Il en est d'autres, mais laissons au lecteur le plaisir de la découverte.

Le livre d'O'Neil sera pour les uns agrément, pour les autres un instrument de travail.

L'ILLETTRE.

Courtes méditations par téléphone

La ville de Charlotte, dans la Caroline du Nord, est une des villes les plus protestantes d'un des Etats les plus protestants des Etats-Unis. Animé par son zèle de converti, M. Dale Francis, qui y dirige "The Sign of the Cross,", un Centre d'information catholique, a cherché un moyen non seulement d'enseigner la doctrine catholique, mais aussi de semer un peu de spiritualité dans la vie quotidienne des citadins. Il a imaginé un programme "Inspiration Please". Il s'agit de courtes élévations spirituelles, alertes, souriantes, incisives, qui provoquent à la réflexion, soutiennent le courage, châtient avec un brin d'humour. Elles tiennent toutes dans deux lignes, et sont enregistrées. On n'a qu'à composer, entre 5 h. 30 du soir et 9 h. du matin, le numéro de téléphone du Centre d'information. Une voix répondra ceci, par exemple: "Ici 'Inspiration Please' — un service de 'Sign of the Cross', votre centre d'information catholique, coin des rues First et Tryon. — Le bon Dieu promet de pardonner les péchés à tous ceux qui veulent vraiment qu'Il les leur pardonne et qui sont prêts à faire pénitence, mais le bon Dieu ne promet pas qu'Il attendra jusqu'à demain . . ."

Ou encore: "Ne dis du mal de personne. Si tu veux parler des péchés de quelqu'un, commence par parler des tiens."

Ce service est extrêmement achalandé, surtout vers 11 h. du soir, et entre 5 h. et 9 h. du matin. Un grand nombre de protestants ont écrit à Dale Francis pour lui dire qu'ils commencent et finissent leur journée en composant le numéro du "Sign of the Cross".

La Chronique . . . internationale

par André LAFLECHE

L'Angleterre devra faire son choix entre la Chine communiste et les Etats-Unis.

Il est evident que le Royaume-Uni ne veut pas s'immiscer dans la querelle de Formose. Il y eut un temps où l'Angleterre, dès que ses intérêts étaient menacés dans quelque partie du monde (la guerre des Boers est un cas typique) faisait appel aux membres de son empire, voire à toutes les grandes puissances: c'est ainsi que le Canada a participé à l'écrasement du Transvaal. Aujourd'hui Londres adopte une politique de neutralité en Asie, laissant aux Etats-Unis la tâche d'arrêter l'agression communiste. Dans une déclaration à la Chambre des Communes (23 février) sir Winston Churchill a mis ses compatriotes en garde contre toute tentative de s'immiscer dans l'affaire de Formose, voire de donner des conseils aux alliés du Royaume-Uni. On a interprété cette attitude comme un adoucissement de la politique de la Grande-Bretagne qui voulait que les Chinois nationalistes abandonnassent les îles côtières qu'ils défendent avec énergie. Il semble incontestable que le Royaume-Uni entend protéger son commerce avec la Chine communiste et conserver à la fois l'amitié des Etats-Unis. Cette double politique n'est pas sans danger. A un moment donné, Londres devra faire un choix.

Les forces américaines

A la conférence de huit nations du sud-est asiatique, qui se tenait la semaine dernière à Bangkok, Thaïlande, le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a énuméré, non sans une certaine complaisance, les forces militaires que son pays déploie dans la région pour y maintenir la paix et contenir les poussées communistes. Devant les représentants de son pays, de Grande-Bretagne, de France, du Pakistan, des Philippines, de Thaïlande, d'Australie et de Nouvelle-Zélande, M. Dulles a dit que les Etats-Unis avaient là-bas 400 navires de guerre, y compris quelques-uns de ses plus gros porte-avions; le personnel naval compte 350,000 hommes; les forces de terre américaines sont au nombre de 300,000 hommes; il y aurait, en plus, 30 escadrilles. Sans compter les sommes que Washington consacre chaque année (elles doivent dépasser largement les $3,000,000,000) pour équiper, entraîner, nourrir et maintenir de nombreuses divisions de Sud-Coréens, de Chinois nationalistes et des troupes dans le Sud-Vietnam. Le discours de M. Dulles avait deux buts: fortifier le moral des pays asiatiques qui veulent résister au communisme et donner un sérieux avertissement à la Chine communiste. Car derrière ces puissantes unités terrestres, navales et aériennes, il y a toute la force militaire des Etats-Unis qui entrera en action au besoin.

Chine et Russie

Au fond, M. Dulles n'a rien appris aux communistes. Le gouvernement de Pékin semble avoir l'intention ferme d'envahir Formose. Et si les Etats-Unis interviennent directement dans le conflit, il est probable qu'ils devront faire face aux Chinois et aux Russes. A preuve, deux déclarations significatives. La première a été faite par le nouveau chef d'Etat soviétique, le maréchal Boulganine, lors de la réception officielle donnée à Moscou par l'ambassadeur de la Chine communiste, M. Liu Hsiao, à l'occasion du cinquième anniversaire de la signature du traité sino-soviétique. Le maréchal Boulganine a déclaré que la Chine pouvait compter sur l'aide de la Russie en toute circonstance. **"Cette aide lui sera apportée quand elle le voudra"**, a-t-il dit. D''autre part, le ministre de la Défense de la Chine communiste, le général Peng Teh-huai, a déclaré le 22 février à Port-Arthur, Mandchourie, que les Etats-Unis ne devraient entretenir aucune illusion, puisque la Russie appuiera la Chine dans le cas **"d'une guerre d'agression impérialiste"**. Formule commode. Les Etats-Unis ne sont pas sans savoir qu'ils paient pour les fautes des puissances coloniales en Asie. Aujourd'hui ces puissances, non seulement ne sont pas capables de continuer l'exploitation de leurs colonies, mais elles ne veulent pas prêter main-forte à Washington pour y maintenir la paix.

L'Angleterre puissance atomique

La semaine dernière Londres a annoncé un programme de production d'armes nucléaires, en même temps qu'un projet d'utilisation, à des fins industrielles et pacifiques, des forces atomiques. Le programme s'échelonne sur un certain nombre d'années et coûtera des sommes formidables, quelque chose comme $1,500,000,000 ou $2,000,000,000. Il n'y a pas de doute qu'avec les Etats-Unis et la Russie, c'est le Royaume-Uni qui a fait le plus de progrès dans les recherches nucléaires. L'annonce du programme atomique du Royaume a rempli les Anglais d'un sentiment de fierté nationale. Enfin, disent-ils, leur pays redeviendra une grande puissance! Car aujourd'hui la puissance réelle, militaire et politique va de pair avec la possession des armes atomiques et des bombes à hydrogène. Si l'Angleterre possède réellement ce qu'il faut pour produire, sur une grande échelle, les armes atomiques et les bombes à hydrogène, elle redevient, en effet, une grande puissance, capable de détenir la balance du pouvoir entre le bloc communiste et les Etats-Unis. Pour le moment, ce n'est pas encore le cas. L'Angleterre mettra quelques années avant d'être parfaitement équipée sur ce plan. C'est pourquoi elle tend à une politique de paix temporaire. Il se peut aussi que les savants allemands, qui sont au premier rang des chercheurs, donnent à leur pays des armes d'une puissance formidable. Dans ce cas, l'Allemagne sera en mesure de dicter ses quatre volontés à l'Europe.

La crise française

La crise française vient de se dénouer. Après les échecs de MM. Mendes-France, Pinay, Pflimlin et Pineau, M. Edgar Faure a réussi à constituer un conseil des ministres, dans lequel figurent M. Antoine Pinay aux Affaires étrangères, M. Pierre Pflimlin aux Finances, M. Robert Schuman à la Justice et le général Pierre Koenig à la Défense nationale. De prime abord, il eut été plus normal de désigner M. Pinay aux Finances et M. Schuman aux Affaires étrangères. Mais les jeux de la politique ne sont pas toujours logiques. Personnellement, M. Faure se situe légèrement à gauche du centre, alors que l'ensemble de son conseil des ministres est le cabinet le plus à droite que la France n'ait eu depuis la libération. Le programme de M. Faure comprend la ratification des accords de Paris (sur le réarmement allemand), l'accroissement de la production, une hausse de sept pour cent du niveau de vie, une majoration des salaires, etc., etc. En somme, un bon programme électoral, s'il y avait des élections! A noter que c'est le vingt et unième gouvernement français d'après-guerre. En Angleterre, où tout ne va pas pour le mieux, il y a au moins la stabilité ministérielle et gouvernementale, alors qu'en France l'émiettement des partis et la présence d'un puissant parti communiste condamnent le pays à une sorte de piétinement impatient. Le problème de la France n'en est un ni de courage ni d'économie, c'en est un d'instabilité politique. La quatrième République condamne les Français à un destin d'affaiblissement.

Célébrons la fête du pape

Ce sont des actions de grâce que nous devons d'abord rendre au Seigneur, en la fête du pape, le dimanche 6 mars, pour nous avoir conservé notre pontife bien-aimé. Que nos prières et nos communions soient des actes de remerciements et en même temps des demandes afin que Pie XII puisse guider encore longtemps, par son exemple, par ses prières, par ses directives, notre monde désemparé et surtout la grande famille que constitue l'Eglise.

A la Chambre . . . des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denys PARE

La Gendarmerie Royale ignore le caractère bilingue du Canada. M. Garson s'engage à corriger une situation choquante pour l'élément français.

OTTAWA — La province de Québec ayant son propre service de police, comme c'est le cas aussi pour l'Ontario, la gendarmerie royale a ignoré les minorités des huit autres provinces, notamment les 200,000 Canadiens français du Nouveau-Brunswick et les centaines de Canadiens de même origine qui vivent dans l'ouest, en ne faisant imprimer qu'en anglais seulement le pamphlet "Crime in your Community".

Mais à la suite de protestations, à ce qu'il semble, protestations venant surtout du Nouveau-Brunswick, on corrigera cette injustice en faisant traduire la brochure qui a été publiée en anglais depuis plusieurs semaines déjà.

Quelque 50,000 exemplaires de cette brochure ont été distribués en anglais dans les provinces où la gendarmerie royale opère pour le compte des autorités provinciales ou municipales. "Crime in your Community" donne des conseils pratiques sur les moyens à prendre en vue d'éviter tout ce qui peut faciliter le crime.

Le ministre de la Justice a été interrogé aux Communes, au sujet de cette injustice, par M. Wilfrid Dufresne, député conservateur de Québec-Ouest. Ce dernier a demandé à M. Stuart Garson s'il était au courant de la publication de ce pamphlet par la gendarmerie royale, corps policier qui relève de son ministère. M. Dufresne voulait également savoir pour quelles raisons la copie française n'était pas distribuée en même temps que le texte anglais.

Une explication

Le ministre souriait en donnant sa réponse. Il s'imaginait probablement capable de désarmer du coup le député de Québec-Ouest en disant que la gendarmerie fédérale n'a pas de contrat avec la province de Québec au sujet de l'observance des lois pénales. M. Garson a toutefois déclaré que des copies de la publication en question ont été envoyées aux corps de police du Québec estimant que cela pourrait leur être utile.

M. Garson a perdu son sourire cependant lorsque M. Dufresne a signalé le cas des Canadiens français qui vivent en dehors du Québec, notamment les milliers de descendants français du Nouveau-Brunswick.

Le fait que la gendarmerie royale n'a pas de contrat avec la province de Quebec n''est pas une excuse pour publier en anglais seulement un pareil livret. Les frais de la publication de ce pamphlet n'ont-ils pas été assumés par les contribuables de toutes les provinces? On s'est rendu compte que le livret serait de quelque utilité dans la province de Québec puisqu'on a expédié un certain nombre de copies à certains organismes de cette province. Les Canadiens français des autres provinces n'ont-ils pas d'ailleurs autant droit au bilinguisme que ceux qui vivent dans la province de Québec?

Vigilance necessaire

M. Garson a déclaré qu'on était à procéder à la préparation de la version française. Le ministre de la Justice a-t-il décidé de publier une édition française après les protestations qui lui sont venues du Nouveau-Brunswick?

A cette autre question de M. Dufresne, le ministre répond dans la négative. Il dit que si on n'avait pas préparé l'édition française depuis assez longtemps on ne pourrait la publier la semaine prochaine.

La vérité, c'est que ce pamphlet qui n'a que 20 pages est rempli d'une foule de photos. L'édition française était fort simple à préparer: le texte est aéré, les photos presque aussi nombreuses que les paragraphes. C'est dire que la copie française n'exigeait en somme que très peu de travail supplémentaire. Mais la gendarmerie a jugé bon de publier 50,000 exemplaires en anglais avant de songer à l'édition française, encore y a-t-on réellement songé au début à la publication bilingue?

Il n'y avait aucune raison pour que cette publication d'un organisme de l'Etat fédéral n'ait pas été préparée en même temps dans les deux langues officielles du pays. Il semble que l'**Evangéline**, de Moncton, avait raison d'écrire que le ministère de la Justice a été injuste envers les Canadiens français qui demeurent en dehors du Québec et de l'Ontario.

Etant donné la nature de la brochure, il ne fait aucun doute que la gendarmerie fédérale n'a pas songé aux Canadiens français en publiant "Crime in your Community". Il n'est pas impossible que les protestations, notamment celles de l'**Evangéline** aient été pour quelque chose dans la publication de l'édition française qu'on **est à préparer**.

Cérémonie de prise d'habit chez les soeurs Chanoinesses

Le samedi 26 février, dans la jolie et modeste chapelle des Soeurs Chanoinesses de la paroisse du Précieux-Sang, eut lieu la prise de voile de deux postulantes de Sherbrooke: Mlles Claire Petit et Mariette Morissette. Les élues avaient préalablement suivi une retraite de dix jours prêchée par le R. P. J. Fortier, S.J., du collège de St-Boniface. S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, assisté du R. P. A. Lizée, O.M.I., chapelain des Chanoinesses, ainsi que de M. l'abbé R. De Roo, présida la cérémonie de vêture et donna le sermon de circonstance. Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, assistait au choeur.

Assistance nombreuse

De nombreux élèves et amis étaient présents à cette touchante cérémonie. De sympathiques amis tinrent à honorer de leur présence ces deux élues de la province de Québec. M. Jean-Marie Petit vint de l'Est pour assister à la prise d'habit de sa fille.

Les deux jeunes filles revêtues de toilettes blanches se prosternèrent au pied de l'autel et répondirent aux questions de Son Excellence. Suivit l'allocution pleine de sens liturgique de Monseigneur puis, pendant le chant des psaumes, elles revêtirent l'habit des Chanoinesses. Mlle Claire Petit reçut en religion le nom de Sr Marthe-Marie de Jésus et Mlle Mariette Morissette, celui de Sr Françoise-Thérèse de l'Eucharistie.

Au cours de la sainte messe, la chorale des religieuses exécuta des cantiques en français et celui de la consécration à la Ste Vierge: "Prends mon Coeur le voilà". Plusieurs élèves et amis accompagnèrent les deux novices à la table eucharistique.

De nombreuses religieuses des différentes missions étaient présentes, ainsi que des religieuses d'autres communautés, parentes des soeurs.

Assemblée annuelle des "Amis de la Bibliothèque"

L'organisation "Amis de la bibliothèque de St-Boniface" invite cordialement la population de langue française, comme celle de langue anglaise, à son assemblée annuelle qui aura lieu lundi prochain, 7 mars, à 8 h. 30 du soir, au nouveau local de la section "Norwood" de la bibliothèque, angle Kenny et Eugénie. Les élections d'un nouvel exécutif seront suivies de la présentation de deux films.

Comme on n'envoie pas d'avis de convocation par écrit, on prie tous ceux que le succès des bibliothèques de St-Boniface intéresse de bien vouloir assister à cette assemblée.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Carême . . .

"Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous". Cette parole de l'Evangile demeure incontestablement à la page. Le Christ n'y va pas de main morte. En effet, il entend bien que nous fassions tous quelque chose durant la sainte quarantaine. D'abord, chers Frères, il faut se mettre dans la tête que Notre-Seigneur ne fait pas d'exceptions. A plus forte raison, pour nous qui sommes le bras droit de l'Eglise. Nous devons donc nous soucier de ramener, par nos prières plus intenses et nos sacrifices répétés, les pauvres pécheurs, à la réception des sacrements. Cette conversion des pécheurs est certainement l'un des buts principaux de notre mère la sainte Eglise et, partant, des Chevaliers de Colomb.

Durant le carême, ayons donc ce souci de travailler à l'expansion du règne du Christ dans notre milieu par nos mortifications et nos prières. De cette manière nous travaillerons et à notre sanctification et à la sanctification des autres. Ceci sera notre mot d'ordre en préparation à notre déjeuner-communion qui aura lieu le dimanche 13 mars prochain.

APRES-TOUT

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle de mars sera tenue le mercredi 9 mars, à 8 h. 15 p.m., dans la salle du Précieux-Sang de Norwood.

Tous les membres sont instamment priés d'être fidèles au rendez-vous: le mercredi 9 mars, à 8 h. 15 p.m., au Précieux-Sang.

• • •

La Fédération tient à remercier bien sincèrement les personnes qui l'ont secondée lors de la partie de cartes organisée pour les oeuvres de la basilique.

Un merci spécial aux généreux donateurs de prix et aux personnes qui aidèrent au cours de la veillée.

LA SECRETAIRE

Union Nationale Française

La soirée de l'Union Nationale Française, donnée à l'occasion du mardi gras, eut tout le succès qu'en attendaient ses organisateurs. Plus de 325 personnes se rendirent à la salle spacieuse des Canadiens de Naissance et, pendant plus de 3 heures, qui parurent bien courtes, jouirent des divertissements variés que comportait le programme.

La musique bien française exécutée par l'orchestre de M. Maurice Pothier plut à toute l'assistance, tenue sous le charme de nos belles chansons populaires que rendirent avec brio ces excellents musiciens.

Il y eut tirage de deux flacons de parfum. Le sort favorisa M. Léo Séguin et Mlle Aimée Saraillon. Les prix pour les costumes ou déguisements les plus artistiques allèrent, par décision du jury, à M. Georges Eychenne et Mlle Raymonde Marchand. Le costume espagnol seyait très bien à ce couple et fit l'admiration de l'assistance qui, par de vifs applaudissements, ratifia la décision du jury.

Chacun fit honneur au goûter servi pendant la soirée. Les appétits étaient-ils aiguisés par l'idée que le froid sévissait à l'extérieur ou par la pensée que le carême allait commencer dans quelques heures?

Au cours de la soirée, on n'eut qu'à admirer le bel entrain qui régnait partout. Plusieurs exprimèrent le voeu de voir la société en organiser une autre de ce genre dès que les circonstances le permettront.

Des remerciements bien mérités doivent être adressés au président de l'U.N.F., M. Georges Duseigne, et aux membres de son comité qui n'ont rien négligé pour faire de cette soirée une des plus agréables qui aient jamais eu lieu.

COMMUNIQUE

Ciné-Club de St-Boniface

"Les Assassins sont parmi nous".

C'est dimanche prochain, 6 mars, à 7 h. du soir, à la salle du collège, qu'a lieu la troisième réunion du Ciné-Club de St-Boniface. Un film allemand, d'après-guerre, sera étudié. C'est un des meilleurs films allemands qui soit sorti après la dernière grande guerre et il fut déroulé à l'écran de la télévision.

Scenario

Berlin 1945. Dans un immeuble abîmé par les bombardements mais encore debout parmi les ruines, le docteur Mertens a trouvé asile. Il passe sa vie à boire au milieu des filles d'un cabaret. La locataire de l'appartement qu'il occupe revient d'un camp de concentration. Suzanne, qui veut recommencer à vivre, ne le chasse pas, comprenant qu'il est en proie à des souvenirs affreux.

Mertens retrouve petit à petit son équilibre, mais il rencontre Bruckner, son ancien capitaine qui, le soir de Noël 1942, a ordonné de fusiller des hommes, des femmes et des enfants dans un petit village de Pologne. Cette rencontre provoque chez Mertens le désir de tuer Bruckner. Il va l'exécuter quand Suzanne surgit. Mertens oubliera et Bruckner, devenu fou, clamera partout son innocence.

Ce film ne représente pas une bonne ou une mauvaise Allemagne, mais les souffrances, les ruines, le désespoir et les quelques raisons de croire de tout un peuple. C'est à la fois une grande oeuvre d'art et un cri d'humanité.

CINE-CLUB



Graduation des infirmières pratiquantes

Le mardi 22 février, 32 infirmières pratiquantes de l'école des Soeurs Grises de St-Boniface recevaient leurs médailles et leurs diplômes dans la salle académique du collège de St-Boniface, sous la présidence du Dr V. Hagen.

Le R. P. G. Ramaekers, S.J., félicita les finissantes et leur dit: "Vos études sont terminées, vous allez entrer dans l'armée de ceux qui se dépensent pour l'humanité souffrante, vous allez gagner votre royaume, un royaume de souffrances et de peines". "Servir sera désormais votre mot d'ordre, ajouta M. F. Addy, principal de l'Institut Technique du Manitoba; votre profession bien comprise vous apportera de véritables consolations, car il n'y a rien de plus grand que de s'oublier pour soulager ceux qui souffrent, de venir en aide aux faibles et aux petits".

Les discours d'adieu furent donnés par Mlles Isabelle Courchaine et Mary J. Fortier. Mlle Henriette Toupin exécuta des solos de violon et Mlle Fabiola Desrosiers nous fit entendre deux magnifiques chants français et anglais. Mme M. Coyle les accompagnait au piano. Ces trois artistes furent très goûtées de l'auditoire. Nous les félicitons et les remercions.

Prix d'honneur

Des prix d'honneur furent offerts aux élèves les plus méritantes:

Classes de janvier: prix offert par la Rév. Mère C. Fortin, supérieure provinciale, décerné à Mlle Doreen Parker pour le soin des malades.

Classes de mai: prix offert par la Rév. Sr R. Trottier, supérieure de l'hôpital Ste-Rose du Lac, décerné à Mlle Geneviève Yablonski.

Classes de janvier: prix offert par la Rév. Sr C. Maurice, supérieure du Sanatorium de St-Boniface, décerné à Mlle Zulma Timmerman pour principes théoriques.

Classes de mai: prix offert par la Rév. Sr G. Tétrault, supérieure de l'Hospice Taché, décerné à Mlle Jacqueline Dubé.

Mlle Winnifred Barratt, régistraire consultante pour infirmières pratiquantes, offrit un abonnement au "Magazine Canadian Nurse" à Mlle Zulma Timmerman.

M. Addy présenta les diplômes aux nouvelles élues et Mlle Barratt offrit les épingles.

Elèves finissantes

Liste des élèves finissantes: Elizabeth Anne Arnould et Margaret V. Arnould, de Rainy River, Ont.; Mary Louise Brown, de Cartwright; Beverly M. Bull et Mary J. Fortier, de Kenora; Germaine-Yvonne Bédard, de St-Pierre-Jolys; Theresa Corbel, Marianne Frers et Gilberte M. Jacob, de Ste-Rose du Lac; Suzanne-M. Durand, de Notre-Dame de Lourdes; Jacqueline Dubé, de Périgord, Sask.; Charlotte-T. Fosneuve, de Le Pas; Gladys E. Hunt, de Darlingford; Ruth M. Hodgson, de Wawota, Sask.; Eleonor M. Keeper, de Norway House; Hélène-M. Lambert et Aline Lambert, de St-Malo; Rita M. Lang, de Balcarrès, Sask.; Anne Leopky, d'Austin; Barbara A. Neiles, de Birnie, Man.; Doreen M. Parker, de Birch River; Edna Schapansky, de Steinbach; Olga Shroda, de Dauphin; Zulma L. Timmerman, de Swan Lake; Margaret Weins, de McAuley; Genevieve A. Yablonski, de Renwer; Isabelle Courchaine, Thérèse-M. Fortier et Rita-L. Flamand, de St-Boniface; Sylvia Kozak, M. Jane Loeppky et Bernice H. Tronrud, de Winnipeg.

M. l'abbé A. d'Eschambault est décoré par la Pologne

Au cours de l'après-midi de dimanche dernier, à la salle polonaise Sokol, rue Doucet, à St-Boniface, a eu lieu la cérémonie de remise de la croix d'officier de l'Ordre "Polonia Restituta" à M. l'abbé Antoine d'Eschambault, de la part du gouvernement polonais en exil. C'est la plus haute distinction que le gouvernement polonais confère; elle date de 1918, année de la restauration politique de la Pologne.

Dignitaires présents

La cérémonie, rehaussée par la présence de S. Exc. Mgr M. Baudoux, des représentants des associations polonaises, du gouvernement et de la ville de St-Boniface, s'est déroulée en présence d'une salle comble. M. H. d'Eschambault, frère du récipiendaire, et Mme d'Eschambault étaient présents, ainsi qu'un grand nombre d'amis de M. l'abbé et d'anciens paroissiens polonais, dont quelques-uns étaient venus de loin. M. Peter Taraska, échevin bien connu de la ville de Winnipeg, présida. M. l'abbé K. F. Woloszyk ouvrit la cérémonie par quelques paroles puis M. Malatynski, au nom du gouvernement polonais, remit à M. l'abbé d'Eschambault la croix du mérite. Il exposa les raisons pour lesquelles le récipiendaire avait été choisi pour cet honneur: son dévouement envers les Polonais durant 18 ans de ministère parmi eux, dans des conditions parfois difficiles, et les services rendus aux immigrants polonais venus au Manitoba depuis la dernière guerre.

M. l'abbé d'Eschambault

M. l'abbé d'Eschambault répondit tout d'abord en polonais et exprima sa reconnaissance aux organisateurs de cette journée. Il rappela quelques souvenirs de son séjour en Pologne et combien son travail ici au Manitoba avait été facilité par la grande bonté et le profond esprit de foi des Polonais. M. l'abbé parla aussi en français et en anglais, insistant sur le grand esprit de foi du peuple polonais, gage de leur survie. Il engagea les Polonais de St-Boniface à se rallier autour de leur curé et à lui apporter leur concours généreux. Il souligna aussi les liens anciens qui relient les Polonais et les Français et fit appel aux traditions ancestrales des deux peuples pour encourager les uns et les autres à s'entraider, ici au Canada.

Représentants des autorités civiles

M. Roger Teillet, député de St-Boniface, avait été délégué par l'hon. M. Campbell, premier ministre, et le cabinet manitobain pour présenter les hommages du gouvernement à M. l'abbé d'Eschambault. M. Teillet rappela les services rendus par M. d'Eschambault dans le domaine de l'histoire locale et dit que toute la province lui était redevable.

M. Henri Boisselle, pro-maire, apporta les hommages de S. H. le maire de St-Boniface, absent de la ville, et du conseil de St-Boniface. M. Boisselle rappela les services rendus par M. l'abbé d'Eschambault à sa propre ville et dit toute la reconnaissance de la population.

M. l'abbé J. Warczak, professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, fit l'historique du ministère de M. l'abbé d'Eschambault auprès des Polonais du Manitoba ainsi que de son séjour en Pologne. Il souligna quels bons souvenirs on avait conservés du travail et de la personne du récipiendaire dans les milieux polonais du Manitoba.

S. Exc. Mgr Baudoux

S. Exc. Mgr M. Baudoux, invité à prendre la parole, dit toute la joie qu'il ressentait à s'associer à cette fête de reconnaissance et d'hommage. Il rappela ses propres souvenirs alors qu'il était étudiant au Petit Séminaire et avait connu M. l'abbé d'Eschambault. Au nom du diocèse, il remercia M. l'abbé d'Eschambault du travail qu'il avait fait en un temps où l'on manquait de prêtres polonais, ainsi que de son travail dans d'autres domaines. Son Excellence encouragea fortement ses diocésains et amis polonais à maintenir leurs belles traditions religieuses et nationales et à s'unir à leur prêtre à St-Boniface. Il leur promit son intérêt constant et son affection fidèle en Dieu.

On fit lecture de plusieurs messages de félications et de voeux de la part de plusieurs amis polonais, dont le professeur Turek, de Toronto, le professeur Rose, de Vancouver, et autres.

Partie récréative

La partie musicale de la soirée avait été confiée à un groupe de musiciens de St-Boniface et de Winnipeg. M. Charles Michalski, paroissien de St-Emile (paroisse du récipiendaire), dirigea un groupe de chanteurs qui rendirent ensemble plusieurs chants polonais. Un autre groupe d'enfants, qui suivent actuellement des cours de polonais sous la direction de M. l'abbé Woloszyk, contribuèrent à la cérémonie par leurs chants et récitations, tandis qu'un quatuor de jeunes gens et jeunes filles rendit une de ces danses enlevantes qu'on nomme "krakowiak".

On a souligné aimablement que l'hommage rendu au curé de St-Emile rejaillit aussi sur le peuple dont il est originaire et sur le diocèse de St-Boniface.



Le docteur F. H. Burgoyne, pathologiste à l'hôpital St-Boniface, a récemment reçu la distinction de membre honoraire du "College of American Pathologists". Né à Halifax, le docteur Burgoyne est un gradué de l'université du Manitoba et fait partie du personnel de l'hôpital St-Boniface. (Cliché Tribune)

Retraites fermées

L'Eglise invite instamment tous ses enfants à sanctifier le temps du carême. Fidèle interprète de la consigne du Maître: "A moins que vous ne fassiez pénitence, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux", elle leur impose la loi du jeûne pendant quarante jours. Les chrétiens formalistes — et ils sont légion — s'imaginent qu'ils ont accompli tout leur devoir s'ils se sont limités aux règlements imposés. Quant à savoir si leur volonté s'est raffermie, s'ils ont grandi en maturité spirituelle, si leur vie est centrée davantage sur Dieu, ils n'en ont cure; ce qui les intéresse exclusivement c'est de pouvoir se dire qu'ils ont tenu leur part de marché avec Dieu. N'est-ce pas une espèce d'hérésie qu'on pourrait qualifier de catholique tant elle est universelle chez nous? En effet combien nombreux sont ceux qui considèrent leur religion simplement comme un appendice à leur vie ou une activité de plus ajoutée aux autres? L'oeuvre des retraites s'efforce de dissiper cette dangereuse illusion: mais comment pourra-t-elle assainir les esprits qui fuient ou évitent la lumière?

Peut-on espérer une recrudescence de "chercheurs de lumière" pendant le carême?

Programme

MARS

4-7: Institutrices. Predicateur: le R. P. L. Sanschagrin, S.J.

8-11: Hommes, groupe III: Fannystelle, Haywood, St-Claude, La Salle, Ste-Agathe, St-Adolphe. Predicateur: R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.

11-14: Dames et demoiselles ukrainiennes.

15-18: Dames, groupe III: Fannystelle, Haywood, St-Claude, La Salle, Ste-Agathe, St-Adolphe, Letellier, St-Joseph. Prédicateur: R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.

18-21: Dames de la ville. Prédicateur: R. P. H. Delisle, O.M.I.

22-25: Dames, groupe V: Lorette, Ste-Anne, La Broquerie, Vassar, Thibaultville, Ste-Geneviève, Woodridge, South Junction. Prédicateur: R. P. C.-E. Paquette, O.M.I.

PETITE NOTE

M. Jean-Marie Petit, de passage au Manitoba à l'occasion de la prise d'habit de sa fille chez les Chanoinesses, alla faire un tour en aéroplane avec M. Joseph Jamault (aviateur) et visita Winnipeg à vol d'oiseau.

Congrès international de musique religieuse

PARIS — Le comité exécutif des congrès internationaux de musique religieuse communique que le prochain congrès international aura lieu à Paris, du 6 au 12 mai 1957.

"LE MEDECIN MALGRE LUI"

C'est ce vendredi 4 mars, à 8 h. 30 du soir, que la troupe du Cercle Molière interprétera "Le médecin malgré lui", au théâtre Playhouse.

Cette pièce de Molière est une farce plutôt qu'une comédie, mais les personnages conservent assez de naturel pour n'être pas trop invraisemblables.

"La vivacité des dialogues, les jeux de scène, les cocasseries perpétuelles accrochent jusqu'à la fin le spectateur . . . Le comique est proprement irrésistible et Molière fait preuve tout au long de sa farce d'une drôlerie et d'un sens de la satire remarquables . . . Cette farce est certainement l'une des plus alertes et des plus drôles du théâtre de Molière . . ."

Vous pourrez vous procurer vos billets au bureau de l'Enseignement Postscolaire, 138, avenue Provencher (téléphone: 20-2761) jusqu'à 5 h. 30, et à partir de 7 h., au théâtre Playhouse, le soir de la représentation.

Au Collège de St-Boniface

Les trois sagesses du vieux Wang

Un drame d'Henri Ghéon

Oui . . . c'est vraiment un grand drame chinois qui sera présenté au collège les 16 et 18 mars prochains. Tous ceux qui verront **Les trois sagesses du vieux Wang** seront profondément impressionnés. Car il s'agit là d'une histoire vraie. D'une histoire qui nous raconte la vie admirable de Lao Wang, cette figure héroïque qui vécut dans toute son intensité le grand drame du pardon chrétien. Le vieux Wang: quelle sagesse dans cet homme! C'est cette vieille sagesse chinoise qui lui fait dire: "En toutes choses, les hommes sages nous apportent la vérité; il s'agit de la recevoir . . . et de ne pas la laisser perdre".

L'ennemi mortel

Mais devant Lao Wang se dresse son ennemi mortel: le diable chinois, horrible et multicolore. Et grâce au diable, Tchang Fou Tang deviendra un épouvantable meurtrier: il prendra la petite Rose par les pieds et lui brisera le crâne contre le sol . . . Lequel des deux remportera la victoire? Le vieux Wang ou le diable? C'est ce qui fait tout le drame de la pièce!

La vraie Chine

Au moment même ou la Chine communiste se fait de plus en plus agressive à l'égard de nos missionnaires catholiques, il fait bon de se rappeler le vrai visage de la Chine: un visage qui veut s'ouvrir à la vérité.

Cours prénatals donnés à St-Boniface par l'Unité Sanitaire

Une fois par semaine, l'Unité Sanitaire de St-Boniface donnera gratuitement des conférences faisant partie d'un cours prénatal pour les jeunes mamans.

Ce cours sera donné le mardi, de 2 h. à 4 h., dans les bureaux situés au deuxième étage de 326, rue Taché.

Les infirmières, ainsi qu'une experte en alimentation et le médecin de ce département, se chargent de donner ces conférences illustrées par des tableaux et des films.

Pour obtenir de plus amples renseignements, l'on est prié d'appeler l'Unité Sanitaire aux numéros 20-1186 ou 20-1187, immédiatement.

OTTAWA — La Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa annonce la nomination du Dr Sedor Bohatirchuk comme assistant-professeur en anatomie et du Dr Margaret Beznak comme assistant-professeur en physiologie.

La Faculté des arts de la même université fait part des nominations du R. P. Thibaud Gagné, O.M.I., comme professeur-adjoint de philosophie, de M. Thaddeus Jost, comme professeur-adjoint de géographie, et de M. René de Chantal, comme professeur-adjoint de français.

Un aviateur de St-Boniface bientôt de retour d'Europe

METZ, France — Se préparant à retourner au Canada après avoir passé deux ans en Europe avec le C.A.R.C., l'aviateur de 1ère classe J.-D. Dauphinais, 29 ans, fils de M. et Mme Noël Dauphinais, de St-Boniface, nous dit garder d'agréables souvenirs de son séjour et nous parle du contraste existant entre l'Europe actuelle et celle qu'il connut lors de son premier séjour en 1945.

Secrétaire, l'aviateur Dauphinais s'engagea dans le C.A.R.C. en 1951; il avait précédemment servi dans l'Armée canadienne (Lake Superior Regiment et Royal Winnipeg Rifles).

Séjours en Europe

En tant que Canadien français, Duncan Dauphinais a profité de son séjour au maximum et s'est plu à connaître la population dans sa vie quotidienne. "Quel contraste, nous dit-il, avec la première vision de l'Europe que j'eue en atterrissant en Belgique en 1945. Lors de ce premier séjour, je vis un monde désolé: c'était là le résultat de plusieurs années d'une guerre terrible. Partout où j'allais, le même spectacle s'offrait à mes yeux, mais c'est encore en Allemagne que la situation était le plus critique. Quand je revois ces endroits maintenant, alors que tout est reconstruit et prospère, il m'est difficile de revoir ces jours sombres."

L'aviateur Dauphinais fit ses études à l'Institut Provencher, St-Boniface, au Collège St-Paul, Winnipeg, et après son service dans l'Armée, il obtint le diplôme de l'école DVA de Winnipeg. Avant de s'engager dans le C.A.R.C., il travailla pour la Cie de la Baie d'Hudson et le Canadien National et par ailleurs il s'occupa activement de scoutisme.

Pendant son service en Europe, l'aviateur Dauphinais sut profiter des occasions de voyager offertes aux militaires canadiens et à leurs familles. C'est ainsi qu'il visita la France, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Suisse, l'Autriche, l'Italie, l'Ecosse, l'Angleterre et l'Allemagne. "Bien que je garde un excellent souvenir de mon séjour en Europe, conclut-il, il me tarde de revoir ce bon vieux Canada et en particulier St-Boniface."

CITE DU VATICAN — Le Saint-Père a nommé évêque titulaire de Tremithus et auxiliaire de l'évêque de Sées Mgr André Pioger, vicaire général du diocèse. Mgr Pioger est né en 1897 à Alençon.



Le Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb avait organisé, pour le samedi 19 février, une soirée sociale à l'hôtel St-Vital, à laquelle avaient été conviés non seulement ses membres mais aussi ceux des autres conseils et sous-conseils. La photo ci-dessus, prise à cette occasion, représente, à l'avant: **Mme et M. J.-E. St-Hilaire**, grand chevalier du Conseil St-Boniface; **Mme et M. R. Lamoureux**, grand chevalier du Conseil Transcona; **Mme et M. G. Robidoux**, grand chevalier du Conseil St-Pierre. (Photo Gene Gauthier)



L'Aviateur de 1ère classe J.-D. Dauphinais, fils de M. et Mme Noël Dauphinais, de St-Boniface, qui, après quelque 2 ans de service outre-mer, sera bientôt de retour au pays. (Voir article). (Photo Défense nationale)

Suggestions de l'Unité Sanitaire

pour vivre sainement

Chronique sur l'éducation en matière de santé, de l'Unité Sanitaire de St-Boniface, en coopération avec ce journal

Au cours de nos dernières chroniques, pendant que nous nous entretenions de la valeur nutritive des aliments, l'Unité Sanitaire faisait une expérience intéressante avec des rats blancs.

Oui, seize rats blancs âgés de 4 semaines ont été fournis par le Collège Médical, mis dans des cages (deux par cage) et livrés à 4 écoles des districts de St-Boniface et Norwood. Les garçons qui suivent les cours manuels à l'école Provencher construisirent les cages pour les rats placés aux écoles Provencher et Marion; ceux du Norwood Collegiate firent les cages placées aux écoles Nordale et King George.

Régime nutritif

Pourquoi des rats à l'école? Pour apprendre? Non! Pour enseigner! Nous avons cru qu'il était temps de démontrer aux enfants l'importance de suivre les règles alimentaires du Canada. Les rats blancs requièrent le même genre de nourriture que nous pour croître et se maintenir en bonne santé. C'est pourquoi l'on sert à deux rats les aliments spécifiés dans les "Canada's Food Rules", soit: du jus d'orange, des céréales de grain entier, du pain, du beurre ou de la margarine fortifiée, des patates, et deux autres légumes (servis crus quelquefois), des fruits, de la viande, du fromage. On leur fait boire du lait. Aussi, une fois par semaine, ils reçoivent une goutte d'huile de foie de morue (source de vitamine D).

Alimentation pauvre

A deux autres rats l'on sert des patates, du pain, du beurre ou de la margarine fortifiée, des confitures et gelées diverses, du bonbon, du gâteau et des biscuits. Comme breuvage, on leur donne des liqueurs gazeuses, ou du thé et du café.

Les rats se trouvent dans quatre classes du VIe grade. Les élèves leur donnent leur nourriture, maintiennent leurs cages et leurs assiettes propres, et ils les pèsent souvent. On observe attentivement leurs réactions, et maintenant, après quatre semaines, les enfants s'aperçoivent de la différence énorme dans le poids des deux paires. Ceux à qui l'on a servi un régime pauvre en valeur nutritive ne sont pas si alertes que les autres. Leurs yeux ne sont pas aussi brillants, ni leur poil aussi lustré; leur queue commence à peler; ils sont nerveux et plus mauvais, et bien qu'ils aient constamment de la nourriture en face d'eux, ils semblent toujours chercher quelque chose.

Expérience profitable

Etant donné que les écoliers apprennent beaucoup plus par les yeux que par les oreilles, nous espérons qu'après avoir observé les résultats de l'expérience tentée avec les rats, les enfants réaliseront la nécessité de consommer des aliments riches en valeur nutritive.

Si le corps est sain, l'esprit le sera également. Et c'est là une condition essentielle pour bien apprendre. De plus, si les enfants prennent de bonnes habitudes d'alimentation lorsqu'ils sont jeunes, ils les garderont toute leur vie.

Programme "4 points" à suivre

Traçons donc le programme à 4 points suivant:

(a) Boire au moins une chopine de lait par jour;

(b) Boire chaque jour du jus d'orange ou de tomate, ou manger une orange ou la moitié d'une pamplemousse;

(c) Prendre chaque jour de l'huile de foie de morue ou autre source de vitamine D;

(d) Diminuer la consommation d'aliments sucrés.

Aiderez-vous vos enfants à prendre ces habitudes nutritives selon les "Canada's Food Rules"? Les enfants ont besoin, chaque jour, des aliments les meilleurs pour leur croissance et leur santé. Les rats démontrent aux enfants ce qu'il faut manger pour être en santé. Servons donc ces aliments à nos enfants!

Précieux-Sang

Le comité des parties de cartes de la paroisse du Précieux-Sang vient encore une fois inviter tous nos amis de St-Boniface, Winnipeg et Norwood à venir passer une soirée agréable dans notre paroisse — chaque mardi, à 8 h. 30. Tous seront les bienvenus. C'est une bonne manière de rencontrer nos compatriotes et de se faire de nouveaux amis.

La partie du 22 février fut encore un beau succès. Nous étions heureux d'accueillir plusieurs personnes de la paroisse de la basilique qui sont venues nous encourager.

Cette soirée du 22 février fut organisée par Mme Joseph Alary, aidée des dames dont les noms suivent: Mmes H. Monnier, G. Monnier, J. Jamault, G. Ferland, G. Gagné, J.-J. Trudel, Jean Paquin, E. Cossette, J.-L. André, J.-E. Dumas, A. Parent, J. Girard, G. Gélinas, J. Harrison, P. Lévesque, M. Prince, E. Desrosiers et J. Laurin.

Remerciements à nos généreux donateurs: M. D. Rémillard, M. J.-B. Poitras, Rév. Sr M.-Archangela, l'Ecole Ménagère, Swift Canadian, Paulin's Biscuit, Canada Packers, Canada Safeway, Shea's et Grant's.

Gagnants aux cartes

Prix d'entrée: Mme H. d'Eschambault.

Cinq mains: Mmes A. Arnould, G. Poitras, M. Fortier, A. Savard et E. Gagnon et M. P. Demeule.

Cagnotte: Mme Baddon et Mlle Jeannine Moquin.

Rafle: Rév. F. Beaulieu, O.M.I., Mmes G. Moyse, U. Rémillard, J. Poirier, G. Yost, L. Painchaud, E. Cossette, A. Robin, S. Tremblay, G. Monnier, G. de Montigny, Y. Pichette, C. Buffet, A. Pichette, H. Addy, J. Alarie, C. Ledoux, A. Arnal, G. Rodrigue, C. Bertrand, V. Aklund et R. Hupé, Mlles A. Guénette, T. Bouchard et H. Courteau, MM. E. Laforme, D. Normandeau, H. Prud'homme, H. Beaudry, S. Duguay, H. Sourisseau, A. Demeule, M. Cyeklisk, Louis Boux et L. Fortier.

Rafle spéciale: Mme A. Aklund et M. Léo Simard.

Oratorio de Berlioz donné à la Basilique le 18 avril

Les éléments musicaux de notre centre français sont de nouveau en éveil. Non satisfaits des gloires passées, des grandes poussées d'enthousiasme qui ont permis de réaliser des succès comme "Roméo et Juliette", les "Sept paroles du Christ", l'"Arlésienne", "Mireille", la "Rencontre dans l'escalier", pour ne mentionner que les points les plus lumineux, ils viennent de dévoiler un nouveau projet, ambitieux certes, mais possible à ceux qui ne se laissent pas dérouter par les difficultés. C'est dans le domaine de la musique sacrée, cette fois-ci, qu'ils ont cherché une oeuvre certaine d'intéresser tous les mélomanes.

"L'enfance du Christ"

Il s'agit de "L'enfance du Christ", un oratorio du célèbre compositeur français, Hector Berlioz. L'oeuvre sera présentée avec grand choeur et orchestre en la basilique de St-Boniface le lundi 18 avril. Les bénéfices de la soirée seront versés au fonds de restauration des orgues de la basilique.

Il va sans dire qu'une oeuvre de cette importance requiert le concours de tous nos meilleurs talents. Notre groupe ethnique a la bonne fortune de posséder, dans la personne de M. Marius Benoist, un musicien accompli, chef d'orchestre de tout premier ordre qui, depuis nombre d'années, ne ménage ni son temps ni ses efforts pour faire connaître et aimer les grands chefs-d'oeuvre de la musique dans notre milieu. La renommée de M. Benoist, tant comme musicien que comme compositeur, a depuis longtemps franchi les bornes de notre province et il se place au premier rang des personnalités musicales canadiennes.

Nos artistes

Nos meilleurs artistes ont consenti à prêter leurs talents pour assurer le succès de cette soirée musicale. Nous aurons donc le plaisir d'entendre, réunis pour la première fois sur un même programme, nos vedettes les plus brillantes: Mme Rolande Garnier, Mlle Fabiola Desrosiers, M. Georges Paquin et M. Léo Brodeur, ainsi qu'un jeune chanteur de Winnipeg, M. Peter Van Ginkel, émigré de Hollande depuis un peu plus d'un an. On pourra entendre M. Van Ginkel au programme des "Singing Stars of Tomorrow" dimanche prochain, le 6 mars, à 8 h. du soir.

Un programme musical comme celui que nous prépare M. Benoist, c'est l'événement marquant de toute une génération; c'est quelque chose qu'on entendra peut-être qu'une seule fois au cours de sa vie et dont on chérira le souvenir pendant de longues années. Nous savons que la réalisation artistique de cette soirée est en bonnes mains; il ne reste à notre population qu'à en faire un succès au point de vue pratique, c'est-à-dire en se faisant un point d'honneur de remplir la basilique le 18 avril.

16.22 p. 100 des étudiants d'université fréquentent des inst. catholiques

TORONTO — Au premier novembre 1954, il y avait, dans les universités de la province d'Ontario, y compris les institutions affiliées, 17,896 étudiants de plein exercice. C'est une augmentation de 755 sur l'année précédente. Par étudiant universitaire, on entend celui qui a dépassé la XIIIe année.

De ce nombre, 2,901 se trouvent dans les institutions catholiques, soit 16.22% de la population étudiante totale.

Aux institutions d'enseignement supérieur d'Ontario, le gouvernement fédéral a distribué pour l'année académique 1954-55 la somme de $2,523,000, dont $409,236 aux institutions catholiques.

au Cercle Ouvrier Démonstration culinaire

Le Club des Femmes Libérales de St-Boniface présentera une démonstration culinaire (travelling kitchen), conduite par Dorothy Faulconer, dans la salle du Cercle Ouvrier, le mercredi 9 mars prochain, à 2 h. p.m. Bienvenue à toutes les dames intéressées.

Film du congrès marial national montré aux cardinaux et évêques

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le film du congrès marial national, tenu au sanctuaire de Notre-Dame du Cap et à Trois-Rivières du 5 au 15 août dernier, a été montré au grand salon de l'archevêché de Montréal. S. Exc. Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières et président du Comité épiscopal de l'Année mariale, a présenté le film en hommage à S. E. le cardinal Léger et à ses invités.

Le film est aussi présenté ces jours-ci à S. E. le cardinal J. C. McGuigan, archevêque de Toronto, à S. Exc. Mgr G. Panico, délégué apostolique, et aux autres évêques du Canada.

Une tournée de présentation de ce film commencera ensuite. Ce magnifique film en couleurs, d'une durée de 45 minutes, a été réalisé par la Cie Delta de Shawinigan.

Les religieuses de Laurier ont maintenant un nouveau couvent

LAURIER — Un événement important est survenu dans notre village, le samedi 26 février, lorsque nos religieuses de la Présentation de Marie prirent possession de leur nouveau couvent, situé en face de l'école.

Grâce au travail intelligent et dévoué de M. N. Anderson et de ses compagnons, en particulier MM. Valmore et Joseph Desroches, ce nouvel édifice donne un cachet tout particulier au village. Nous nous réjouissons avec nos religieuses de cette innovation et nous leur souhaitons de trouver dans leur nouvelle résidence tout le bonheur et le charme qu'à certains moments elles ont connu dans leur petit "château Laurier".

Partie de cartes

Malgré la température inclémente, un grand nombre de paroissiens se rendirent pour la deuxième partie de cartes organisée par le groupe de familles D à I, le dimanche 27 février.

Une petite séance eut lieu dans la salle paroissiale, l'après-midi, pour les enfants qui se sont régalés de "Pop Corn" et de cinéma.

Le soir, les prix furent gagnés comme suit: bridge, Mme F. Dutour et M. Rémi Gingras; whist, Mme Rose Delaurier et M. Edgar Boisvert; consolation, Mlle Joséphine Dupré et M. Roland Maguet; prix d'entrée, Mlle Angéline Gamache. Mme F. Dutour avait offert une belle boite de chocolats pour tirage. Elle fut gagnée par M. Emile Dheilly.

Après le bingo et le goûter habituels, nous avons aussi joui du cinéma. Les films avaient été fournis par l'Université du Manitoba. Tous nos remerciements aux organisateurs et à l'assistance qui nous a encouragés par sa présence.

Lors de la dernière réunion des Fermiers Unis, le 25 février, il fut décidé de présenter une motion à la Commission des services d'utilité publique en protestation contre l'augmentation du coût du téléphone.

Mlle Rita Bouchard, de Biggar, Sask., a passé quelques jours dans sa famille.

M. Noël Chartier, pionnier d'Aubigny, est décédé

AUBIGNY — Le dimanche 20 février décédait subitement M. Noël Chartier alors qu'il était en visite chez sa soeur, Mme Narcisse Girouard, de St-Norbert. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Zéphirine Hébert (petite-fille de Janvier Hébert qui avec le père du défunt, Flavien Chartier, furent les 2 premiers colons d'Aubigny), 9 enfants: Pierre, d'Edmonton, Emilien, Mme J.-L. Richard, Louis, Adélard, de Sudbury, Joseph, Laurent, de Winnipeg, Léo et Thérèse (Mme René Robert). Tous étaient présents aux funérailles.

M. Chartier était âgé de 74 ans. Il laisse le souvenir d'un paroissien paisible et charitable. Le service fut chanté par M. le curé, assisté de Mgr J.-A. Beaudry et de M. l'abbé R. Roy, comme diacre et sous-diacre.

Remerciements

La famille Chartier remercie ses parents et amis pour la sympathie témoignée à l'occasion des funérailles de M. Chartier, en dépit d'une température de 30 sous zéro.

Ci-dessus apparait l'equipe triomphante qui a obtenu les magnifiques 1ers prix — dons de la Cremerie de Lourdes et du Plan de Semence de Lourdes — au bonspiel de Notre-Dame de Lourdes. De gauche à droite, on distingue: **John Brick (skip), Marcel Hébrard, Albert Julien** et **Maurice Müller.**

Le comité du tournoi désire offrir ses félicitations à M. John Brick et à son equipe pour leur brillante victoire. Aussi, grands mercis aux généreux donateurs, MM. Boulic, Roch et Vuignier.

Mme E. Touzin, âgée de 81 ans, est décédée à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le jeudi 17 février, après une longue maladie, s'éteignait doucement Mme Exilia Touzin (née Bouvier), âgée de 81 ans et 11 mois.

Née à St-Guillaume, P.Q., elle vint en 1909 s'établir avec sa famille à St-Jean-Baptiste où elle laisse le souvenir d'une grande chrétienne. Son mari la précéda dans la tombe en 1943.

Mme Touzin laisse dans le deuil quatre fils: Ernest, Germain, Gérard et Gustave; quatre filles: Marie-Anne, Martine, Mme H. Baril (Lucia) et Mme Edouard Gérard (Gertrude), ainsi que neuf petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à St-Jean-Baptiste le mardi 22 février. M. l'abbé S. Caron, curé, assisté de M. l'abbé J. Jolicoeur, curé de Ste-Elisabeth, et du R. P. Therrien, C.S.V., d'Otterburne, officiait.

M. E. St-Amant dirigeait la chorale, accompagnée à l'orgue par Mme Noël Létourneau. Un cantique fut exécuté par M. Albert Champagne.

Mmes Clovis St-Amant et Albert Gariépy firent la quête. Les porteurs furent MM. Nestor Lafond, Denis Grégoire, Euclide et Gilles Bouvier, Roger et Marcel Touzin.

La défunte était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Remerciements

La famille Touzin désire remercier cordialement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son deuil récent, spécialement M. le curé pour son dévouement.

Soirée au profit de la Marche des dix sous, à St-Laurent

ST-LAURENT — La soirée du mardi gras, 22 février, fut un grand succès. La salle était bien remplie et on recueillit la somme de $35.00 pour la marche des dix sous. Des prix furent attribués pour les plus beaux costumes. Mme Yves Kerbrat remporta le prix pour costume breton; le 2ème prix alla à Mlle Dianne Chartrand, pour costume de garde-malade.

Le prix pour la course à l'oeuf dans une cuillère fut gagné par Mlle Jeannette Coutu et M. Denis Chartrand.

Les prix pour danses carrées furent attribués comme suit: couples âgés, M. et Mme J.-E. Verrier, M. Denis Allard et Mme James Hall; couples d'âge moyen, M. et Mme Wilfred Chartrand; couples de jeunes, Mlle Nora Gaudry et M. Robert Chartrand.

La lampe électrique mise en loterie fut gagnée par Mlle Léona Rainville.

Soirées de cartes

Le dimanche 20 février eut lieu, à la salle paroissiale, la première de nos parties de cartes au profit de l'orgue. Malgré le mauvais temps, il y avait une bonne assistance.

Au nom du comité de l'orgue, nous remercions tous ceux et celles qui sont venus nous encourager.

Les gagnants aux cartes furent comme suit: dames — Mlle Denise Chartrand (1er), Mlle Doreen Gaudry (2ème), Mlle Rosaline Chartrand (consolation); hommes — M. Robert Lambert (1er), M. Clément Chartrand (2ème), M. Arthur Allard (consolation). "Cake walk", M. G. Gaudry et Mlle Boyer; encan chinois, M. Etienne Boyer.

La 2ème soirée de cartes au profit de l'orgue aura lieu le dimanche 6 mars, à la salle paroissiale. Elle est organisée par Mme J.-M. Fontaine et M. Jules Chartrand, aidés de Mme Lévis Chartrand, membre du comité des soirées. Tous sont invités à y prendre part.

Va-et-vient

MM. et Mmes Adrien Chartrand et Cyrille Lavallée et M. Armand Buors sont allés au festival du Pas, Man.

M. et Mme David Coutu, de Winnipeg, et leurs jeunes filles, Mlles Florence, Jeannette et Denise, et M. Denis Chartrand étaient en visite ici récemment.

M. et Mme Pierre Combot et M. H. Lahaie, de Dufresne, visitaient M. et Mme F. Gratton, récemment.

Carnaval d'hiver, à St-Claude, le dimanche 6 mars prochain

ST-CLAUDE — Le dimanche 6 mars aura lieu un carnaval d'hiver à la patinoire, sous les auspices du club de gouret. Il y aura un concours de "reine du carnaval" et quatre candidates seront sur les rangs. Elles représenteront les organisations suivantes: l'Union des Fermiers, le club de gouret, le club de curling et les commerçants du village. Des billets pour chacune des candidates seront vendus jusqu'au 6 mars. C'est à vous à vous les procurer afin de couronner votre reine favorite.

Ce carnaval sera sous forme de mascarade et tout participant doit se présenter en costume de mascarade. Des prix seront donnés pour une variété de costumes, ainsi que des prix de courses en patins, seuls et à deux. Il y aura une partie de balle au balai sur la glace, sans patins, et cela seul assure une après-midi de plaisir. Le but de ce carnaval est de prélever des fonds pour le club de gouret et l'ouverture d'une salle de gymnastique.

Venez en grand nombre jouir d'un spectacle tout nouveau, tout en encourageant les entreprises des jeunes de St-Claude.

Baptême

Le 22 février: Gérald-Joseph-Robert, né le 12 février, fils de M. et Mme Ernest Vandel. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Vandel.

Jubilés d'argent

Une réception "surprise" eut lieu chez M. et Mme Léon Rey, le samedi 19 février, en l'honneur de M. et Mme Antoine Jacques, qui célébraient leur 25ème anniversaire de mariage du 20 février. M. Lionel Rey, au nom des quelque 20 parents et amis présents, présenta aux jubilaires un joli service d'argenterie.

Le dimanche 27 février, M. et Mme Georges Lacroix célébraient, dans l'intimité de leur famille et parents, le 25ème anniversaire de leur mariage du 26 février. De nombreux cadeaux furent présentés par chacun des enfants et des parents présents.

• • •

D'après un article tiré d'un journal de Banff, Alta, la ville de Calgary, lors de son carnaval d'hiver, avait comme représentante pour le concours de la reine du carnaval, Mlle Elisabeth Legras, de Calgary. Mlle Legras, une jolie brunette de 24 ans, est originaire de St-Claude, étant née ici et ayant fait ses études ici. Ses parents, M. et Mme Emile Legras, résident à St-Claude.

Bonspiel des dames tenu à Elie les 18 et 19 février

ELIE — Les vendredi et samedi 18 et 19 février avait lieu un bonspiel pour dames. Des équipes de Marquette, Meadow Lee, Dacotah et Oakville y prenaient part. Les gagnantes furent: 1ère compétition — 1er prix, une équipe de Marquette; 2ème, l'équipe de Mary Thompson; 3ème, l'équipe d'Elise Dufour; 4ème, une équipe d'Oakville; 2ème compétition — 1er prix, l'équipe de Mary Désilets; 2ème, l'équipe de Meadow Lee; 3ème, Dacotah; 4ème, Edna Black.

Baptêmes

Le 20 février: Grégoire-Jacques, fils de M. et Mme Bernard Bradshaw (Jeannette Désilets). Le bébé eut pour parrain M. Jim Bradshaw, remplacé par M. Lionel Désilets, et pour marraine Mlle Rolande Désilets. Mme Lionel Désilets portait l'enfant.

Le 27 février: Alfred-Benoit-Joseph, fils de M. et Mme Julien Bernardin. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Bernardin.

Le 27 février: Linda-Marie-Monique, fille de M. et Mme Oliva Dufour. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Beaudry.

Va-et-vient

M. et Mme Lévesque nous ont quittés pour aller demeurer à South Junction.

Une partie de nos voyageurs sont de retour. Ce sont M. et Mme Mérile Beaudry, M. et Mme Charles Chabot, Mme Laurent Chabot, M. Edouard Chabot et Mlle Claire Chabot.

Etaient de passage chez M. et Mme Fernand Gervais: M. et Mme Edmond St-Hilaire et M. et Mme Claude Carrière.

Partie de cartes

Le club de curling organisa une partie de cartes qui remporta un très beau succès. Les gagnants furent:: dames — Mme E. Black (1er prix), Mme Roland Préfontaine (2ème prix); hommes — M. Albert Ménard (1er prix), M. A.-M. Le Sann (2ème prix); M. Frank Le Sann (prix de consolation).

Sainte-Claire

Baptêmes

Marie-Monique-Liliane, fille d'Ephrem Carrière et d'Irma Grenon. Parrain, Ferdinand Carrière; marraine, Mme Hervé Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Madeleine-Irène, fille d'Hervé Mailhot et de Louise Vermeylen. Parrain, Georges Mailhot, oncle de l'enfant; marraine, Yvette Lachance, sa cousine.

Charles-Emile, fils d'Albert Branconnier et de Clarinda Lucier. Parrain, Emile Lucier; marraine, Edna Lucier, oncle et tante de l'enfant.

Pierre-Louis-Joseph, fils de René Carrière et de Rose Davey, né le 16 février. Parrain, Louis Davey, oncle de l'enfant, remplacé par Clément Carrière; marraine, Marthe Davey, sa tante.

Soirée récréative organisée par la JAC à N.-D. de Lourdes

N.-D. DE LOURDES — Soirée agréable... magnifique même! Le dimanche 27 février, un nombre remarquable de petits et grands, paroissiens et étrangers, se rassemblaient dans notre salle paroissiale pour la soirée de cartes organisée par les jeunes de la J.A.C. Ce fut un vrai succès, grâce à l'assistance nombreuse et au dévouement de bien des jeunes, entre autres du maître de cérémonies, M. Hector Bahuaud, qui, malgré les caprices du microphone, sut nous intéresser et nous enthousiasmer.

Un programme récréatif très intéressant nous fut présenté. Il comprenait entre autres une comédie en trois actes interprétée par un groupe d'hommes de la paroisse.

De magnifiques prix furent distribués aux chanceux. A la tombola, le premier prix de $10.00 fut gagné par M. Robert Tranq, de St-Lupicin, le deuxième, qui consistait en deux lampes de boudoir (don de M. le vicaire), fut décerné à Mme Joseph Droux et, enfin, M. Georges Jamault remporta le 3ème prix de $5.00 (don de M. Roméo Dupasquier).

Les prix de cartes furent attribués comme suit: (dames) 1er, Mme Julie Fouasse; 2ème, Marie-Ange Girouard, consolation, Mme Louise Sauteur; (hommes) 1er, M. Jos. Heiget, de St-Claude, 2ème, M. Charles Sala, consolation, M. Pierre Badiou.

A la fin de la soirée, un succulent goûter fut servi et tous s'en retournèrent contents et fiers de leur soirée, surtout les jacistes qui y ont apporté tant de peine.

Nos remerciements sincères à tous les bienfaiteurs et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette veillée. Un merci tout spécial à notre aumônier, M. l'abbé Lucien Roy, qui nous seconda de ses services et de sa collaboration.

St-Norbert

Tableau d'honneur au couvent

Grade I: Lucienne Tellier.
Grade II: Yvette Dupuis.
Grade III: Claire Joyal.
Grade IV: Cécile Danais.
Grade V: Denise Lord.
Grade VI: Anna Labelle.
Grade VII: Diana Dorge.
Grade VIII: Juliette Champagne.
Grade IX: Rose-Marie Collette.
Grade X: Cécile Demarcke.
Grade XI: Shirley Demarcke.
Grade XII: Marguerite Bibeau.

Bonne volonté à parler français — Cercle Madeleine de Verchères: Annette Bouchard, Marie Bissonnette.



La Rév. Sr Marie-Yvonne (née Dolorès Lachance), d'Elie, a prononcé le 11 février dernier ses premiers voeux de religion dans la congrégation des Medical Mission Sisters dont la maison-mère est à Philadelphie, Penn. Le même jour, des cérémonies de profession avaient aussi lieu dans les maisons provinciales de la communauté en Angleterre, en Inde et au Pakistan. Les Medical Mission Sisters, fondées il y a quelque 30 ans et comptant aujourd'hui environ 500 sujets, se consacrent aux soins des malades en pays de mission. Elles dirigent des hôpitaux en Inde, au Pakistan, en Afrique et en Amérique du Sud, et des centres médicaux en Indonésie et dans le sud des Etats-Unis.

Moorhead, Minn.

Ont rendu visite dernièrement à M. et Mme Eddie Marchand: M. et Mme Rosario Rochon, de St-Pierre, et M. et Mme Armand Dumont, d'Otterburne.

Un film d'action intense les 9 et 10 mars prochains

Mercredi soir, au théâtre de St-Pierre, et jeudi soir, au théâtre Paris, on fera tourner un film d'une grande valeur: "Plus fort que la haine", tragédie d'origine italienne mettant en scène tout un groupe d'acteurs français et italiens, tels que Claudine Dupuis, Rossano Brazzi, Charles Vanel et autres.

Thème du drame

Un seigneur Comte, gros propriétaire terrien, voyait ses terres péricliter. Son régisseur projetait d'acculer son maître à la faillite, dans le but de provoquer son expropriation et de s'emparer de ses terres. La plupart de celles-ci restaient incultes.

Cependant, la famille de Diego Costa progressait dans le travail et prouvait au Comte que ses terres seraient fertiles si elles étaient cultivées. Il n'en fallut pas davantage pour déclencher la haine du régisseur et de ses fils qui projetèrent l'exécution de Diego. Sa femme y périt aussi. Leur ferme fut confiée au brave Torry et leur fils partit en Amérique.

Quand il en revint, devenu homme, il gagna la confiance du Comte, se mit courageusement au travail, distribua terres et maisons à ceux qui le méritaient et apporta la prospérité dans le pays. Alors les haines redoublèrent et le fils de Diego fut à son tour en danger. Heureusement qu'une histoire d'amour s'en mêla: la fille du régisseur lui sauva la vie et l'épousa.

Beaux paysages de Sicile. Beaucoup d'émotions, de coups de feu, d'exécutions. Beau caractère du fils de Diego que l'on ne voit jamais les armes à la main dans un pays où tout le monde les a. Son courage en impose et rassure les timides.

• • •

La semaine suivante, le jeudi 17 mars, on fera tourner un film religieux, "La vie de Jésus", auquel tous, enfants et adultes, sont conviés.

Belmont

Mlle Jeannette Lussier, qui fut hospitalisée à l'hôpital de Glenboro pendant 12 jours, souffrant de fièvre rhumatismale, est de retour chez elle en bonne voie de guérison.

LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION

Programmes à CKSB

Dimanche 6 mars, 6 h. p.m. — S. Exc. Mgr Maurice Baudoux
Lundi 7 mars, 6 h. 30 p.m. — M. Pierre Raimbault (commissaire)
Mardi 8 mars, 6 h. 30 p.m. — Mlle Léonie Guyot (institutrice)
Mercredi 9 mars, 6 h. 30 p.m. — M. Roland Trudeau (commerce)
Jeudi 10 mars, 6 h. 30 p.m. — Mme Brunelle Léveillé (parent)
Vendredi 11 mars, 6 h. 30 p.m. — M. Henri Prud'homme (industrie)
Samedi 12 mars, 6 h. p. m. — Lucien Charrière (étudiant)

La soirée du 13 février à Otterburne fut un succès

OTTERBURNE — Le groupe des familles du village a organisé sa partie de cartes pour le 13 février. La soirée s'est passée dans une atmosphère de gaieté familiale.

Au programme récréatif figuraient: Léon Parisien (violon), Madeleine Lacasse et Gratia Robidoux (piano), un groupe de Jacistes (chants), Rodolphe Rochon, C.-Auguste Roy.

Les familles organisatrices ont fait le don d'un dollar chacune: J.-H. Desrosiers, Eugène Genest, Alfred Genest, Aurèle Lacasse, Jean Moal, François Proulx, Hector Proulx, Allan McVicar, Joseph Gobeil, C.-A. Roy, Jean Saltel, J.-H. Turenne et Charlemagne Vermette.

Voici les noms des gagnants: prix de cartes: René Gagné et Charlemagne Vermette; prix de présence: Mme Noëlla LaRoche et Denis Carrière; bingo: Renée et Doris Gagné, Irène Delorme, Hélène Robidoux, Mmes J.-H. Desrosiers, Louis Robidoux, Léo Carrière et Elisa Roy, M. Antonio Roy, jr. Tirages: Hélène Bell (service de vaisselle), Mme Emile Roy ($5.00), C.-A. Roy et Eugène Genest.

Naissance

Mary-Elisabeth-Paulette, née le 18 février et baptisée le 27, fille d'Allan E. McVicar et d'Aline Genest. Parrain et marraine, Paul Genest et Thérèse Genest, oncle et tante de l'enfant.

J. A. C.

Le 13 février, sous la direction de M. l'abbé L. Bouvier, aumônier de l'Action catholique, il y eut pour nos jeunes une récollection spirituelle qui s'est terminée par une heure sainte, pendant laquelle 11 jeunes de la paroisse ont été reçus officiellement dans la Jeunesse Agricole catholique. Nos chaleureuses félicitations à ces jeunes et nous souhaitons qu'ils demeureront toujours fidèles à leur idéal.

15e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé M. Dacquay, de Lourdes

N.-D. DE LOURDES — Le 18 février, fête de sainte Bernadette, M. l'abbé M. Dacquay, curé, célébrait son 15e anniversaire d'ordination sacerdotale. Les élèves de l'école du village se rendirent dans l'après-midi en la salle paroissiale pour lui offrir leurs voeux.

Un morceau de piano à 4 mains exécuté par Mlles Annette Bazin et Odette Jamault ouvrit le programme qui se déroula comme suit: les grades I et II exprimèrent leurs voeux en un petit compliment bien goûté de tous; ensuite, les grades III et IV rendirent un chant de fête "Gai lon-la, gais les écoliers"; puis vint une petite saynète intéressante par les garçons des grades V et VI; ensuite, Denis Lamoureux nous exécuta un morceau d'accordéon. Suivit un monologue "L'oiseau qui dit Ave" par Jeanne Delaquis; finalement, la chorale de l'école présenta un chant de fête "La Margarita".

M. Alban Préjet lut l'adresse de circonstance. Puis, deux petits, Gilbert Le Néal et Paul Brisson, présentèrent un bouquet spirituel et une somme de quinze dollars, en gage de reconnaissance.

Pour terminer cette fête, M. le curé nous adressa la parole et nous donna sa bénédiction.

Baptême

Le 19 février: Lorraine-Marie-Emma, fille de Paul Vuignier et d'Alice Théroux, née le 3 février. Parrain et marraine, M. et Mme René Labossière, oncle et tante de l'enfant.

La messe du mercredi des cendres célébrée dans 2 usines aux Etats-Unis

BOSTON — LL. EE. NN. SS. Richard J. Cushing, archevêque de Boston, et J. F. Minihan, évêque auxiliaire, ont célébré la messe du mercredi des cendres aux deux usines de la "General Electric" à Lynn, Mass.

Durant le carême, il y aura une messe à ces deux usines chaque mercredi midi; des offices protestants auront lieu le jeudi midi. On dit que c'est la première fois que des offices religieux ont ainsi lieu régulièrement dans des usines en Nouvelle-Angleterre.

Les deux usines comptent ensemble 20,000 employés.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées:

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mar. 8 mars	St-Adolphe	Local de l'Unité	1.30— 3.00 p.m.
Mer. 9 mars	Steinbach	Local de l'Unité	1.30— 3.30 p.m.
Jeu. 10 mars	Niverville	Ecole	1.30— 3.00 p.m.
Ven. 11 mars	Ste-Geneviève	Domicile de Mme V. Ganier	10.00—11.30 a.m.
Ven. 11 mars	Lorette	Local de l'Unité	1.30— 3.00 p.m.

LETTRES AU RÉDACTEUR

N.D.L.R. — "La Liberté et le Patriote" a reçu plusieurs lettres relativement à la série d'articles qu'il a publiés sur la consommation des boissons alcooliques au Manitoba français. Nous en faisons paraître quelques-unes tout en les abrégeant à cause du manque d'espace. Seules les lettres qui sont signées sont acceptées. En raison du caractère des lettres reçues, nous préférons ne pas dévoiler leur auteur ni leur provenance.

• • •

Monsieur le Directeur,

J'ai lu vos articles. Ils sont intéressants. Vous conviendrez avec moi, cependant, que je suis libre de faire ce que je veux avec mon argent. Alors, au point de vue statistique, ça m'intéresse; mais à part ça, aucunement.

Un vieil abonné.

N.D.L.R. — Chacun est libre de faire ce qu'il veut avec son argent après qu'il a rempli ses devoirs de justice et de charité.

• • •

Monsieur,

Le grand mérite de vos articles aura été de nous faire saisir ce que nous ne voulons pas avouer à moins que nous ne soyons poussés au pied du mur.

Notre famille jouit d'une bonne réputation. Je suis syndic et commissaire d'école. Je ne m'enivre pas. Savez-vous, cependant, que je consomme pour au moins $300 de liqueurs par année, bière, boissons et un peu de vin?

Il faut prendre le temps d'additionner ces choses.

Bien à vous,

Un compatriote.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir lu votre première nouvelle au sujet de la bière, nous nous sommes dit, ma femme et moi, "ils se trompent". Quand la deuxième a paru, nous avons conclu: "décidément, ils sont fous". Puis, le samedi soir, nous avons computé soigneusement ce que nous avions dépensé pour la boisson et les cigarettes. La boisson: quelque $210 par année: les cigarettes, plus de $3,000 depuis notre mariage il y a 20 ans et 4 mois. A cause de vos articles le gouvernement Campbell perdra au moins 100 dollars de taxes que ma famille lui versait.

Vos articles nous ont ouvert les yeux.

Intéressés.

• • •

Cher monsieur,

Depuis quand **La Liberté et le Patriote** a-t-il décidé de se faire la police des liqueurs au Manitoba? Vous semblez croire que vous êtes très bien renseigné.

Je ne comprends rien à votre nouvelle attitude.

Un ancien.

N.D.L.R. — L'enquête dont notre journal vous a déjà révélé quelques détails a débuté en 1949. Nous sommes, en effet, fort bien renseignés et prêts à faire face à toutes les difficultés qu'on suscitera.

• • •

Monsieur,

Le chiffre d'affaires que vous attribuez à mon hôtel est inférieur à la réalité. Vous nuisez ainsi aux chances que j'avais de vendre mon hôtel à un prix élevé.

Un abonné et un propriétaire.

N.D.L.R. —Nous avons en effet diminué le chiffre de vente de la bière dans votre hôtel de quelque $300. Nous voulions être sûrs que l'on ne nous accuserait pas d'exagération. Nous ferons la correction si vous le désirez.

• • •

Monsieur,

A titre de curé, je crois pouvoir affirmer que mes paroissiens en âge de boire ne dépensent pas $15.00 chacun par année pour les boissons alcooliques. Je ne crois pas que l'on boive des boissons fortes dans une seule famille chez nous. Quant à la bière, si l'hôtel en vend pour des milliers de dollars comme vous dites, ça doit être à des étrangers ou à des touristes.

Un curé.

N.D.L.R. — Nous invitons Monsieur le curé à passer à nos bureaux. Nous pourrons lui fournir tous les renseignements qu'il désire. Nous le répétons, il se consomme pour $33,500,000 de boisson chaque année dans notre province, ce qui représente en moyenne plus de $42.00 par personne, quel que soit son âge.

• • •

Monsieur,

Permettez-moi de me servir d'une expression populaire: "Vous êtes dans les patates" quant à la consommation des liqueurs chez nous. Votre chiffre est loin d'être conforme à la réalité. Vous avez tenu compte de l'achat de bière, vins et spiritueux aux magasins du gouvernement. Chez nous, on n'est pas assez stupide pour aller donner 52% de notre argent aux gouvernements Campbell et St-Laurent. Nous faisons notre bière, notre vin et notre boisson forte. Ils valent ceux que la "Government Liquor Commission" vend. Nous vous invitons à venir les goûter dans nos bois.

Un bûcheron.

N.D.L.R. — Nul doute que vos boissons valent celles de la Commission des Liqueurs, surtout s'il s'agit de Rye, de Scotch et de Brandy baptisés. Il semble que la commission paie un prix formidable pour l'eau au Manitoba!

• • •

Monsieur le dirigeant,

Vos fameux articles sur la consommation des boissons alcooliques ont semé la discorde dans notre ménage. D'abord le curé en a parlé longuement en chaire, ensuite ma femme ne cesse de me mettre vos chiffres sur le nez. Je n'aurai de paix que lorsque je cesserai d'aller à l'église et que je quitterai le foyer. Vous serez responsable de mes troubles matrimoniaux.

Dégoûté.

N.D.L.R. — A notre ami de choisir entre les bouteilles et son foyer.

• • •

Monsieur le Directeur,

Je vous savais du courage et de l'énergie mais pas autant que ça. De grâce, continuez. Jamais **La Liberté et le Patriote** ne s'est révélé aussi bien renseigné, aussi désireux d'aider ses abonnés qu'il ne l'a été depuis un mois. Enfin, notre hebdomadaire est devenu un grand journal qui se fiche de la popularité passagère.

Ci-inclus renouvellement pour 3 ans.

Un fermier.

• • •

Monsieur le Directeur,

Notre curé a dit en chaire dimanche que vos chiffres au sujet de la boisson étaient exagérés. Pour une fois nous nous sommes entendus 100 pour cent avec lui. Mais, l'après-midi, nous avons tenu une petite réunion chez un ami du village et nous nous sommes dit: "Entre nous les boys, voyons combien nous dépensons pour la boisson par année". Nous étions sept, et je regrette d'avoir à l'avouer, nous en sommes tous venus à plus de $150.00 par année, sans compter les verres et bouteilles de bière que nous achetons en passant.

Continuez votre bon travail; plus tard, nous saurons vous en remercier.

Un ami.

• • •

Monsieur le Directeur,

Vos articles sur la consommation des boissons alcooliques au Manitoba ont suscité un très grand intérêt parmi nous. Ils nous ont surtout portés à réfléchir sur ce que nous dépensions pour l'alcool durant une année.

Vous savez sans doute qu'on a mis en doute vos chiffres sur la part des Canadiens français dans la consommation de la bière. Voici ce que j'ai fait à St-Boniface vendredi soir dernier, après l'exercice du chemin de la Croix, et samedi soir, après la sainte messe: je suis allé à deux hôtels, l'un dans St-Boniface, l'autre dans Norwood. Dans le premier, 85% des clients dans le "beer parlour" étaient de langue française, et dans le deuxième, considéré comme hôtel anglais, 65% au moins des clients étaient de langue française.

J'ai cru que ces chiffres vous intéresseraient.

Bien à vous,

Un abonné depuis 1919.

• • •

Monsieur,

Votre campagne en faveur de la tempérance est très incomplète et très imparfaite. Elle condamne, et avec raison, l'usage exagéré des boissons alcooliques et elle n'offre en retour aucun substitut. Que faites-vous du vin durant les repas?

Votre tout dévoué,

Un Français.

N.D.L.R. — La direction de notre journal ne croit pas que l'usage modéré du vin durant les repas soit un luxe. Aux contribuables de faire pression sur notre gouvernement pour qu'il adopte une attitude intelligente à l'égard des vins, particulièrement de ceux qui nous viennent de France et d'Allemagne. En passant pourquoi faudrait-il que nous importions toujours nos vins d'Australie? La Commission des Liqueurs du Manitoba a toujours favorisé les pays du Commonwealth. Preuve que l'impérialisme n'est pas mort puisque l'inamovible Clubb a su faire rejeter la grande majorité des vins de France et d'Allemagne.

• • •

Monsieur,

Notre curé a dit en chaire dimanche que les Canadiens français ne buvaient pas autant d'alcool que **La Liberté et le Patriote** le laissait entendre. Serait-ce mal que de lui faire voir nos familles telles qu'elles sont? Sur 4 familles que j'ai visitées depuis pour discuter le sermon du curé, on m'a fait boire du Rye — que je déteste — aux 4 endroits.

Bien à vous,

Un amant de la bière.

• • •

Monsieur,

Nos gens ne boivent pas $43.00 de boissons par année. Vous êtes dans l'erreur et vous semblez être si sûr de ces chiffres... Je connais les paroissiens de (?), et ceux qui sont d'âge de boire ne dépensent pas $10.00 par année chez nous.

Un pasteur.

N.D.L.R. — En effet, vos paroissiens en âge de boire ne dépensent pas $10.00 par année, mais bien $188.00. Ça vous étonne? Venez nous voir et nous vous donnerons des renseignements authentiques que nous ne voulons pas publier dans le journal.

• • •

Monsieur,

Continuez. Vous avez raison. Après un tournoi de curling auquel nous avons assisté, nous nous sommes réunis chez un ami. Nous étions 4 et nous avions chacun notre 26 onces de Rye ou Scotch, ce qui fait $20.00 pour une soirée. Et notre district est pauvre! Il n'y a pas eu de récolte! Nous ne pouvons payer $5.00 d'augmentation aux maîtresses.

Je suis sûr qu'à ce tournoi de curling dans un de nos beaux villages canadiens-français (!) on a bu pour $500 de boissons le dernier soir. J'ai bu ma part. S'il y en a qui n'aiment pas mes opinions, je suis prêt à les rencontrer.

Je prends ma part, mais je l'avoue.



par Jacques LEMOINE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il est encore trop tôt pour commenter de façon impartiale les résultats du tournoi pour le championnat mondial du hockey. Les premiers résultats nous indiquent très clairement que les V's n'auront pas la tâche facile et qu'en jouant contre la Russie ils feront face à une équipe de calibre senior "A" au Canada. La propagande bat son plein dans les pays de l'Europe et nos ennemis, sur le plan politique, ne se gênent pas pour monter en épingle tous les incidents qui pourraient nous être défavorables. Nous l'avons voulu ainsi et nous n'avons personne à blâmer que nous.

Si le tournoi international intéresse les enthousiastes du hockey de l'est à l'ouest et si, en Europe, on attend avec anxiété les résultats de la lutte entre le monde libre et l'autre, les professionnels du sport s'intéressent très vivement à ce tournoi, comme le faisait remarquer le journaliste Dink Carroll de la **Gazette** de Montréal.

"A l'hôtel, les joueurs des Bruins de Boston attendaient avec impatience les résultats d'une joute qui ne représentait rien pour eux. Mais ils étaient vivements intéressés à la tenue des V's parce que ces jeunes professionnels sont des Canadiens et qu'ils sont fiers de voir leur pays remporter des honneurs."

On pourrait en dire autant de tous ceux qui suivent avec anxiété ces joutes. Car c'est avec anxiété qu'on guette les résultats au Canada, alors que ce devrait être avec confiance et certitude. Les Russes se préparent depuis des années à remporter tous les honneurs dans le domaine des sports afin de s'attirer l'admiration des autres peuples. Les Russes nous font croire que les victoires de leurs athlètes sont les victoires du peuple sur les exploiteurs. C'est le triomphe de l'ouvrier opprimé sur un patron puissant, injuste, cruel et ridicule. Nous pourrions changer tout cela en prouvant que des hommes libres peuvent triompher des automates de l'Etat. Y parviendrons-nous?

Carter vs Saddler

Ceux qui ont assisté à la victoire de Sandy Saddler sur Red Top Davis, grâce à la télévision, n'ont certainement pas été impressionnés par la tenue de l'aspirant. Davis n'est pas de la classe de Saddler et il est heureux que le champion ait décidé de le laisser durer pendant 15 rondes. On avait l'impression que Saddler aurait pu se débarrasser de son adversaire dès la dixième ronde.

Saddler a pris des airs féroces pour lancer des droites et des gauches qui atteignaient son adversaire sur les épaules ou sur les bras, ou qui manquaient la cible mais qui donnaient aux spectateurs l'impression que le champion mettait tout en oeuvre pour écraser un rival inférieur. Saddler a joué un peu rudement, mais nous l'avons vu dans des combats où il était beaucoup plus brutal. Sa bataille contre Armand Savoie, de Montréal, a certainement été une des plus rude de l'histoire de la boxe de la métropole canadienne. Contre Davis le champion a bien retenu ici et là, mais il a surtout posé des gestes menaçants, sans trop les mettre à exécution.

Il est bien évident que si Davis est le meilleur aspirant de sa catégorie Saddler n'a pas à s'inquiéter de l'opposition qu'on pourrait lui faire. Il songe à un match pour le championnat mondial des poids légers et nous aimerions voir une telle bataille. Le champion Jimmie Carter, quand il le veut ou qu'il en reçoit les ordres, peut faire la vie dure à tous les poids légers du monde et probablement aux mi-moyens du monde.

Carter, d'après nous, pourrait triompher du champion actuel des mi-moyens, même s'il éprouvait de la difficulté à vaincre certains aspirants au titre dans cette classe. Contre Saddler le champion poids-léger possède la vitesse, la force et la science pour lui faire la vie dure. Pour ce qui est de la rudesse, Carter est assez expérimenté pour savoir se défendre sans l'aide de qui que ce soit.

Surveillez Detroit

Parce que les Canadiens de Montréal ont dominé le classement de la ligue Nationale assez régulièrement depuis les débuts de la saison, on semble croire, en certains milieux, que la belle tenue des Habitants est due à la faiblesse des Red Wings. Nous ne partageons pas cette opinion car nous croyons que les Wings sont tout aussi dangereux cette saison que l'an passé et qu'ils possèdent sur leur alignement autant de bons joueurs qu'ils en comptaient l'an dernier.

De plus, les Wings ont des lignes d'attaque mieux balancées et il est regrettable que le grand Gordie Howe passe par une période de léthargie présentement, car on assisterait à une lutte encore plus serrée, si cela est possible.

Les Canadiens ont une belle équipe et si Richard tient le coup encore l'an prochain, cette équipe pourrait bien se classer parmi les meilleures de l'histoire de la ligue Nationale. Nous croyons cependant que le record des Red Wings de Detroit ne sera pas brisé de sitôt et que les clubs qui portaient alors les couleurs de la famille Norris peuvent être classés parmi les meilleurs du hockey majeur depuis l'organisation de ligues professionnelles.

Les series éliminatoires approchent et il faudra encore surveiller les Wings. Beaucoup de personnes affirment que les Bruins de Boston ont d'excellentes chances d'éliminer les Wings, mais nous en doutons. Les Bruins ont certainement toute l'ardeur qu'il faut pour causer du trouble aux meilleurs clubs de la ligue, mais nous croyons qu'ils n'atteindront leur pleine puissance que la saison prochaine.

Si la ligue Nationale se réveille un bon matin avec quatre équipes d'égale force, ou à peu près, on peut s'attendre à un regain d'enthousiasme par tout le circuit. Il faudrait que les Rangers et les Eperviers suivent les traces des meneurs, mais rien dans leur attitude nous laisse soupçonner qu'ils ont véritablement l'intention d'améliorer un sort peu enviable.

Sport vs pensée

Une grande revue américaine, **Sports Illustrated**, a posé à des athlètes professionnels, à des athlètes d'universités, à des instructeurs et à des vétérans une question qu'on pourrait traduire ainsi: "Que pensez-vous de l'attitude anti-intellectuelle dans les sports?" Il est malheureux que des joueurs comme Willie Mays et Yogi Berra aient été appelés à parler pour leurs confrères du baseball. Nous ne leur reprochons pas de lire les "comics", puisque ces publications attirent l'attention des plus grands hommes de toutes les sphères, mais nous leur reprochons d'affirmer qu'il n'y a que le baseball qui compte pour eux.

Lorsque Mays affirme qu'il est bien plus important de savoir frapper un coup de circuit que de pouvoir trouver la réponse à un tas de problèmes qui n'ont pas trait au baseball, il parle comme quelqu'un qui n'a pas réfléchi. Lorsque la carrière de joueur de Mays sera terminée et qu'il se cherchera du travail, il lui faudra bien alors connaître autre chose que le baseball, car ce n'est pas en frappant des coups de circuit qu'on peut détenir un poste important en dehors du baseball.

L'attitude des autres joueurs, spécialement celle de Yogi Berra et de Léo Durocher, nous prouve que les sports ont accaparé entièrement ces intelligences. Il est heureux pour eux que les sports occupent une place si importante dans la vie des Etats-Unis. Il est heureux aussi que l'argent soit leur seule préoccupation. Autrement, ils risqueraient de passer des jours bien ennuyeux avec le seul souvenir des applaudissements que la foule leur a déjà décernés.

Les applaudissements passés, ça ne fait pas vivre son homme, même si le souvenir en est doux et agréable. Trop d'athlètes ont fini tristement leurs jours pour que la jeunesse se laisse prendre par des déclarations aussi peu sensées. La vie d'un athlète est courte, mais la vie de l'homme est parfois bien longue, surtout si l'on ne s'y est pas préparé.



Me Louis Deniset, de l'étude Monnin, Grafton, Deniset et Dawhan, consul honoraire du Portugal à Winnipeg et ci-devant commandant en second du régiment des Winnipeg Grenadiers (Réserve) a été promu, en date du 2 janvier, au rang de lieutenant-colonel, commandant des Winnipeg Grenadiers. Le lieut.-col. Deniset est né à St-Boniface où il fit ses études primaires et secondaires. Il reçut son baccalauréat ès arts de l'université de Montréal et son diplôme en Droit de l'université du Manitoba. Au cours de sa carrière militaire, il servit outre-mer de 1940 à 1945, en Angleterre, Afrique du Nord, Italie, France, Belgique, Allemagne et Hollande, ayant été promu au grade de capitaine en décembre 1942 et à celui de major suppléant en 1944. Il fut successivement commandant de peloton (1940-41), officier de liaison (1941), officier d'intelligence (1942), instructeur de l'école des commandants de compagnies et de pelotons (1944), instructeur en chef du 6-C.I.R.U. (unité de renfort de langue française outre-mer — 1944) et commandant de la compagnie "A" du Royal 22e Regiment. Il fut blessé une fois en Italie et après la guerre (en 1947) passa à l'armée canadienne de Réserve.

(Photo Gene Gauthier)

Est-on libre de prendre l'attitude que l'on veut au sujet de la question des salaires pour le corps enseignant?

(Suite de la première page)

nécessaire pour obtenir les services d'instituteurs et les garder, un salaire minimum de $2,200 par année. La province est prête, au besoin, à débourser la plus grande partie de ce montant pour assurer des instituteurs suffisamment nombreux dans les écoles élémentaires du Manitoba. Dans les écoles secondaires, le salaire minimum devrait être de $2,950.

Il est entendu qu'il y a lieu de discuter sur les augmentations annuelles basées sur l'expérience et les qualifications de l'instituteur. Foncièrement, les taux de salaires qui tiennent compte de ces deux facteurs devraient se justifier surtout par le souci des parents de procurer à leurs enfants le meilleur enseignement possible, mais, en pratique, l'échelle reflète ce que les commissaires de la province sont tenus de payer pour obtenir les services de maitres compétents. Sur ce point, il serait peut-être permis de citer la thèse que notre compatriote, M. Edmond Préfontaine, établissait en 1945:

"L'ancienne génération, malgré d'immenses difficultés, a fait des merveilles, et la jeune génération, en général plus instruite que l'ancienne, désire que ses enfants le soient encore davantage. **Elle est prête à faire des sacrifices dans ce but.**"

Les commissions scolaires françaises peuvent-elles payer un salaire convenable?

Ici, cependant, la question des ressources prédomine sur celle de l'idéal et on entend communément de la part de nos commissaires le mot final "impossible".

A — Les faits ne confirment pas cette déclaration. Les Canadiens français ne sont pas plus pauvres que leurs concitoyens d'autres origines raciales. Et cependant, dans toutes les études sur les salaires payés aux instituteurs, notre groupe fait pauvre figure. Nous avons déjà publié les résultats d'une analyse de salaires payés dans quatorze écoles de la province prises au hasard dans un groupe ayant à peu près les mêmes ressources pécuniaires. Les 7 écoles aux salaires inférieurs étaient les nôtres. Le salaire moyen versé par les Anglo-Allemands était de $2,660, et celui payé par les nôtres, de $2,249.

Les salaires dans 7 inspectorats du Manitoba

B — Nous avons par la suite publié un tableau comparatif des salaires payés aux instituteurs dans les centres anglais et français des inspectorats 13, 15, 17, 20, 26, 30 et 32, lequel révéla que nos écoles arrivent presque sans exception aux derniers rangs et bien au-dessous de la moyenne des écoles anglaises. Inutile d'ajouter que nos chiffres étaient conformes à la réalité et que nous défions qui que ce soit de prouver le contraire.

Les salaires des principaux anglais et canadiens-français?

C — La publication du rapport du département de l'Instruction publique pour l'année se terminant au mois de juin 1954 vient confirmer ces données pour ce qui est des salaires des principaux dans les "High Schools" et les "Collegiates". Voici le tableau de ces chiffres:

1. High Schools (une classe)

Nombre d'écoles anglaises: 121.

Nombre d'écoles canadiennes-françaises: 12.

Salaire moyen dans les écoles anglaises: $2,800.

Salaire moyen dans nos écoles: $2,458.

Différence: $342.

(N.B.—Les quatre salaires les plus bas étaient payés dans des écoles canadiennes-françaises.)

2. High Schools (deux classes)

Nombre d'écoles anglaises: 39.

Nombre d'écoles canadiennes-françaises: 8.

Salaire moyen dans les écoles anglaises: $3,343.

Salaire moyen dans nos écoles: $2,406.

Différence: $937.

(N.B.—Les sept écoles dont les salaires sont le plus bas sont des écoles canadiennes-françaises.)

3. Collegiate Departments

Nombre de "Collegiate Departments" anglais: 32.

Nombre de "Collegiate Departments" canadiens-français: 9.

Salaire moyen dans les "Collegiate Departments" anglais: $3,556.

Salaire moyen dans nos "Collegiate Departments": $2,561.

Différence: $995.

(N.B.—Nos neuf "Collegiate Departments" sont au nombre des 10 octroyant le plus bas salaire moyen.)

4. Sommaire des tableaux précédents

Nombre d'écoles anglaises: 192.

Nombre d'écoles canadiennes-françaises: 29.

Salaire moyen dans les écoles anglaises: $3,037.

Salaire moyen dans les écoles canadiennes-françaises: $2,469.

Différence: $568.

Dans un centre typiquement can.-français

D — Les comparaisons sont souvent odieuses. Voilà pourquoi nous n'avons pas insisté, dans nos recherches, sur tel ou tel district scolaire. D'ailleurs, dans quelques centres, la situation des instituteurs a été modifiée récemment par la signature de nouveaux contrats. Il nous semble opportun, cependant, de rendre ces études plus concrètes en choisissant un village canadien-français qui est l'un des centres le plus homogène et assez prospère. La moyenne de salaires versés dans ses écoles place ce centre l'avant-dernier dans le tableau de l'inspectorat no 30 et le salaire du principal de son Département Collégial est le plus bas de toute la province, soit le 41ème sur une liste de 41.

E — Dans les quatre paragraphes précédents, nous avons établi une comparaison entre les salaires que l'on paie dans les centres anglais et ceux que l'on fixe dans les centres canadiens-français. Tout cela se rapporte à la deuxième et à la troisième conditions mentionnées par le pape Pie XI dans sa définition d'un juste salaire, c'est-à-dire la situation de l'entreprise et l'économie générale. Il est à se demander si oui ou non il faut mettre en pratique la conclusion de Sa Sainteté: ". . . la question se posera de savoir s'il convient de maintenir l'entreprise (le district scolaire) ou s'il faut pourvoir de quelque autre manière à l'intérêt de la main-d'oeuvre". L'alternative est que les nôtres fassent leur devoir et que se réalise d'une façon plus générale la phrase lapidaire que prononçait M. Edmond Préfontaine dans son discours mentionné plus haut: "Lorsqu'un instituteur est engagé par un arrondissement scolaire, il trouve immédiatement dans son entourage des protecteurs et des défenseurs dans la personne des commissaires".

Le rôle des religieuses enseignantes

Dans son discours très précis, S. Exc. Mgr Baudoux traita d'un aspect assez délicat de ce problème: celui du rôle des religieuses enseignantes. En pratique dans cette province, la possibilité de donner une éducation catholique et française à tous nos enfants à l'avenir dépendra en grande partie des argents que nos communautés religieuses gagneront dans nos districts plus favorisés par la loi, afin qu'elles puissent accepter des écoles là où la situation scolaire ne permet pas d'octrois. Mais il y a d'autres motifs pour que nos commissaires modifient l'attitude qu'ils semblent maintenir à l'égard des religieuses. En premier lieu, ces dernières n'ont pas fait voeu de pauvreté à l'égard du gouvernement provincial ni de la commission scolaire. Comme le disait si bien une religieuse hospitalière, lors d'une conférence sur l'hospitalisation étatisée à Régina, "Je n'ai pas fait voeu au profit de la C.C.F.".

En second lieu, les religieuses ont droit à une juste rétribution pour leur travail, quittes à se servir librement de leur surplus pour le bien de la religion. Dans plusieurs paroisses des Etats-Unis, par exemple, l'on paye les religieuses de l'école paroissiale le même salaire que les maîtresses laïques, et le couvent verse volontairement chaque année une contribution globale aux oeuvres de la paroisse.

En troisième lieu, il est grand temps que nous nous demandions si vraiment nous embauchons des religieuses parmi nous dans le but de procurer le meilleur enseignement chrétien possible à nos enfants ou bien si ce n'est pas tout simplement pour obtenir l'enseignement le plus économique qui soit...

Diplômes pour les membres des ordres religieux

Méditons sur ce point ces paragraphes tirés d'une Instruction de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, en date du 14 décembre 1953:

"La Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, dès le premier moment que fut constitué l'Office central d'éducation pour l'Italie et l'Office analogue pour l'Amérique latine, a répété en de fréquentes exhortations que les professeurs de collèges et d'écoles catholiques doivent se pourvoir des titres requis pour l'enseignement.

• • •

"Pour les religieuses, la nécessité du titre a été traitée 'ex-professo' dans la circulaire en date du 10 août 1938: 'Le désir du St-Père, Préfet de cette Sacrée Congrégation, est que toutes les Soeurs chargées de l'enseignement dans n'importe quelle catégorie d'écoles soient pourvues du titre prescrit (diplôme ou doctorat, habilitation).'

• • •

"Bien que cette question ne fasse pas partie du thème du présent Congrès, il ne faut jamais cependant perdre de vue que **le problème des traitements des maîtres est, en tous points, intimement uni au thème des titres légaux d'enseignement.**"

(Note — Sur les 379 finissants de l'Ecole Normale pour l'année 1953-54, 91 p. 100 ont commencé leur carrière dans l'enseignement avec un salaire de $2,200 ou plus. Environ 40 p. 100 de ces jeunes gens se trouvent dans la catégorie $2,300 par année et plus.)

Il ne convient pas que les Canadiens français soient les derniers en générosité quand il s'agit d'une oeuvre essentielle à leur survivance et surtout à leur avancement: l'école et l'âme de l'école, l'instituteur.

Les membres du corps enseignant ont un droit naturel de s'organiser en Association pour défendre les intérêts de leur profession. L'Eglise leur a reconnu ce droit; l'autorité ecclésiastique locale l'a confirmé en termes non équivoques. **La Liberté et le Patriote** demeure dans la bonne voie en respectant la doctrine de l'Eglise et en se conformant aux directives de la hiérarchie en ce domaine.

Chronique de CKSB

L'animateur du programme "Pour nos malades" constate avec plaisir que les auditeurs sont fidèles à cette émission du dimanche matin... N'oublions pas que c'est la demi-heure des malades et ceux à qui vous destinez vos requêtes... demandes spéciales ou souhaits pourront supporter avec plus de patience les mauvaises heures et le terrible quotidien...

A l'heure de l'opéra, vous entendrez un autre chef d'oeuvre du grand répertoire: "Samson et Dalila", en français...

Le Père Desmarais

Sous le titre: "Le feu sur la terre", le R. P. Marcel Desmarais, dominicain, présentera le dimanche 6 mars, de 8 h. à 8 h. 30, la deuxième d'une série de conférences qui se poursuivront jusqu'au 10 avril. A l'émission "Le feu sur la terre", le distingué conférencier présentera 7 personnages chez qui la charité a opéré des merveilles.

CKSB présente...

Sous le titre "CKSB présente", vous entendrez lundi soir, de 8 h. à 8 h. 15, Isabelle Beaudette, de St-Jean-Baptiste, dans un récital de piano... A ce sujet, le directeur des programmes rappelle aux lecteurs que ce quart d'heure est consacré aux artistes de chez nous. Il lui est impossible naturellement de parcourir villes et villages en quête de talents nouveaux. Mais il recevra avec plaisir toute demande d'audition... Ne soyez pas modeste, si vous avez du talent, le micro est à vous.

Jeudi, de 7 h. 30 à 8 h., "Autour de nos clochers", Léo Brodeur nous conduira à St-Laurent pour la 2eme fois.

M. Charles Bastien est décédé à Montmartre le 17 février

MONTMARTRE — Le jeudi 17 février est décédé M. Charles Bastien à l'hôpital de Montmartre, après une longue et cruelle maladie endurée avec une grande résignation. Il était âgé de 78 ans et 7 jours. C'est à Barle Duc, en France, qu'il naquit le 11 février 1877. Il vint au Canada en 1893. Durant deux années consécutives (1898-1899), il transporta le courrier de Montmartre à Indian Head, en même temps qu'il transportait des marchandises, et quelquefois aussi des passagers. En 1909 il prit un homestead au Lac Marguerite. En 1908, il épousa Mlle Louise Douan et les époux demeurèrent à ce dernier endroit jusqu'en 1945, alors qu'ils vinrent résider près du village de Montmartre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, 2 filles, Fernande (Mme Martial Beaudin) et Madeleine (Mme Max. Perras), de San Francisco, Cal.; 2 fils, Pierre, de Port Alberni, C.B., et Emile, de Montmartre. Lui survivent également: 2 frères, Lucien, de Vancouver, C.B., et René, d'Ottawa, Ont.; une soeur, Mme Madeleine De Tremaudin, de Los Angeles, Cal., et une demi-soeur, Mme Carl Peterson (née Suzanne Ogier), de Fort Qu'Appelle, Sask.

Les funérailles eurent lieu le lundi 21 février. M. l'abbé J.-A. Foisy officiait. L'église était remplie de parents et d'amis. Les porteurs furent les petits-fils du défunt: MM. Alain, Hervé, Claude et Edwin Beaudin, et ses deux neveux, Armand et Roger Labrèche. Le cantique "Adieu, je pars" fut chanté par M. Emilien Labrèche.

Le dîner fut servi chez son beau-frère, M. Jos. Labrèche, à un grand nombre de parents et d'amis du défunt, venus d'Indian Head, Lac Marguerite, Sintaluta et Wolseley. Sa fille, Madeleine, de San Francisco, était venue avec sa petite fille, Charlene, par avion.

Remerciements

Mme Charles Bastien et les membres de sa famille désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil, ainsi que ceux qui ont fait l'offrande de messes et de bouquets spirituels.

Va-et-vient

Mmes F. Renaudo et Edmond Perras sont de retour chez elles, après avoir subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Paul Rioux (née M.-A. Beaulieu), de Calstack, Ont., est en promenade chez ses parents, M. et Mme H. Beaulieu.

M. et Mme Georges Gratton, de St-Boniface, étaient de passage à Montmartre, pour quelques jours.

M. et Mme Harry Richardson et M. et Mme Harold Fahl, de Saskatoon, étaient en promenade chez M. et Mme Louis Fournier.

M. Wilfrid Coupal, jr, est de retour d'une promenade de deux semaines dans l'Est.

M. Marcel Zébière a vendu sa boutique à M. Paul Keen. M. Zébière et sa famille iront demeurer à Winnipeg.

Anniversaire de mariage

Le 18 février, une veillée-surprise fut organisée à l'école Upper-Wakefield en l'honneur de M. et Mme Clément Lerminaux, à l'occasion de leur 45ème anniversaire de mariage. L'adresse fut lue par M. Jos. Joubert et une bourse leur fut présentée par leur petite-fille, Josianne Lerminaux. La soirée se passa très agréablement; il y eut jeux divers, chants, etc.

Nous souhaitons encore plusieurs années de bonheur à M. et Mme Lerminaux.

Gouret

Le 22 février eut lieu une partie de gouret entre l'équipe de Montmartre et celle de Fairlight. Montmartre gagnait par un pointage de 5 à 1. Le 24, Montmartre se rendit à Fairlight pour la 2ème partie finale de gouret. Le pointage fut de 3 à 1 pour Fairlight.

St-Brieux

Naissance

A M. et Mme Louis Horvath, est né un fils le 18 février, à l'hôpital de Melfort.

Çà et là

Mlle Irène Perrault a enseigné aux grades 3 et 4 pendant que Mlle Doreen Wassill se remettait d'une opération d'appendicite. Mlle Wassill a repris sa classe lundi dernier.

Mme Emmanuel Buan est à l'hôpital de Melfort depuis deux semaines, ainsi que Mme Joseph LeJan, sr.

Mmes Madeleine Lefebvre, Ernestine Rouault, Mary Creurer et Frances Rice sont allées prendre part au tournoi de curling des femmes, à Melfort.

MM. Alphonse Delorme et Léonard Tétreault et M. et Mme Bernard Tétreault ont gagné le deuxième prix au tournoi de curling, à Meskanaw.

Deux équipes de curling se sont rendues au tournoi, à Prince-Albert. Elles étaient composées de MM. Arsène Gallays, Ferdinand Rouault, Paul Thomas et Henri Hamonic, et MM. Allain Creurer, Harold, Médard et Thomas Lefebvre. Ces derniers ont remporté le deuxième prix dans la compétition du "Pool".

Le tournoi de curling à St-Brieux avait lieu cette semaine.

Le lundi 21 février, les Chevaliers de Colomb donnaient un souper aux crêpes, suivi d'une soirée, à la salle paroissiale. Le tout rapporta la jolie somme de $150.00.

Partie de cartes à Redvers, Sask.

REDVERS — La 3ème partie de cartes de la saison, qui eut lieu le dimanche 6 février, fut un succès. Elle était organisée par le 2ème groupe de paroissiens. Les gagnants au whist furent comme suit: cinq mains — M. D. Adams, d'Arcola, M. Roland Buissé, Mlle Irène Davreux et Mme J. McKinnon; quinze mains, M. l'abbé A. Vandendriessche. Une montre raflée fut gagnée par M. John Wotta.

Au bingo, les suivants furent favorisés par la chance: Mlle Dolorès Darby, M. André Bauche, de Bellegarde, M. C. Sanderson, de Selkirk, Man., M. A. Claude, M. Paul Gaudet, de Wauchope, M. E. Tessier, Mme A. Peters, Mlle L. Gofflot, M. Albert Perraux, Mme Félicien Lamy, M. D. Adams et Mme Paul Freçon.

Il y eut vente de gâteaux et de tartes et un délicieux goûter fut servi par les dames et demoiselles.

Les recettes nettes de cette soirée furent de $224.00. La prochaine soirée aura lieu le dimanche 6 mars.

Va-et-vient

M. et Mme A. Vandendriessche, de Weyburn, ont passé quelques jours auprès de leur fils, M. l'abbé A. Vandendriessche, au presbytère.

MM. Maurice Claude et Vital Freçon sont partis à Winnipeg pour une période d'entrainement militaire qui durera deux mois.

MM. Arsène Frankard et James Kyle sont revenus après avoir été hospitalisés quelques jours à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina.

M. et Mme B. Fortier, de St-Léon, Man., ont passé quelques jours dans la famille Jos. Martin.

M. le Dr J.-M. Morin est allé à Régina rendre visite à Mme Morin qui est hospitalisée.

M. et Mme Jos. Lajeunesse ont passé quelques jours à Winnipeg.

Mme Léo Martel a passé quelques jours auprès de sa mère gravement malade à l'hôpital de Russell, Man.

Le R. P. Neil Corbett, C.Ss.R., curé de la paroisse Ste-Marie de Saskatoon, fut le prédicateur de la retraite annuelle organisée par le collège St. Thomas More et son Club Newman pour tous les étudiants catholiques de l'université et du collège des instituteurs. Les exercices se tinrent dans la cathédrale St-Paul de Saskatoon.

Concert de chant au collège St. Thomas More, Saskatoon

SASKATOON — Le dimanche 20 février, à la salle paroissiale St-Joseph, devant un groupe de parents et d'amis, les membres du Club Newman de l'Université de Saskatchewan, sous la direction du R. P. Robert Finn, C.S.B., donnèrent un concert de chant. Le thème de la soirée était l'année du jubilé de la province de Saskatchewan. Pour marquer cet événement, les "Saskatchewan Jubilee Hymn" et "Saskatchewan Jubilee Song", de même que les chansons universitaires du Manitoba, de l'Aberta, de la Saskatchewan et de la Colombie Britannique, furent exécutés ainsi que, entre autres chants, "Carioca", "The Waters of Minnetonka", un "Sanctus" et "O Sanctissima".

Les solistes furent le R. P. Robert Montague, C.S.B., qui chanta un "Panis Angelicus"; Mae Daly, qui exécuta "Solveg" de Pier Gynt, et "Your Eyes Shine in my Own"; Helmet Lang, Paul Fritz, Paul Barker et Bill Duignan, qui fournirent une variété de chansons d'un thème plus léger.

Parmi les numéros les plus applaudis furent le "Sanctus" de la messe solennelle de Ste-Cécile, dédié à la nouvelle paroisse St-Michel de Saskatoon; et "The Belle of the Mohawk Vale", par les hommes, accompagnés à la guitare par Rita Dauk.

Les accompagnateurs furent Rita Dauk, Bernice Sokol, Marie Lenz et Bill Duignan.

En outre, il y eut duos de piano, "Napolitana" et "Kell Rou", par Ione Bruning et Helen Zintel.

La soirée fut un beau succès tout à l'honneur du choeur de soixante-quinze étudiants qui viennent de divers points de la Saskatchewan.

Soirée canadienne organisée à Radville le lundi gras

RADVILLE — Comme nous l'avions annoncé, notre soirée canadienne eut lieu le lundi 21 février. Elle fut certainement un grand succès. Une centaine de nos bons Canadiens français s'étaient rendus à la salle de l'église pour cette dernière veillée avant le carême. Une vingtaine parmi eux étaient revêtus de costumes de mardi gras.

Inutile de définir le rôle de M. Armand Bourassa, maître de cérémonies, car on connait son savoir-faire.

On dansa des quadrilles et autres danses du bon vieux temps. MM. André Labbé et Henri Fradette étaient entraîneurs tandis que MM. Victor Bourassa, Marcel et Laurent Fradette faisaient les frais de la musique.

Durant les intermissions, MM. Louis Martin, Léon Carles, Fernand et Henri Fradette exécutèrent des chansons.

Vint ensuite le temps de juger les concurrents pour meilleur costume. Pour les hommes, les juges étaient MM. Napoléon Fradette, Donat Paulhus et Wilfrid Leduc. M. Albert Durand remporta le prix avec son accoutrement de vieux Québécois à la mode de 1869. Il gagna l'approbation de tous.

Mmes Louis Colbe, Jean-Claude Porte et Wilfrid Leduc agirent comme juges pour les dames. Quoique ce fut un jugement très difficile à rendre, Mme Rose Legault sortit victorieuse.

Nous regrettions l'absence de notre vicaire, M. l'abbé R. Beaudry, malade à l'hôpital; car si nous faisons du progrès en matière d'activités françaises dans notre paroisse, nous lui devons des remerciements.

Cette soirée fut un si grand succès que nous nous en promettons une autre semblable, immédiatement après Pâques.

Çà et là

M. Adrien Martin, de Tisdale, Sask., est de passage chez sa mère et ses frères.

Mme Alonzo Martin et Mme W. Weir, de Régina, sont allées à St-Léon, Man., la semaine dernière, pour assister aux funérailles de leur père, M. Arthur Labossière. Nos sympathies.

Jackfish

Décès

Le 14 février est décédée à Saskatoon Mme Justine Mannix, âgée de 75 ans. Elle fut inhumée ici, dans le cimetière de St-Léon, le 19 février. Le R. P. H. Marcotte, O.M.I., de North Battleford, chanta le service.

Les porteurs furent MM. Jos. Godbout, René Bru, Damase Arcand, Elphège Carignan et Jos. Bru.

Mme Mannix laisse dans le deuil 4 filles, Philomène (Mme St-Jean), Antoinette (Mme Fred Nelson), Lucie (Mme Gordon Nelson) et Albertine (Mme Elmer Myren); 5 garçons, Georges, Allen, Joseph, Albert et Fred.

Nos malades

Sont à l'hôpital de North Battleford: Mme Emile Arcand, Mlle Thérèse Gagné, MM. Laurier et Wilfrid L'Heureux et Mme René Bru.

Les Dames de l'Autel de Régina organisent une soirée récréative

REGINA — Le dimanche 20 février, une foule très nombreuse se prenait part à une soirée récréative organisée par les Dames de l'Autel. La soirée débuta par une courte représentation cinématographique donnée par M. Georges-Henri Martin.

La partie de cartes, sous la présidence de notre maitre de cérémonies, M. Charles Pélissier, groupa un grand nombre de Canadiens français. Tous eurent beaucoup de plaisir. Les gagnants furent comme suit: whist — dames, Mme Alcide Boutin (1er prix), Mme J. Schnell (consolation); hommes, M. Omer Raiwet (1er prix), M. Alcide Boutin (consolation); bridge — dames, Mme Félix Quevillon (1er prix), Mme Alice De Roo (consolation); hommes, M. Robert Barré (1er prix), M. Wilfrid Perras (consolation). Le prix d'entrée fut gagné par Mme Emile Coueslan. Un panier d'épiceries raflé fut gagné par Mlle Gisèle Charbonneau.

Les Dames de l'Autel nous promettent une très belle soirée pour dimanche prochain, 6 mars. N'oubliez pas d'y assister. Vous aurez beaucoup de plaisir. Venez en grand nombre et emmenez vos amis.

Çà et là

M. C. Bertholet est hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Georges Gratton, de St-Boniface, étaient de passage chez M. Joseph Morin, dernièrement.

M. et Mme Alcide Boutin, de Cantal, étaient de passage chez leur fille, Armande.

Périgord

Va-et-vient

Mme Médéric Caza et ses deux fils sont allés voir M. Médéric Caza, qui est malade à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. Maurice Marquette, accompagné de son oncle, M. Georges Marquette, a conduit sa mère, Mme Alma Marquette, à Saskatoon, pour soins médicaux.

M. et Mme Henri Pelletier sont revenus de Kunoso, Alta, où ils ont passé les derniers mois.

M. Raymond Desroches, de Prince-Albert, est en visite chez ses parents.

M. Louis Caza est revenu chez lui après avoir travaillé à Prince-Albert durant quelque temps.

M. Rosario Lemaire est revenu dans sa famille après avoir passé quelques semaines à l'hôpital de Kelvington.

M. et Mme Richard Thompson et leur bébé, de Chelan, ont passé quelques jours chez M. et Mme Edouard Bernier.

M. Philippe Patenaude est encore à l'hôpital de Kelvington.

Ponteix

Mme E. Langevin et Mlle Marie-Rose Landry sont allées à une convention de la Croix-Rouge, à Régina.

M. et Mme H. Arcand ont visité des parents à Régina.

Mme Jos. Gillis est revenue d'un voyage à Vancouver où elle a visité son père, ses frères et soeurs.

Mme Charles Gauvin a visité des parents à Régina.

M. et Mme Maurice St-Cyr, de Vancouver, sont en visite chez M. et Mme Oscar St-Cyr.

M. Joseph Strohhofer, étudiant au collège de Gravelbourg, est venu passer une journée chez ses parents, M. le Dr et Mme Strohhofer.

M. Arthur Vallée est allé à Régina.

M. et Mme O. Riffel sont déménagés à Régina. Nos voeux de succès et de bonheur les accompagnent.

M. et Mme G. Hick, de Toronto, ont passé quelques jours chez leur fils, Alvin.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

A partir de cette semaine, nos jeunes auditeurs ont une nouvelle tante pour leur raconter des histoires et faire tourner les disques de leur choix. C'est tante Jeannette qui, elle aussi, aime beaucoup les enfants et les connait bien. Tante Jeannette est garde-malade diplômée et elle pourra probablement ajouter à ses programmes quelques conseils de bonne santé.

Tante Jeannette, dans la vie privée, Mme Jeannette Brown, est à l'emploi de CFNS depuis bientôt un an. Elle est originaire de la province de Québec, mais elle demeure dans l'Ouest depuis plus de huit ans. Elle a ainsi appris à bien connaitre les enfants de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie Britannique. Nous sommes certains qu'elle trouvera le tour d'intéresser tous ses petits amis. Mais il faut que vous lui écriviez souvent, car autrement, elle ne saura trop ce que vous préférez. Entendu? Tout le monde écrit à Tante Jeannette, poste CFNS, Saskatoon.

Conférences du R. P. Desmarais

Au cas où vous ne le sauriez pas encore, disons que les conférences du R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., sont diffusées sur nos ondes chaque dimanche, à 5 h. de l'après-midi. Les conférences durent une demi-heure et sont présentées cette année à la télévision et à la radio en même temps. La première conférence a été diffusée dimanche dernier, et la série se continuera chaque dimanche du carême.

Congrès

Notre ami, Jean Lacroix, responsable du poste au point de vue technique, est allé se promener la semaine dernière à Calgary, où il assistait au congrès annuel des techniciens et ingénieurs des postes de radio de l'Ouest canadien. Il nous est revenu avec de nouveaux trucs pour la meilleure diffusion possible de CFNS.

Nouveau commanditaire

Nous vous signalons les messages de Frontenac Tire Service, angle de l'avenue B et de la 22e rue ouest, Saskatoon. Ces messages sont diffusés chaque matin, à 7 h. 50. Nous supposons que nos auditeurs confieront leurs problèmes relatifs aux pneus de leurs voitures à ce garage spécialisé dans ce domaine.

Il serait bon que nos auditeurs n'oublient pas non plus de dire à ce nouveau commanditaire que son annonce est entendue dans tous les coins du nord de la province. Merci d'avance!

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

Mois de la Croix-Rouge

Le mois de mars est, en Saskatchewan, le mois de la Croix-Rouge. A cette occasion, CFRG veut s'unir aux autres postes du pays, pour faire connaître le travail merveilleux qu'accomplit cette organisation au Canada et dans le monde entier. Tous les jours, une série de courts commentaires vous tiendra au courant du travail de la Croix-Rouge Canadienne, et les samedis, de 6 h. 30 à 6 h. 35, un commentaire des nouvelles sera consacré à la Croix-Rouge et ses réalisations. Nous espérons voir nos auditeurs se joindre, de coeur au moins, au travail bien important de la Croix-Rouge, dans le soin quotidien de milliers de malades, et la réhabilitation des peuples de tout l'univers.

Autour d'une chanson

Du lundi au vendredi inclusivement, à 7 h. du soir, les jeunes de St-Victor vous présentent un programme de 5 minutes, consacré au "succès du jour". Cette émission "Autour d'une chanson" vous a fait entendre jusqu'ici 5 des succès les plus en demande, dans le domaine de la chansonnette. Le samedi, incidemment, le programme est entendu 5 minutes plus tard, soit à 7 h .05 p.m. Nous tenons à remercier ici les jeunes de St-Victor et leur organisateur, M. Roger Lalonde, qui rendent possible cette émission.

Causeries-chômage

Le mois de mars est aussi, par tout le Canada, le mois de la lutte contre le chômage. A cet effet, le ministère fédéral du Travail nous propose une série de 3 causeries sur le chômage, la lutte contre ce fléau, et les moyens de le prévenir. Le 1er mars, nos auditeurs pouvaient entendre une première causerie de M. Raymond Brunet, président sortant de charge de l'Association Canadienne de Construction.

Le 8 mars, la causerie sera donnée par MM. Claude Jodoin, président du congrès des Métiers et du Travail du Canada; R. Mathieu, membre du Bureau National du Congrès Canadien du Travail, et Gérard Picard, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada. Enfin, le 15 mars, la causerie sera prononcée par un représentant fédéral du ministère du Travail, que nous nommerons plus tard. La dernière causerie, le 22 mars, sera confiée à un représentant local du bureau de Placement, ou à notre commentatrice des nouvelles.

Radio Sacré-Coeur

Au cas où nos auditeurs de Radio Sacré-Coeur ne le sauraient pas, nous aimerions rappeler que cette émission est entendue du lundi au samedi inclusivement, à la même heure: 7 h. 15 le soir.

Nouvelles de 6 h. 30 p.m.

Enfin, les nouvelles de 6 h. 30 p.m. comportent depuis peu, et presque uniquement, des commentaires, lettres et autres écrits de nos correspondants des paroisses. Espérons que ces nouvelles de nos paroisses continueront toujours à nous parvenir.

Mme M.-D.-L. Chauvin est décédée à Régina

REGINA — Le mardi 15 février, après une courte maladie, Mme Marie-Dora-Lenore Chauvin mourait à l'âge de 73 ans, à l'hôpital général de Régina. Ses funérailles eurent lieu dans l'église St-Jean-Baptiste, le vendredi 18 février. Le R. P. Sylvestre, O.F.M., officiait.

Mme Chauvin fut précédée dans la tombe par son mari, en 1946, et par un de ses fils, Arthur, en 1954. Elle laisse dans le deuil un fils, Laurent, de Spalding, Sask., une fille, Mme Wilfrid Vandale, de Régina, et plusieurs petits-enfants.

St-Victor

M. Gérard Rodrigue, de Moose Jaw, accompagné de M. Robert Pellerin, était de passage à St-Victor, récemment.

M. et Mme Denis Lalonde, de Régina, visitèrent récemment M. J.-D. Lalonde.

M. Arthur Leduc, de Willow-Bunch, est employé chez M. E.-E. Vaudrin.

M. Roger Lalonde passa la journée du mercredi 16 février à Gravelbourg, pour affaires.

M. et Mme Henri Brisebois étaient récemment de passage chez M. et Mme L. Isabelle.

Un groupe de St-Victor se rendit à Willow-Bunch pour la partie finale de gouret qui eut lieu le dimanche 20 février.

M. et Mme Roland Ducharme et famille, accompagnés de M. Roger Legault, passèrent la fin de semaine à Willow-Bunch, chez des parents et amis.

Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

DIRECTEUR: Maurice Dupasquier
Rédacteurs: Ghislain Gaudet et Louis Lepage
Chroniqueurs: Jacques Fafard et Maurice Denis

Fête du 17 février

Au collège de Gravelbourg, le 17 février est, chaque année, une grande fête pour les Oblats de Marie Immaculée et aussi pour les congréganistes.

Selon la tradition, cette date amène toujours un grand congé. C'est un jour attendu avec impatience par les élèves.

Cette année, la journée débuta par une messe basse dite par le R. P. Recteur. La schola nous fit entendre de magnifiques cantiques. A la fin de la cérémonie, tous les Oblats s'avancèrent au pied de l'autel pour renouveler, devant le S. Sacrement, leurs voeux de religion. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Irénée Tourigny, recteur.

Au cours de l'après-midi, il y eut réception des nouveaux membres de la congrégation de la sainte Vierge. Leur nombre s'élevait à 35. S. Exc. Mgr Aimé Decosse, notre évêque, nous fit l'honneur de présider cette cérémonie et de donner la bénédiction du T. S. Sacrement qui la clôtura.

Ce fut une très belle fête qui, je crois, restera pour toujours imprimée dans nos coeurs.

La congrégation de la sainte Vierge de notre collège ne date pas d'hier. Elle remonte au temps de Mgr O.-E. Mathieu, alors évêque de Régina. Son premier directeur fut feu le R. P. Joseph Caron, O.M.I. A ceux qui, parfois, se demandent ce qu'elle est, nous dirons que ce n'est pas une société littéraire ou sportive, mais une union pieuse qui a pour but d'aider ceux qui en font partie à honorer d'une manière spéciale Marie Immaculée, à imiter ses vertus et à travailler plus efficacement à leur avancement spirituel. "A Jésus par Marie", voilà se devise.

André NOGUE,
Versificateur.

• • •

Réflexions

Nous voilà rendus au cycle liturgique de Pâques. Toutefois, les joies pascales ne viendront qu'après la période relativement longue du carême. Depuis quelques dimanches déjà la liturgie nous y introduit peu à peu.

Le carême est un temps de pénitence et de mortification. Tout chrétien doit en saisir le sens afin d'en profiter pour se bien préparer au grand jour de la résurrection de Notre-Seigneur.

Il semble qu'autrefois l'esprit de pénitence était très répandu dans le monde chrétien. De nos jours, y pense-t-on encore? Notre monde moderne, qui ne cherche que ses aises, ne paraît pas s'en soucier outre mesure. Et pourtant, en quel temps eut-on jamais plus besoin de pénitence?

Parlons du collégien. Comment doit-il entrer dans l'esprit de ce saint temps? Que peut-il faire pour répondre à la nécessité d'expier ses fautes et de travailler à devenir meilleur? Chaque jour lui offre mille occasions de faire de petits sacrifices qui lui deviendront faciles s'il y met un peu d'effort. Par exemple: se lever avec promptitude le matin; suivre sa messe avec attention en s'unissant au prêtre au lieu de se laisser entraîner à toutes sortes de distractions; pendant la journée, se rendre utile en faisant des actes de dévouement, de charité, envers les autres, en se montrant généreux si on lui demande quelque service. Que de petites privations il peut s'imposer sans que cela le fatigue: friandises, cigarettes; paroles inutiles, ou déplacées, ou malveillantes; etc...

Pour un collégien, ce sont-là de véritables sacrifices; et s'il les accomplit avec esprit de pénitence, avec pureté d'âme et de coeur, il se prépare magnifiquement à la grande fête de Pâques.

Jacques FAFARD,
Versification.

• • •

Sports

Le 17 février, fête de nos professeurs, ne fut pas pour ceux-ci un jour chanceux dans le domaine des sports. Ayant accepté le défi des juvéniles pour une joute de hockey, ils durent baisser pavillon devant la force de leurs élèves, comme en témoigne le score de 6 à 2.

Le samedi soir 19, une partie d'exhibition fut organisée mettant aux prises nos Alouettes et les Hornets de la ville. Nos joueurs remportèrent une victoire de 6 à 4.

Le lendemain après-midi, nos Alouettes eurent à faire face aux Indiens de l'école de Lebret. Leur bravoure fit pâlir leurs adversaires: 9 à 3.

• • •

Cinéma

Le soir du 17 février, fête des Oblats et des congréganistes, nous eûmes la magnifique vue "Quo Vadis?" Tous l'apprécièrent beaucoup et en furent très satisfaits.

• • •

Malade

Notre ami Gabriel, pour s'être un peu trop approché de Claude sur la glace, a attrapé un oeil au beurre noir et la moitié de sa figure est devenue gonflée comme un ballon. Cette aventure lui a valu des vacances de quelques jours à l'infirmerie. Nous espérons que les traces disparaîtront au plus vite!

• • •

Définition

Malade imaginaire: Elève qui, à l'approche d'un examen, éprouve tout à coup le besoin d'aller faire une cure à l'infirmerie.

Gravelbourg

Baptêmes

Jocelyne-Sarah-Marie, fille d'Yvon Piché et de Dorothy Pratte. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Piché.

Marcelle-Constance-Marie, fille de Gérald Leblanc et de Charmaine Pratte. Parrain et marraine, M. le Dr et Mme Roland Leblanc.

Marie-Germaine-Joanne, fille d'Henri Fontaine et de Gisèle Martel. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Fontaine.

Lionel-Joseph, fils d'André Beaudoin et d'Adèle Gosselin. Parrain et marraine, Donald Lamarre et Isabelle Stengler.

Marcel-Armand-Joseph, fils de Gérard Bourgeois et de Thérèse Pinsonneault. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Leclaire.

Joseph-Pierre-Salem, fils de Wilfrid Larivière et d'Aurore Bouvier. Parrain et marraine, Salem et Lucille Larivière.

Claude-Maurice-Joseph, fils de Jean-Baptiste Pinsonneault et de Ruth Schwab. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Pinsonneault.

Cécile-Lise-Marie, fille de Roland Lagassé et de Denise Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Gauthier.

Menaces communistes contre les évêques de l'Allemagne de l'Est

BERLIN — La courageuse réaction des évêques catholiques de l'Allemagne de l'Est contre la "consécration de la jeunesse", préconisée par le régime communiste, vaut à ces évêques de lourdes menaces de la part des organisations communistes.

Dans le "Junger Welt", organe de la jeunesse communiste, un appel est lancé aux fonctionnaires et aux membres du parti, afin qu'ils travaillent à conduire au maximum les jeunes à la "consécration". Les évêques y sont traités de "mauvais bergers" et de réactionnaires moyenâgeux; on invite le peuple à se soulever contre l'Eglise.

Delmas

Çà et là

Mme D. Weedmark (née Monique Boulanger) passa quelques jours chez sa mère, Mme L. Boulanger.

M. et Mme R. Caplette étaient en visite chez leurs parents, à Delmas.

M. et Mme J.-B. Michaud et leur fils étaient en visite chez des parents et amis, à St-Paul, Alta.

Mme Roméo Bernier, M. Roger Giasson et Mlle Rose-Marie Giasson sont toujours à l'hôpital.

A l'occasion du mercredi des Cendres, malgré le froid intense, il y eut une nombreuse assistance à la messe.

Mme Jos. Bernier donna une soirée chez elle, à l'occasion du mardi gras.

Le vendredi 25 février eut lieu une assemblée des Enfants de Marie, à laquelle Mlle Louise Roy a été élue présidente, Mlle Marcelle Richard, vice-présidente, et Mlle Louise Michaud, secrétaire. Félicitations à ces dernières.

Naissance

Nos félicitations à M. et Mme Aimé Bernier, à l'occasion de la naissance d'une fille.

Saint-Hubert

Soirée de jeu

Le 18 février avait lieu à l'école une soirée de jeu de croquignole organisée par les élèves de l'école au profit de la Ste-Enfance et divers autres projets. Malgré le temps refroidi, l'assistance était satisfaisante. Le 1er prix des dames fut gagné par Mme Arsène Smeets et celui de consolation, par Mme S. Decelles; 1er prix des hommes, par M. Léo Jordens et celui de consolation, par le R. P. J. Bordet, F.M.I.

Les maîtresses et les élèves de l'école remercient tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

• • •

L'assemblée annuelle des contribuables de l'arrondissement scolaire de St-Hubert eut lieu à l'école le 12 février. M. Robert Istace fut réélu commissaire local pour une période de 3 ans.

Les soldats Raymond Praud et Ivan Flick, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents en fin de semaine.

Mme E. Gatin est allée pour une semaine à Régina et Moose Jaw, rendre visite à des parents et amis.

MM. Albert et Victor Gatin ont accepté de faire la perception pour la Croix-Rouge.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Chronique

Nous tenons à nous excuser auprès des lecteurs de ce journal de notre long silence depuis presque deux mois. Une raison que nous tenons à garder secrète nous a empêchés jusqu'à ce jour de vous mettre au courant des activités intra muros de notre collège.

Disons cependant que nos élèves ont passé de très heureuses vacances dans leurs familles et qu'au retour trois seulement manquaient à l'appel. La période des examens a tenu en haleine et professeurs et élèves; les résultats dans l'ensemble furent assez bons. Félicitations aux premiers de chacune des classes, puisse le second semestre être encore plus brillant!

Au moment où j'envoie ces quelques lignes, les élèves se préparent pour un court congé de 48 heures dans leur famille. Bon souvenir pour eux, le foyer familial est souvent un réconfort, avec les petites gâteries de maman.

• • •

Activités sportives

Depuis le début du mois de janvier, pensionnaires et externes ont pu s'en donner à coeur joie sur la patinoire mise à leur disposition dans la cour de récréation. Remercions tout spécialement nos maîtres de salle et les professeurs qui se sont dépensés pour faire passer aux jeunes d'agréables moments de détente. Les différents clubs de gouret, sans vanité de notre part, font très bonne figure. Cependant, comme diraient les techniciennes en art culinaire, il faut parfois varier le menu pour plaire aux palais des fins gourmets. Désormais, les jeudis et samedis après-midi, les pensionnaires accompagnés d'un professeur de la maison pourront aller descendre les pentes abruptes en "traîne sauvage". Vive le grand air et les excursions à travers bois et ravins.

• • •

Théâtre nouveau genre

Nos Méthodistes sont gens de grand savoir et de bon vouloir. Aussi ces littérateurs et acteurs en herbe ont-ils conçu le projet de servir un dessert de bon aloi à leurs confrères du collège, le mercredi soir 16 février dernier. "Absolument parlant" l'âme dirigeante de cette troupe ne fut autre que M. l'abbé Roland Gaudet dont le dévouement, le savoir et l'art dramatique sont connus à plusieurs milles à la ronde... jusque dans la province de Québec.

Agissant comme maître de cérémonies, Denis Charpentier s'en tira en méthodiste avisé avec ses présentations. Au programme: ombres chinoises projetées par un groupe d'artistes et "L'amour à l'âge hydrogénique" chez des veufs amoureux, qui nous a certes fait dilater la rate pendant un bon quart d'heure. Que dire des "Prunes de tante Céleste", présenté par deux jeunes encore à leur début dans la langue française. Nous les félicitons spécialement, ce sont Albert Gervais et Georges Esopenko. Puis un tour à la pêche, avec un *vœ* de St-Valentin qui se termine par une tragi-comédie de l'an 1975 et une comédie en une scène coiffée du titre: "O Monsieur".

M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, supérieur de la maison, remercia nos bons acteurs. Puissent ces talents nous servir encore leur délicieux dessert intellectuel.

• • •

Mon retour à la maison

L'imagination c'est un drôle de machin. Elle nous montre ce qui est le plus beau, ce qui est le meilleur, ce qui nous plaira le plus. Elle nous présente quelque-chose de vulgaire en le rendant beau, c'est-à-dire qu'elle nous donne toujours le meilleur côté de la vie.

Un jour, avant mes vacances, j'étais comme de coutume à rêver dans la salle d'étude. Je vais en avoir du plaisir pendant mes vacances, me disais-je. La chasse à tous les deux, trois jours, les vues autant que possible, manger à n'en plus finir, être enfin le phoenix à la maison, laisser le travail à mes frères, tout cela c'était mes vacances. Mais...

Le midi du 22 décembre, j'étais dehors avec mon ami. Nous attendions l'arrivée de mon frère. Le soir à six heures, mon frère n'était pas encore venu. A huit heures nous téléphonons. Il viendra le 23 après-midi.

Ah voilà! De retour à la maison paternelle. Quelle merveille! Je veux commencer mes projets. Je n'ai pas d'argent dans mes poches pour acheter des cartouches. Enfin j'en trouve. La carabine ne fonctionne pas. Je mangeais comme un loup, mais faut bien se fatiguer de la dinde, et des bonbons. J'allais aux vues, mais elles ne me plaisaient pas. Il y avait aussi de l'eau et du bois à rentrer, il fallait le faire. Mais la plupart du temps je n'ai rien qui m'occupe. A Debden, il n'y a pas de cinéma tous les jours et les patinoires, elles ne fourmillent pas durant le mois de décembre.

Quel beau retour au collège, mon Alma Mater. Qu'il est bon d'y revenir après les vacances.

Tel que je le disais au début, l'imagination parfois nous joue de vilains trucs. Au congé de quarante-huit heures et toujours je penserai au mauvais côté des vacances, de la vie et je ne serai pas désappointé.

Adolphe DUQUETTE

Réunion mensuelle des Dames de la Ligue Catholique de Peterson

PETERSON — A la réunion du 8 février, tenue à la demeure de Mme Jérôme Félix, plusieurs lettres de remerciement furent lues, entre autres celle du R. P. J. Valois, O.M.I., directeur de l'orphelinat de Prince-Albert, qui remerciait les dames pour le don de $20.00 fait au temps de Noël. Les religieuses Ursulines du couvent de Bruno offrirent également leurs remerciements pour le don de $5.00 offert pour défrayer les frais du cours de religion par correspondance.

L'on suggéra que plusieurs autres dons en espèces soient faits au cours de 1955, entre autres: deux soutanes pour enfants de choeur, un fauteuil pour le sanctuaire, une petite table de bout comme prix de bingo. Deux colis seront préparés et envoyés: l'un de vêtements pour les orphelins, l'autre de vêtements et fruits à une indienne patiente au Sanatorium de Prince-Albert. Un colis contenant des épiceries a déjà été envoyé à un couple de vieillards qui demeure non loin d'ici.

La tasse et cuillère en argent, offertes par la Ligue des Femmes Catholiques au premier bébé de la paroisse né en 1955, furent gagnées par deux fillettes nées le même jour, soit le dimanche 30 janvier. L'une est fille de M. et Mme W. Sluchinski et l'autre, de M. et Mme Pete Julé.

Mme J.-B. Tremel offrit le prix de la réunion qui eut lieu le 1er mars, à la demeure de Mme E. De Goesbriand. Cette dernière fut l'heureuse gagnante du prix à la dernière réunion.

Va-et-vient

Mme Gaetan Rheault est revenue d'un voyage de deux semaines à Edmonton où elle visita sa fille, Mme Frank Hiller, et famille.

M. et Mme Marcel Dauvin visitèrent des parents et amis à Vonda, dernièrement, accompagnés de M. et Mme Yves Julé.

M. Gaëtan Rault nous est revenu après un court séjour à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt.

M. Henri Basset, sr, est revenu de St-Front où il a passé deux semaines en visite chez M. et Mme Germain Hurion et leur famille.

Naissances

A l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt est née à M. et Mme Georges Gedir, le 20 janvier, une fille.

A M. et Mme W. Sluchinski, le 30 janvier, une fille, baptisée sous les noms de Louise-Catherine. Parrain et marraine, M. et Mme Tony Znud, de Saskatoon, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Pete Jule, le 30 janvier, une fille, baptisée sous les noms de Judith-Loretta. Parrain et marraine, M. Peter Scheer et Mlle Adèle Julé, oncle et cousine de l'enfant.

A M. et Mme Maurice Dauvin, le 14 février, un fils, Laurent-Valentin.

Gouret

Deux joutes de gouret eurent lieu à Bruno. Nos écoliers de Curwood-Drumheller jouèrent contre l'équipe de l'école du village de Bruno. Le pointage fut de 3-1 et de 5-3 en faveur de Curwood-Drumheller.

Les "Pee-Wees" de moins de 10 ans n'ont pas été oubliés car deux joutes furent organisées contre l'équipe de Bruno. Le pointage fut de 1-0 en faveur de Bruno. La dernière partie fut égale: 4-4.

Nos trois jeunes gens, Louis Julé, Jérôme Félix et Werner Sluchinski, étaient heureux de nous dire qu'ils avaient aidé à gagner la coupe Platzer avec leur équipe "Bruno Chiefs" au tournoi tenu à Humboldt, le 15 février. Nos félicitations.

Curling

Nos "curlers" ont joué à plusieurs tournois, avec des gains et pertes. Ils prennent part en ce moment au tournoi de Meacham.

Nos dames s'intéressent aussi au jeu, et deux équipes se rendirent à Bruno. Ce sont Mmes Mary Sluchinski, Bella Basset, Loretta Lowe, Rose Yuworski, Edith Grunow et Agnès Lowe, Mlles Nettie Kudryck et Cecilia Buckle. Nous leur souhaitons bonne chance.

Duck Lake

Tableau d'honneur à l'école Stobart pour janvier et février:

Instruction religieuse

Excellent: Julienne Théorêt Elisabeth Décorby, Suzanne Papen, Lorraine Tournier, Lorraine Bazylak, Jacqueline Perrin, Denise Piché, Louise Périllat.

Très bien: Marie Baynton, Marie Authier, Jeannine Fiolleau, Thérèse Gauthier, Lucille Frenette.

Bien: Estelle Pelletier, Dolorès Pelletier, Yvette Fiolleau, Raymonde Doucette, Eva Fiolleau, Jeannette Pelletier, Marina Boyer, Ernestine Paradis, Jackie Fisher.

Assez bien: Alphée Tournier.

Concours de français

Grade XII: Suzanne Papen 94, Lorraine Tournier 89, Estelle Pelletier 79.

Grade XI: Jacqueline Perrin 94, Marie Baynton 87, Lorraine Bazylak 85, Marie Authier 79, Dolorès Pelletier 76, Yvette Fiolleau 69.

Grade IX: Louise Périllat 91, Thérèse Gauthier 85, Denise Piché 84, Raymonde Doucette 82, Jeannine Fiolleau 81, Eva Fiolleau 79, Jeannette Pelletier 73, Alphée Tournier 58.

• • •

M. Mercédès Forestier nous revient après quelques semaines de repos.



Le pavillon principal du Foyer de Charité, à Pointe-aux-Trembles, où se poursuit une oeuvre merveilleuse au service de toutes les souffrances errantes et abandonnées. Commencé il y a 2 ans et demi avec des vieilles cabanes et deux terrains, le Foyer compte aujourd'hui l'édifice ci-dessus qui loge 110 personnes, ainsi qu'un immeuble des ateliers et matériaux de construction avec une aile pour les sans-abri. Grâce à des dons et à des corvées régulières s'élèvera peu à peu une Cité de la Charité, capable de recevoir 10,000 personnes. Le Foyer vit uniquement de dons anonymes et du dévouement de personnes qui ont donné leur personne et leur temps. On considère cette oeuvre de confiance absolue en la Providence comme un véritable prodige de foi et d'amour. (CCC)

Mariage Régnier-Maffenbeir béni à Val Marie le lundi 7 février

VAL MARIE — Le lundi 7 février, Mlle Katherine Helen Maffenbeir, fille de M. et Mme Joe Maffenbeir, unissait sa destinée à celle de M. Joseph-Henri Régnier, fils de M. Hector Régnier, de Vancouver, C.B. M. l'abbé M. Pavlu leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

Les filles d'honneur étaient Mlles Anna André et Carlin Maffenbeir et les témoins, MM. Tony André et Tony Maffenbeir.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un déjeuner fut servi à la salle des Chevaliers de Colomb. La soirée eut lieu à la salle Palais Royal.

Baptême

Le 19 février: Laurent-Charles-Joseph, né le 14 février, fils de Merlyn Mattson et de Clara Maffenbeir. Parrain, M. Anton Maffenbeir; marraine, Mme André Dumont, de Val Marie.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos malades: Mmes Henri Dumonceaux, J. Spiess et Prosper Pinel, Mlle Phyllis Murray et M. Gus Anderson.

Mme Xavier Morel est de retour après un séjour de deux semaines à l'hôpital de Swift Current.

Ferland

M. et Mme Louis Fournier, sr, sont partis en voyage à Vancouver, Seattle, Wash., et Victoria, C.B.

Mlle Gertrude Chabot, institutrice à Hilda, Alta, est venue passer une fin de semaine chez ses parents.

La Caisse populaire a tenu son assemblée annuelle le mercredi 23 février. Il y eut lecture des rapports de l'année, élections de nouveaux officiers et, pour clore l'assemblée, des vues très intéressantes.

M. Pierre Larose a reçu la nouvelle de la mort de sa mère, Mme Joseph Larose, de Lévis, P.Q. Nos sympathies.

M. et Mme Raymond Chabot et leurs enfants, de Ponteix, visitèrent MM. et Mmes Ovila et Rosaire Chabot.

Nos malades

Mme Aurore St-Laurent est à l'hôpital de Gravelbourg; MM. Arthur Carrière, Alphonse Dion et Joseph Audet, à l'hôpital de Mankota.

Bellegarde

M. et Mme Lucien Sylvestre et M. Henri Bauche se sont rendus à Winnipeg chercher Mme Henri Bauche, qui était patiente à l'hôpital depuis quelque temps.

M. et Mme Henri Wilvers se sont rendus à Régina, pour affaires, ainsi que M. l'abbé P.-E. Béchard et M. Alphonse Moreau.

M. Albert Bourgeois, de St-Boniface, est en visite chez des parents.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Paul Wilvers, patient à l'hôpital de Régina.

Storthoaks

Partie de cartes

Le dimanche soir 27 fevrier eut lieu notre première partie de cartes de l'annee. Les prix de cartes furent gagnes par Mlle Lucille Carrière, M. Arnold Frose et Mlle Camilla Dumaine; le grand prix échoua à Mlle Lucille Carrière.

Gagnèrent au bingo: Mme L. Meunier (2), Richard Chicoine, Mme Earl Peters, M. Théodore Martin, Mme Osias Beaudoin, Mlle Camilla Dumaine, M. Léon Gofflot et Mme Roméo Millette.

M. Camille Carrière fut l'heureux gagnant du prix d'entrée. M. Jean Carrière remporta le $10.00 de la rafle; M. B. J. McMechan, le 2ème $10.00, et M. Arthur Chicoine, le $5.00.

Va-et-vient

Mme Oscar Desrochers, accompagnée de son jeune bébé, de St-Boniface, a passé quelques jours chez son père, M. Arthur Chicoine, ainsi que chez ses frères et soeurs.

M. et Mme Gaëtan Cormier passèrent une semaine à St-Norbert, où M. Cormier avait été appelé auprès de son père gravement malade.

M. Gerard Chicoine, employe de l'Hydro, à Maryfield, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme A.-N. Chicoine. Il était accompagné d'un ami.

Mme Gérard Paradis est revenue de l'hôpital de Redvers, où elle passa plus d'une semaine.

Baptême

Le 17 février: Marie-Monique-Denise, née le 8 février, enfant de Wilfrid Blerot et de Georgette Mahin. Parrain et marraine, M. et Mme G. Mahin, grands-parents de l'enfant.

Décès

Le 10 février fut inhumée dans notre cimetière Marie Jzowski, jeune bébé de M. et Mme Carl Jzowski.

Carnaval

Le lundi soir 21 fevrier eut lieu le carnaval. Malgré le froid, il y eut assistance assez nombreuse. Mlle Marlene Marchand fut couronnée reine par la reine de l'année précédente, Mlle Victorine Léveillé.

Tournoi annuel de curling pour dames, à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Voici le résultat du tournoi annuel de curling pour les dames qui eut lieu à Willow-Bunch, durant la semaine du 6 février. Sept équipes féminines y prirent part. Il y avait deux compétitions, et les prix furent donnés par le magasin coopératif et le Club de curling des dames.

Les heureuses gagnantes furent: 1ère compétition — 1ère, Mme Marguerite Mondor; 2ème, Mlle Rachel Rodrigue; 3ème, Mlle Gabrielle Granger; 4ème, Mme Thelma Pilsner; 2ème compétition — 1ère, Mlle Rachel Rodrigue; 2ème, Mme Marguerite Mondor; 3ème, Mlle Gabrielle Granger; 4ème, Mlle Betty Weismillar.

Félicitations aux gagnantes. Espérons que l'an prochain, il y aura plus d'équipes qui prendront part au bonspiel.

Çà et là

M. et Mme Emery Paulhus, qui demeurent maintenant à Régina, sont venus passer quelques jours chez leurs amis, à Willow-Bunch, dernièrement.

Mme Edgar Bonneau est allée passer une semaine chez sa fille, Doris, à Régina, dernièrement.

Mme A. Lapointe et son fils, Omer, sont allés à Régina, le mardi 15 février, prendre part à la cérémonie de "prise de bonnet" d'infirmière de Mlle Berthe Lapointe, à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. Francis Bellefleur est allé à Assiniboia, la semaine dernière, assister à l'assemblée des Elks.

M. et Mme Charles Skinner, accompagnés de M. et Mme Babe Lalonde et leur fille, Aline, sont allés à Régina pour affaires, le lundi 14 février.

M. l'abbé F. Blanchard est venu passer une semaine ici, à Willow-Bunch, dernièrement, pour affaires.

M. Julius Rondeau, accompagné de M. l'abbé Armand Guénette, du Frère Justinien, F.E.C., et de M. André St-Yves, sont allés à Régina, la semaine dernière, pour affaires.

Le jeudi 17 février eut lieu, à la salle des Chevaliers de Colomb, la troisième soirée annuelle du club du hockey. La salle était remplie, et tous passèrent une agréable soirée.

Parties de gouret

Les "Willow-Bunch Tigers" sont allés à Viceroy, le lundi 7 février; ils ont gagné 7-3. Ensuite, ils sont allés à Horizon, le lundi 14 février, et ils ont encore gagné 8-3.

Les garçons de l'école supérieure de Willow-Bunch allèrent à Viceroy, le samedi 12 février, prendre part au tournoi junior de l'école supérieure et ils gagnèrent la partie 8-4, dans l'après-midi; ils allèrent à Bengough et ils gagnèrent de nouveau la partie 9-6. Nos félicitations aux joueurs qui gagnèrent le premier prix à ce tournoi.

Nous leur souhaitons bonne chance, pour les autres parties qu'ils joueront au cours de la saison.

Malades

Furent hospitalisés dernièrement: Edith Heagy, de Scout Lake, Mmes A. Brennen et F. Desjardins, MM. Amédée Roy, Alcide Grégoire et James Higgins.

Ont quitté l'hôpital: M. Louis Laplante, Mmes W. Bracey et R. Gosselin, Thérèse Mondor et le petit Lionel Cayer.

M. Emile Fouquet est revenu dernièrement de l'hôpital de Régina.

Soirées du Club Canadien, à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le Club Canadien continuera, comme par le passé, de donner des parties de cartes et de bingo. Cependant, durant le carême, nous aurons des représentations de vues animées sur divers sujets. M. P. Legault nous annonce que nous aurons bientôt le plaisir de voir et d'entendre des films représentant des pièces théâtrales en français, lesquels sauront intéresser les amateurs de cinéma. Nous aurons aussi quelques soirées d'amateurs avec chants et musique. Avis à tous ceux ou celles qui possèdent quelque talent musical ou autre. Tous sont invités à donner leurs noms à M. Pierre Legault, car ce n'est pas le talent qui manque dans notre district de Prince-Albert. Ne vous gênez pas et venez nous divertir. Tous seront les bienvenus à ces soirées récréatives.

Au collège Notre-Dame

Une partie de whist était organisée au collège à l'occasion de la St-Valentin. M. Paul Longpré agissait comme maître de cérémonies. Les heureux gagnants de la partie de cartes furent: MM. D. Shoemay, Paul Charpentier, M. Gaudet et G. Dansereau. M. A. J. Kennedy gagna le prix d'entrée, et M. R. Morris, un ensemble de serviettes à bain.

Mme R. Yungwirth, présidente des Dames Auxiliaires, était en charge des activités sociales, assistée de Mmes V. Zwack et Dolorès Mooney.

Soirée d'amateurs

Le lundi 7 mars, la branche française de la Ligue des Femmes Catholiques donnera, à 8 h. p.m., une soirée d'amateurs en l'auditorium de la cathédrale. Bienvenue à tous.

Partie de cartes

Lors de la dernière soirée canadienne-française, les parties de cartes et de bingo, sous la direction de M. P. Legault, donnèrent les résultats suivants: hommes — M. Albert Beaudoin (99) et M. C. Gilbert (93); dames — M. Paul Pelletier (jouant pour dame — 96) et Mlle L.-A. Sénécal (93). Gagnants au bingo: Mmes Léon Lamontagne, M. Vachon et A. Painchaud, Mlle Marthe Dubé, MM. Gérald Boyer et Marcien Régnier, tous deux de St-Louis, et Albert Godin, de Prince-Albert. Prix d'entrée: M. Laurent Painchaud, d'Albertville.

Elections et bonspiel du club de curling des dames, à Domremy

DOMREMY — A leur dernière assemblée, les dames du club de curling ont nommé Mme A. Georget, présidente; Mme D. McGrath, vice-présidente, et Mme Guy Houle, secrétaire. Leur bonspiel, auquel 17 équipes prirent part, donna les résultats suivants: grande compétition — 1er prix (lampes), Mme F. Branger; 2ème (appuie-livres), Sylvia Kuppender; 2ème compétition — 1er (table à cartes), Mme Ouellette, de St-Louis; 2ème (service à jus), Jeannine Préfontaine; 3ème compétition — 1er (jarres à biscuits), Blandine Robert; 2ème (cendrier), Rose Ferniuk, de Wakaw.

Le prix de consolation, une statuette, fut décerné à Mme M. Houle, de Hoey.

Va-et-vient

M. E. Lavertu et Mme R. Brisebois sont de retour de l'hôpital où ils ont passé quelques semaines.

Dimanche dernier, chemin faisant de Carrot River à Saskatoon pour visiter leur père et beau-père malade, M. et Mme J. Doucet se sont arrêtés pendant quelques heures chez M. et Mme A. Doucet. Etait aussi en visite là, M. A. Lalonde, de South Makwa, frère de Mme Doucet.

M. et Mme Léonard Benoit, de Saskatoon, ont visité les parents de Mme Benoit, M. et Mme Jos. Tauriac. Mme P. Benoit les accompagnait et fut l'hôte de ses fille et gendre, M. et Mme Curtis Johnson.

M. et Mme E.-C. Pourbaix sont de retour de vacances de six semaines aux Etats-Unis. Au commençant de février, ils ont assisté au mariage de leur fils, le docteur Jacques Pourbaix, avec Mlle Claire MacDonald, à Boston, Mass. Ils ont passé ensuite quelques semaines à New-York, avec M. et Mme Emile Pourbaix, et à Mount Vernon, Ohio, ils sont demeurés une quinzaine de jours chez M. Jules Pourbaix. M. E. Pourbaix n'avait pas vu son frère depuis environ 30 ans. En passant à Detroit, ils se sont arrêtés chez des parents avant de traverser à Windsor, Ont., où ils prirent le train pour l'Ouest, passant par Toronto.

M. le Dr et Mme Jacques Pourbaix sont arrivés de Boston cette semaine, voyageant par auto. Ils demeurent à Prince-Albert où le docteur a son bureau dentaire.

M. J. Pavelich, de Prince-Albert, représentant du "Wheat Pool", est venu distribuer $1,315.00 aux fermiers qui ont livré leurs grains à l'élévateur Pool au cours de l'exercice 1953-54. Ceci représente 1 sou du minot.

Sont partis à la convention municipale à Saskatoon: M. G. Baudais, préfet de la municipalité de St-Louis, et M. Armand Boutin, conseiller du quartier 2. M. Henri Baudais y est allé à titre de visiteur et aussi pour affaires.

M. et Mme J.-L. Georget ont passé la fin de semaine chez leur fils, Raymond, à Saskatoon.

Mlle Réna Rabut, fille de M. et Mme Fernand Rabut, ne célèbre sa fête qu'à tous les quatre ans — elle est née le 29 février 1940.

Assemblée

L'assemblée annuelle de la "Domremy Telephone Co." eut lieu dernièrement. Le nouveau tarif sera de $15.00 par téléphone cette année. Furent réélus directeurs pour 3 ans: MM. R. Belhumeur, G. Baudais et Palmer Grambo. M. Jos. Rabut fut élu pour un an, pour terminer le mandat de feu Melvin Touet. M. J. Gormican, comptable à la banque, agit comme vérificateur. Le rapport financier montre que la compagnie fait de bonnes affaires.

Accident

Le jeune Maurice Marsollier, fils de M. et Mme Jos. Marsollier, eut le malheur de se casser les os du coude en tombant d'un cheval. Il est à l'hôpital de Wakaw.

Sintaluta

M. Ken Kraussar fut élu syndic en remplacement de M. Stanley Saba, sortant de charge.

M. et Mme Roch Fortin sont allés à Montmartre visiter les familles Emile Breton et Urgel Lafontaine.

Les familles Marcel et Paul Français, Henri, Noël et Bob Oudot et Roch Fortin sont allées à Montmartre, le lundi 21 février, pour assister aux funérailles de M. Charles Bastien.

Les dames de la paroisse Ste-Hélène ont organisé une partie de cartes. Le 1er prix des dames fut gagné par Mme Gédéon Langlois, de Wolseley; celui des hommes, par M. John Neider. Les prix de consolation allèrent à Mme Paul Français et à M. Ken Krausaar.

Baptême

M. l'abbé Léon Savoie baptisait récemment le fils de M. et Mme Jérôme Dolter, sous les noms d'Alain-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Perras.

En Colombie Britannique

Mme J. Tremblay, vice-présidente du Club C.-F., décédée à Victoria

VICTORIA — Le Club Canadien-français de la Colombie Britannique vient d'être éprouvé par la mort de Mme Joseph Tremblay (née Généria Delisle), vice-présidente du Club, survenue à l'hôpital St-Joseph le vendredi 18 février. Mme Tremblay, membre-fondateur du Club, fut à tour de rôle au cours des 15 dernières années conseillère, présidente du Comité du thé et depuis deux ans vice-présidente. Apôtre inlassable de la future paroisse française à Victoria, elle fut l'une des trois premières personnes à souscrire au "Fonds spécial" pour les besoins de cette future paroisse. Son dévouement, son jugement si droit, sa générosité incomparable serviront d'exemple à tous les membres du Club qui la pleurent et qui prient pour le repos de son âme.

Notre témoignage de vives sympathies à M. Joseph Tremblay, son époux, et à toute la famille. Par une résolution spéciale du Comité du Club Canadien-français, un deuil d'un mois sera observé. En conséquence, la vente de bric-à-brac annoncée pour le 25 février fut remise au vendredi 25 mars.

Mme Tremblay laisse dans le deuil, outre son époux, six filles: Mmes G. Leckie, d'Edmonton, A. Perret, de Vancouver, L. Fontaine, de Victoria, L. Forbes, du Nouveau-Brunswick, et R. Dhoore, ainsi que Mlle T. Tremblay, toutes deux de Victoria; trois fils: MM. L. et R. Tremblay, de Ladysmith et Montréal, et Robert, de Campbell River. Lui survivent également son père, M. Eugène Delisle, de New Westminster, 4 frères et 2 soeurs.

Ses funérailles eurent lieu en l'église de Notre-Dame de Lourdes le mardi 22 février et l'inhumation se fit dans le cimetière Royal Oak.

Maillardville

Erection de chemins de croix

Le samedi 19 février, les RR. PP. Félix-Joseph Surette, O.F.M., et Sigismond Lajoie, O.F.M., ainsi que les Frères Hormisdas et Maurice, visitaient le séminaire du Christ-Roi, à Mission, dirigé par les RR. PP. Bénédictins. Le R. P. F.-J. Surette érigeait ensuite deux chemins de croix, un dans la chapelle majeure, l'autre dans la chapelle mineure du séminaire, tandis que le R. P. S. Lajoie en érigeait un au couvent des Soeurs Bénédictines.

Le lundi 21 février, le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., érigeait un autre chemin de croix à l'église Notre-Dame de Fatima, à Maillardville.

Baptêmes

Le 20 février: Brenda-Anne, née le 25 janvier, fille de Robert Kilmartin et de Rita Janzen. Parrain et marraine, Paul et Pauline Kilmartin.

Le 20 février: Joseph-Louis, né le 14 février, fils d'Ernest Bourque et de Claudia Finnigan. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Finnigan.

Le 27 février, le R. P. Sigismond Lajoie, O.F.M., baptisait un petit cousin de la paroisse de Fatima, Brian Douglas, né le 10 février, enfant de Stephen Cahill et de Pauline Carrier. Parrain et marraine, Eliodor Carrier et Mathilda Rocheleau.

Randall Wilfrid, né le 8 février, fils de Wilfrid Plueger et de Linda Spring. Parrain et marraine, Cecil et Helen Plueger.

Çà et là

Le dimanche 20 février avait lieu l'élection de nouveaux syndics de la paroisse, pour un mandat de trois ans. Les deux élus furent MM. Uldéric Charpentier et Napoléon Gareau, qui remplacent MM. Antoine Finnigan et Wilfrid Croteau.

Le samedi soir 19 février, le Cercle Canadien-français donnait une petite soirée des mieux réussie en notre auditorium.

Notre équipe de gymnastes de Notre-Dame de Lourdes figura dans une démonstration de gymnastique avec d'autres équipes, à l'école supérieure de Como Lake, le samedi 26 février.

Le samedi soir 10 février, un bon nombre de paroissiens de Lourdes et de Fatima et la Commission Scolaire conjointe des deux paroisses rencontrèrent des représentants du parti politique C.C.F. dans une assemblée tenue dans une de nos salles, à Lourdes. M. E. Regier, bien connu pour les opinions émises en Chambre sur le Québec et sur l'éducation, était l'orateur principal. Suivit une période de questions. M. le secrétaire de la Commission scolaire catholique demanda une rencontre officielle de ladite commission scolaire avec le parti C.C.F. provincial et même au fédéral, afin d'exposer le problème de nos écoles catholiques, ce que M. Regier, au nom des C.C.F., accepta et promit.

• • •

Elections

Le vendredi soir 25 février eurent lieu les élections annuelles du club "Opportunity" des membres de langue anglaise de la paroisse. Furent réélus par acclamation: M. Eugène Vilac, président; M. Clifford King, vice-président; membres de l'exécutif, MM. Alphonse Kugler, Alec Kugler, Maurice Hamelin et Normand Wills. M. Frank Fradette fut élu secrétaire-trésorier à la place de M. Raynald Wunderlick, qui a résigné à cause de maladie. M. G. Leroux a présenté sa résignation, sur protestation du Cercle Canadien français, parce qu'il appartenait déjà à ce cercle.

Funérailles

Samedi dernier, 26 février, avaient lieu les funérailles de Mme Eugénie Boileau, pionnière de la paroisse originaire de Ste-Scholastique, P.Q., décédée à l'âge de 85 ans et 9 mois. Elle laisse dans le deuil deux fils, Louis et Rodolphe; deux filles, Mme John Thomas et Mme Camille Martineau, de la paroisse, et un autre fils, de Port Coquitlam, ainsi que 27 petits-enfants et une quarantaine d'arrière-petits-enfants.

Les Dames de Ste-Anne précédaient le cortège funèbre à l'église et au cimetière St-Pierre de New Westminster. Le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., curé, présida la levée du corps et l'absoute. Le R. P. Félix-Joseph Surette, O.F.M., chanta la messe, accompagné du R. P. Curé, comme diacre, et du R. P. Sigismond Lajoie, O.F.M., comme sous-diacre. Les Rév. Srs Bernadette et Agathe, des Soeurs de la Providence, de l'hôpital Ste-Marie, assistaient dans la nef. Les chantres étaient le R. F. Maurice Dignard, O.F.M., et Mme Robert Boileau, accompagnés à l'orgue par Mme Sylvio Chabot.

Malades

M. Georges Larocque, âgé de 69 ans, et M. Zéphirin Lajeunesse, âgé de 72 ans, ont été administrés récemment.

La Rév. Sr Jacqueline, Ursuline, a fait un stage d'une semaine à l'hôpital Ste-Marie. Mme Béatrice Moore l'a remplacée à la classe.

Bibliothèque française

Notre bibliothèque s'enrichit chaque jour de nouveaux volumes, grâce à de généreux bienfaiteurs. Parmi ces derniers, on remarque les noms de Mme Irène Alain et du R. P. Curé.

Vancouver

Soirée d'amateurs

La soirée d'amateurs du dimanche 20 février, organisée au profit de notre école par les jeunes de notre paroisse, secondés par leurs amis de l'extérieur, a remporté un franc succès. Notre reconnaissance aux participants et aux assistants. Le mérite de l'organisation revient surtout à M. Raymond Lambert. Le goûter fut préparé et servi par Mme Luce Lambert.

Les artistes en vedette furent comme suit: Mlle Charlotte Tisseur (chants), au piano, Mme Benoit Gagnon; M. Sylvio Chabot (numéro suprise); M. Louis Gauvreau (magie); M. Elie Savoie (chants), au piano, Mme Hélène Bringsli; Mlle Gladys Kunzelman (accordéon); M. Emile Kinnon (banjo); Mlle Aline Baril (chants), au piano, Mme Hélène Bringsli; trio Lamont — Marlene, 14 ans (piano), Marvin, 12 ans (clarinette), Lorraine, 11 ans (saxophone); Léo et Jack Levy (comédie); R. F. Julien Hamel, S.S.S. (chants), au piano, Mlle Barbara Klink; Mme Pauline Thompson (chants), au piano, Mlle Barbara Klink; Mlle Barbara Klink (piano).

WASHINGTON — Les sénateurs ont porté leur indemnité de $15,000 à $22,500 par année, soit une augmentation de 50 p. 100. Le vote a été de 62 voix contre 24.

Dumas

M. Francis Giroux, employé à Régina, passe quelque temps ici.

M. René Dauphinais est retourné chez lui à Salmo, C.B., après un séjour de deux mois chez sa mère. Celle-ci l'accompagne et visitera ses enfants pendant quelque temps.

C. S. B.

Le Coin du Collège

VOL. XXVIII—No 21

Un principe

L'an passé, un charitable lecteur du **Coin** nous rappelait "un principe élémentaire de journalisme". "Ce principe, écrivait-il, s'exprime ainsi: tenir compte du lecteur. Surtout de nos jours, il faut que chaque pouce carré d'espace dans un journal intéresse un nombre maximum de lecteurs". On blâmait la publication d'articles sur la littérature et les productions de pure fantaisie. "Trop souvent, continuait notre mentor, ce genre de littérature dans une chronique indique tout simplement que les chroniqueurs manquent de l'initiative nécessaire pour remplir l'espace alloué de nouvelles intéressantes que le lecteur parcourrait avec plaisir" C'était fin et bien dit. Nous avons remercié.

Depuis un an, le **Coin** s'efforce de "tenir compte du lecteur" et il parle de sport. Il n'oublie pas les autres activités parascolaires, mais, comme le sport est devenu la principale distraction des multitudes modernes et comme il faut "tenir compte du lecteur", le **Coin** parle de sport. Faut-il en conclure que les collégiens ne vont plus ni à la chapelle, ni à l'étude, ni en classe et que seuls les as de la rondelle ou de la balle dure enthousiasment leurs esprits? Le **Coin** pourrait le laisser croire.

* * *

Mon Collège

Deux autres publications collégiales viennent heureusement corriger cette impression. Si le **Coin** se limite à rapporter les activités, **Mon Collège**, journal des élèves et des anciens du collège, et **Le Naturaliste** essaient de capter l'âme des collégiens. Nous donnons ici le sommaire de ces deux publications en février. **Mon Collège.** Sommaire: Le grand conseil, par Lidac. La quête de la Duperie, par G. Tougas. Dément-Lucide-Nemed, par Edouard Banville. Le rêve de Tit-Poil (12 ans), par F.-M. Dumaine. A Faire, par anonyme. Le scoutisme, par Paul Pujo. Jules Verne et le tour du monde en 80 jours, par Jules Fiola. Dans le monde des anciens. **Le Naturaliste.** Sommaire: Poissons tropicaux, par P.-E. Villeneuve. Les moeurs de l'écureuil en hiver, par Robert Lefebvre. Le Hamster doré, par Pierre Boux. Les migrations sans retour, par R. B.

LE COIN

* * *

Nous parlons . . .

beaucoup de poissons tropicaux et nombreux sont les collégiens qui ont des aquariums ou qui vont en avoir. Ici, ce sont les premiers temps qui sont les plus difficiles. Il faut s'appuyer sur les témoignages des hommes d'expérience, savoir consulter et suivre les conseils.

Dans ce domaine, tous les risques inutiles sont à éviter: sable mal nettoyé, eau impropre, trop peu ou trop de chaleur, plantes en nombre insuffisant, poissons trop difficiles à élever pour des débutants, etc. On peut dépenser beaucoup d'argent, sans aucun profit, à agir ainsi. Les aquariums-piles (battery-jar) coûtent cinquante cents et sont tout à fait suffisants pour ceux qui commencent. On conseille d'acheter son sable (celui du Manitoba qui contient de la chaux brouille l'eau). Prenez des plantes communes: sagittaires, anacharis, nous disons communes, parce qu'elles sont les plus répandues, les moins chères, celles qui poussent le mieux. Un bon conseil: commencez à élever des Guppies, des Platties ou des Mollies, ou encore des Tétras ou bien des Zèbres, non des Anges ni des Bettas, poissons difficiles qui exigent un aquarium bien balancé et une certaine expérience.

Parmi les poissons qui sont faciles à élever et intéressants à voir reproduire, je cite les Guppies et les Platties. Pendant quelques mois, un éleveur novice se contente d'une seule espèce. L'expérience est plus profitable.

Paul-E. VILLENEUVE

* * *

Journal de classe

C'est une vieille institution au collège et elle est excellente. Cahier à feuilles mobiles ou humble cahier de devoirs où s'alignent toutes les écritures de la classe, où s'empilent les rimettes, où fusent les taquineries, éclatent les secrets . . ! C'est un livre de famille où l'on se surprend à s'aimer comme des frères. De plus, c'est une façon agréable de pratiquer l'orthographe et d'exercer son style.

* * *

Revue idéale

Richard Mageau ne cache pas son enthousiasme pour la revue catholique et française **Ecclésia** qui a comme sous-titre "Lectures Chrétiennes". C'est vraiment édifiant de voir les Versificateurs plonger au coeur des courants chrétiens sous la direction de Daniel-Rops. Tout plaît dans **Ecclésia:** photos et dessins neufs, information de première qualité, récits historiques, anecdotes piquantes, et surtout ce point de vue chrétien dans l'appréciation du dernier film, du plus récent ouvrage catholique, du succès de l'heure sur les meilleures scènes de Paris.

Ecclésia se présente comme une revue catholique de lecture et de culture. A quiconque cherche dans la lecture un moyen d'enrichissement qui ne soit pas une fatigue, une distraction qui ne laisse pas l'esprit vide, elle propose des textes signés des plus grands noms des lettres d'aujourd'hui formant un ensemble aussi vivant, aussi attachant que possible. Articles de fond, romans et nouvelles, récits historiques, méditations religieuses, réponses aux questions débattues constituent dans chacun de ses fascicules un ensemble harmonieux. Par sa formule neuve, par les noms de ses collaborateurs, par sa présentation, et aussi par son prix extrêmement modique ($3.50) **Ecclésia, lectures chrétiennes** apparaît comme la revue idéale de tout foyer cultivé, catholique et de langue française.

* * *

Verne-Disney

Le film américain de Walt Disney, qui a pour titre: "20,000 Leagues under the Sea", sera bientôt montré à Winnipeg. La réclame le présente comme le plus grandiose de tous les films jamais tournés. Les amis de Jules Verne et de Walt Disney, comme Jules Fiola qui vient de publier dans **Mon Collège** un article enthousiaste sur l'auteur de "Le tour du monde en 80 jours", vont certainement vivre des minutes inoubliables. Quelle bonne occasion pour nos jeunes de revenir à Jules Verne! Pour mieux connaître la vie et les oeuvres de cet auteur, Jules Fiola nous suggère de lire l'intéressant volume de Jacobson et Antoni, dans la collection France vivante: "Des anticipations de Jules Verne aux grandes réalisations d'aujourd'hui". Et nous savons aussi des adultes qui ne cachent pas leur admiration pour le romancier des jeunes.

Paul Claudel dit sa pensée sans ambages: "L'histoire littéraire, rédigée par des gens d'esprit étroit et à parti pris, comporte d'étonnantes lacunes et de monstrueuses injustices qui la défigurent. C'est ainsi qu'elle a fait une place ridiculement exagérée à des oeuvres dépourvues de toute valeur comme les romans de Stendhal et qu'elle n'en réserve aucune au puissant mouvement de fiction et d'invention qui d'Auguste Maquet à Erckmann-Chatrian, en passant par Eugène Sue, Paul Féval et Jules Verne, est un des phénomènes les plus intéressants du XIXe siècle, et auquel on ne trouve d'analogue que la floraison des chansons de Gestes au moyen âge".

* * *

Sagesse

M. Léandre Bergeron (professeur), Gérald Tougas, Pierre-Paul Morin, André Martin, Robert Jelking, René Wendling et quelques autres préparent sagement "Les trois sagesses du vieux Wang" qu'ils joueront les 16 et 18 mars en l'honneur de S. Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

Concours JFM

Réponses et gagnantes du concours no 14

J'ai collé une page de mon carnet avec du cellophane gommé.

2. Les vidangeurs ont fait un dégat dans les ruelles.
3. Ce magasin à rayons ne livre pas de commandes (à domicile).
4. Notre pharmacien prétend être un "cowboy".
5. Je n'ai plus de pâte dentifrice, ni de lotion à barbe.
6. Apporte-moi l'escabeau et je vais regarder si le porte-poussière est sur l'armoire.
9. Rendu au bureau de poste, n'oublie pas de l'envoyer par avion.
10. Va jeter ces déchets dans la poubelle.

LES TROIS GAGNANTES

1. **Louise Dumontier, St-Jean-Baptiste, Manitoba.**
2. **Christiane Curial, St-Albert, Alberta.**
3. **Marie Verhaeghe, Ste-Amélie, Manitoba.**

Concours JFM

Grand concours de langue française

Concours no 17

Nous présentons aujourd'hui le dix-septième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote:** seuls les élèves des collèges classiques sont hors concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Premier prix offert par l'Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface, Man.

Deuxième prix offert par la Librairie Fides, 414, rue Taché, St-Boniface, Man.

Troisième prix offert par un bienfaiteur anonyme.

Conditions du concours

1. **Traduire en bon français les phrases suivantes.**
2. **Faire parvenir sa copie avant le 12 mars à:**
   Les Jeunes Franco-Manitobains
   Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.
3. **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, grade.**

N.B.—Les noms des gagnants ainsi qu'une bonne version française seront publiés dans "La Liberté et le Patriote" du 26 mars.

1. Amène le vacuum-cleaner pis la moppe, on va mettre la maison spic and span.
2. J'ai été au show; y avait un cartoon pis une comedy en technicolor.
3. J'avais l'air bête en house coat pis en slippers avec ma tam sur la tête.
4. On a mangé des mushrooms on toast avec des baked potatoes.
5. On poigne pas le short wave sur notre radio.
6. Y a pas de sidewalk dans le sub-way; il faut passer sur la street.
7. En arrivant au dépot, j'ai eu juste le temps de reclamé mon trunk au parcel-office.
8. Y avait un show qui parlait de mountain-climbing dans les Rockies.
9. Le mayor a eu un ticket parce qu'y a parké overtime devant la city hall.
10. Fais-le mettre sur le bill à la lumber-yard.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... GRADE ....

Journée d'études régionale de la JEC tenue à Notre-Dame de Lourdes

N.-D. DE LOURDES — Les 19 et 20 février, une trentaine de jeunes filles de la J.E.C. des paroisses de St-Claude, Somerset, St-Léon et Notre-Dame de Lourdes se réunissaient à l'école du village pour des journées d'étude régionales. Ces études étaient sous la direction de Mlles Pearl Gervais, Thérèse Aubin, Céline Houde, Dolorès Lavoie, Annette Cinq-Mars, Aline Gauthier et Huguette Chatel. Ces dernières, dirigeantes de l'Action Catholique dans le diocèse, ont bien voulu se déplacer pour venir nous aider à faire un succès de ces études.

Les réunions débutèrent le samedi matin, à 10 h. 30, et se terminèrent le dimanche après-midi, à 2 h. La série d'études intitulée "La militante" nous montra l'influence que la vraie militante exerce sur ses compagnes et nous fit voir ce que l'Action Catholique attend d'elle.

A 4 h., samedi, une messe dialoguée fut célébrée par M. l'abbé Lucien Roy, aux intentions des jeunes qui participaient au cours. Celui-ci ne comprit pas seulement des études, car on sut aussi s'amuser ensemble. Nos dirigeantes nous montrèrent plusieux jeux, chants et danses de folklore. Ceci prit place à la salle paroissiale, où les Jécistes s'étaient réunies pour la soirée. La journée se termina par la préparation de la messe du lendemain.

La deuxième journée, une messe à 8 h. 30 fut chantée à la chapelle du couvent spécialement pour les Jécistes qui firent elles-mêmes les frais du chant. Après l'on se réunit à l'école, à 10 h. 30, pour faire une étude détaillée sur la messe du mercredi des Cendres. A 1 h. 30, on se réunit de nouveau pour chanter et se récréer. Ensuite, à la chapelle du couvent, M. l'abbé Roy, aumônier paroissial de l'Action Catholique, fit la récollection. Il nous fit comprendre la valeur de la messe. Le salut du S. Sacrement termina cette récollection.

Un délicieux goûter fut ensuite servi afin de donner la chance aux Jécistes de se réunir et de s'entretenir ensemble avant de se quitter.

Nouveaux officiers de la "Manitoba Cheese Manufacturers' Ass'n."

Lors de l'assemblée annuelle de la "Manitoba Cheese Manufacturers' Association" tenue à l'hôtel Royal Alexandra le mercerdi 23 février, M. John H. Neufeld, de Steinbach, fut élu président de cette organisation. Les autres officiers élus sont: MM. Z. Audet, d'Otterburne, vice-président; M. J. Royal, de St-Boniface, secrétaire-trésorier; directeurs: MM. A. Stahn, de Steinbach, W. F. Giesbrecht, de New Bothwell, J. D. Fast, de Kleefeld, W. Fournier, de La Broquerie, et P. S. Weibe, de Steinbach.

Le nouveau président de la "Manitoba Cheesemakers' Association" est M. J. K. Dueck, de Kleefeld. Furent nommés: vice-président, M. J. Koop, de Kleefeld; secrétaire, M. Isaac Friesen, de Grunthal; directeurs, MM. P. R. Peters, de Steinbach, et C. G. Peters, de Bothwell.

ÉCHO NORMALIEN

Assemblée de la M.T.S.

Le mercredi 9 février eut lieu une assemblée de la "Manitoba Teachers' Society" à l'Ecole Normale. Notre principal, M. Lightley, inaugura l'assemblée par quelques mots de bienvenue à l'endroit de M. McMaster, secrétaire-général de la M.T.S., et de M. Arnett, secrétaire adjoint. Ensuite, M. McMaster discuta le problème des salaires. D'après lui, une maîtresse qualifiée ne devrait pas signer un contrat à moins de $2,200 par année. C'est à nous de travailler pour obtenir un salaire convenable d'après nos qualifications et l'état des écoles. Le fait que nous sommes des maîtresses, malgré que nous ne payons aucun dû à présent, nous rend membre de la M.T.S., a soutenu le secrétaire-général.

Quatre élèves nous rendirent compte des points discutés à la réunion du 19 janvier à laquelle ils nous représentaient et à laquelle furent discutés les sujets suivants: l'admission à l'Ecole Normale des diplômés du 11ème grade ayant une haute moyenne; la hausse du "standard" des étudiants désirant entrer à l'Ecole Normale et le salaire des maîtresses. Plusieurs questions concernant l'enseignement furent ensuite posées par divers étudiants présents. Un local de la M.T.S. fut organisé. Furent élus dirigeants de ce local: M. Stan Turner, vice-président, Mlle Aileen Dickens, secrétaire, et M. Denis Babcock, officier de liaison. De plus, un représentant de chaque classe fut choisi par les étudiants. Quelques mots de la part du président élu cloturèrent l'assemblée.

G. S.

* * *

L'échelle des salaires

Quelques mots au sujet de l'échelle de salaires. Les futurs maîtres et maîtresses d'école s'intéressent au travail que font pour eux les directeurs du projet de l'échelle de salaires. Ils en suivent avec assiduité les différentes étapes. Ainsi que tout autre nouveau projet, ce sujet soulève plusieurs questions. Est-ce avantageux? Les opinions sont personnelles et ne s'accordent pas toutes. Les lecteurs désireux de se renseigner à ce sujet trouveraient profit à consulter ce journal.

A ce propos, les opinions des Normaliens divergent, mais cette question ne passe pas inaperçue dans notre milieu.

J. D.

* * *

Les sports

A l'Ecole Normale, on joue au hockey, croyez-moi. Cette année, l'école a deux équipes. La première est censée représenter l'Ecole Normale, tandis que la seconde est connue sous le nom d'Intermédiaire. La seconde, cependant, a joué plus de parties que la première. Quelques-uns semblent être opposés à cela, d'autres demeurent indifférents. Quoi qu'il en soit, espérons que les seniors auront la chance de démontrer leur savoir-faire avant que la glace ne disparaisse.

Les intermédiaires ont défait l'équipe de Springstein (4 à 1) la semaine dernière, mais ils ont perdu (5 à 3) aux mains du club "Lord Selkirk", mardi soir.

Au ballon-panier, les nôtres accumulent victoire sur victoire. Les seniors ont démoralisé l'équipe de Morris, par une grande marge. Les filles ont fait de même en maîtrisant "Lord Selkirk".

Mercredi soir, l'Ecole Normale avait son carnaval rempli d'attractions de toute sorte. Course à relais, à trois jambes, à la pelle, et bien d'autres. Différents jeux sur glace égayèrent les spectateurs. Une course en patin, disputée entre douze gars, établit le roi du carnaval. Enfin, une danse dans notre magnifique salle de gymnastique clôtura les fêtes.

Gérard ROY



Le chef d'escadrille Léo Berthiaume, qui fut chapelain du centre d'entraînement aérien conjoint de Rivers durant près de 3 ans, vient d'être transféré à la base de St-Hubert, P.Q., où il remplira les mêmes fonctions.

BEYROUTH — A Beyrouth, vient de mourir à l'âge de 77 ans, le Père Poidebard, de la Compagnie de Jésus, archéologue de grande renommée.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Le 17 février

Pour marquer le 129ème anniversaire de l'approbation par Rome des Constitutions des Oblats, la journée du 17 février fut célébrée avec toutes les manifestations qui convenaient. Depuis deux semaines, les élèves avaient décoré la salle d'étude avec des écussons et des cartes rappelant cet événement, et tous attendaient la journée du 17 avec impatience.

* * *

Rénovation des voeux

Comme le veut la coutume des Oblats, après la messe du matin, les Pères et les Frères vinrent s'agenouiller devant le maître-autel en présence du S. Sacrement pour renouveler publiquement les trois voeux de religion. Dans son sermon, le R. P. Paul Piché, provincial, rappela les débuts de la congrégation des Oblats en soulignant spécialement la grande charité et le zèle apostolique du fondateur, Mgr Eugène de Mazenod.

* * *

S. Exc. Mgr Baudoux

A 4 h. dans l'après-midi du 17 février avait lieu la cérémonie de la réception des croix. S. Exc. Mgr Maurice Baudoux avait bien voulu accepter de présider cette cérémonie et y donner le sermon de circonstance. Son Excellence, après avoir rappelé la signification de la croix, montra comment la croix de Junioriste devient pour les élèves un exemple constant d'humilité, d'obéissance et de charité.

* * *

La croix du Junioriste

Les élèves suivants reçurent la grande croix de Junioriste à la réception du 17 février: Henri Beaupré, Antonio Bisson, Gérard Glenn, Philippe Jubinville, Fernand Normandin, Gabriel Roy et Paul St-Hilaire.

Les Junioristes dont les noms suivent se présentèrent pour la première croix: Eugène Bernardin, Roger Fréchette, Fernand Proulx, Fernand Dion, Edouard Fleury, John Wolff, Ovide Poirier, Raymond Fleury, Roger Wanlin, Laurent Delaurier, Hervé Gagné, Louis Gosselin, Edmond Lacasse, Daniel Gagné, Denis Jubinville, Alphonse Gaboricau et René Courcelles.

* * *

Banquet

A 5 h. 30, le jeudi soir 17, une quarantaine de Pères et de Frères Oblats se groupaient autour des tables pour le banquet annuel. Nous remercions les religieuses pour la préparation de ce banquet.

* * *

Chapelet à la radio

Du studio du R. P. Ovide Guy, au Juniorat, S. Exc. Mgr Baudoux présida la récitation du chapelet à la radio, à 6 h. 45 p.m. Les élèves et les Pères répondaient au chapelet. Son Excellence, après l'explication de chaque mystère, rappela brièvement les vertus pratiquées par le fondateur des Oblats, Mgr de Mazenod.

* * *

Séance

La journée du 17 février se termina par une séance préparée par les élèves de Syntaxe. Voici le programme de cette séance:

Fanfare.

Pièce: "La fête des professeurs" — les Syntaxistes.

Récitation: "Misère des Indiens" — Maurice Emond.

Récitation: "La mère du missionnaire" — Maurice Hamonic.

Récitation: "Le frère ressuscité" — Guy Lavallée.

Comédie: "Le sourd" — Robert Audet et André Letain.

Récitation: "Les cheveux du Père Roure" — François Pujol.

Récitation: "Les cent caribous" — Bertrand Labossière.

Chorale: "L'heure pieuse".

Le R. P. Paul Piché remercia Mgr Baudoux d'être venu rehausser de sa présence cette fête des Oblats, et il profita de l'occasion pour offrir les hommages des Oblats et du Juniorat aux autorités de l'archidiocèse de St-Boniface.

Son Excellence, dans son discours, fit comprendre le rôle du prêtre dans l'évangélisation des âmes et invita les jeunes à s'enrôler courageusement dans la grande armée des missionnaires.

* * *

Nos anciens

1909-1910 — Jacob Dech, Walter Goetz, Olivier Dufrênes, Louis Flamand, Anthony Lamusga, Léon Roy, Jacob Schnerch.

1910-1911 — Léon Beaudoing, Alexandre Bernardin, Alexandre Boulet, Eugène Champagne, Nazaire Chabot, Adélard Chénier, Mathew Feizst, Floriot Fleury, Victor Forseille, James Grace, Gilbert Jacob, Joseph Kurys', Alphonse Labossière, Joseph Léquier, Georges Mantha, Armand Normandeau, Paul Olivier, Alfred Ouellette, Alphonse Paradis, Joseph Parent, Henri Salamon, Henri Sanche, Eldage Vaudrin.

40 équipes de joueurs prennent part au bonspiel de Fannystelle

FANNYSTELLE — Quarante équipes prirent part à notre bonspiel mais en raison de la température défavorable, les prix n'ont pu être attribués que la semaine dernière. Nous donnons ci-après les noms des équipes participantes. De Fannystelle: F. Coppens, L. Hunt, E. Stangl, G. Franzman, J. Piché, J. Andrychuck, E. Gustafson, R. H. Stevens, R. McAlinden, Mel Simonson, G. McIntyre, K. Franzman, Mike Oleksuk et Jack Fruck; de Starbuck: R. Ammeter, H. Hampson, Ray Kendall, Dan MacDonald, Pete Demler, H. Molotoff, Xavier Philippe et Doug Hallick; d'Elm Creek: B. Johnson, G. Kennedy, L. Fear, E. Clark, E. Monson, D. Carefoot et Bill Davis; de Dacotah: V. Bales, Stan Qually et Warren Broten; de Brunkild: B. Erhart, E. Karlowsky et O. Lundquist; de Carman: T. H. Russel; de Haywood: J. Lapointe; de St-Charles: Craig; d'Elie: Joseph Legault.

Les heureux gagnants furent: 1ère compétition — 1er (montre-bracelet), Doug Hallick, de Starbuck; 2ème (cendrier sur pied), Ray McAlinden, de Fannystelle; 3ème (pots à fleurs), G. McIntyre, de Fannystelle; 4ème (service de coutellerie), G. Kennedy, d'Elm Creek; 2ème compétition — 1er (horloge électrique), T. H. Russel, de Carman; 2ème (chaufferettes à café), Warren Broten, de Dacotah; 3ème (valises), O. Lundquist, de Brunkild; 4ème (batteurs à oeufs), Eric Monson, d'Elm Creek; 3ème compétition — 1er (lampes de bureaux), Stan Qually, de Dacotah; 2ème (coussins électriques), E. Karlowsky, de Brunkild; 3ème, (plats à bonbons), Ray Kendall, de Starbuck; 4ème (portefeuilles), Bill Davis, d'Elm Creek.

* * *

Baptême

Hector-Normand-Ubald, fils de M. et Mme Oscar Morissette. Parrain et marraine, M. et Mme Ubald Morissette, oncle et tante de l'enfant.

Partie de cartes

Notre première partie de cartes eut lieu le dimanche 27 février. Elle était organisée par le quartier nord de la paroisse.

Les prix des dames allèrent à Mmes Georges Godin et Eugène Côté; ceux des hommes, à MM. J. Coppens et Aimé Piché. Le prix d'entrée fut remporté par M. Bruno Piché.

M. André Arnal nous montra quelques films et un succulent goûter fut servi pour terminer cette agréable soirée.

* * *

Mme Savaria, de St-Boniface, est actuellement en visite chez M. Emile Guyot.

Vol. 6, no 16 5-3-55

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole Supérieure

dirigés par les Clercs de St-Viateur

COURS GÉNÉRAL (High School)

Grades 9 à 12 inclusivement

Voyages précis

La tempête des jours derniers a parsemé le terrain de collines et de bancs de neige que le vent s'est plu à déplacer au gré de ses caprices et dire que nous devions quitter le collège pour le "week-end". Bien des espoirs faillirent être emportés par la tourmente tandis que nous voulions risquer l'aventure.

Me voilà donc parti par monts et par vaux du village d'Otterburne au milieu des rafales de vent et de neige pour me voir acclamer ensuite dans la métropole régionale de St-Pierre, en compagnie de quelques amis. Imaginez-vous une apparition soudaine de cupidons et vous aurez là le spectacle de ces coquettes maisons drapées d'un linceul blanc que le vent soulève et balance et qui saluèrent notre passage. Nous continuons notre route jusqu'à ce que, hélas! Dufrost-Est surgisse devant nous. Les rues en sont un peu achalandées par la neige mais nous gagnons tout de même Dufrost-Centre. Ici, les feux de la circulation se maintiennent au vert. Je cherche un certain Donald (homme ou bipède, je ne sais). Toujours est-il que je m'égare à tel point que j'aboutis infailliblement au dernier point de départ. En désespoir de cause, je file mon chemin en direction de Dufrost-Ouest. Là, rien à voir. Je poursuis à pleine allure et me voilà dans les faubourgs de Ste-Elisabeth. Mon appréhension pour le brouhaha des grandes villes me fait dévier de la route et je fonce à corps perdu dans la tempête.

Devinez ce qu'il advint! Après quelques jours, je me retrouvai face à face avec le bipède humilié de mon échec.

"L'homme propose et Dieu dispose" que voulez-vous! ce fut mon sort cette fois.

R. CLEMENT,
Leuil-Kissan.

* * *

Des sacrifices durant le carême

Point de pénitences onéreuses durant le carême. Rien qui n'affaiblisse le corps et le rende incapable de remplir son devoir d'état. Cependant, toute une litanie de petits sacrifices se présentent d'eux-mêmes à nous, sans que nous nous efforcions de les faire naître. Voici des suggestions où nous pourrions piger avec profit.

A la chapelle: bien tracer le signe de croix, faire une belle génuflexion, ne pas satisfaire sa curiosité par des regards à droite ou à gauche, suivre la messe avec plus de piété et d'attention, faire une petite visite supplémentaire à Jésus durant la journée, réciter un ave à la sainte Vierge en passant devant son image.

En classe: s'asseoir droit, se tenir sur ses deux jambes, écrire lisiblement, se faire un devoir de ne manquer aucune leçon, prêter une oreille plus attentive au professeur.

En récréation: ne pas crier trop fort, céder sa place au jeu, féliciter un confrère qui nous est antipathique, prêter son gouret au risque de le voir briser peut-être, laisser gagner un camarade moins habile, se montrer bon perdant, ne pas trouver excuse à tous ses échecs, ne pas trop se vanter, s'efforcer de bien articuler et de faire des phrases complètes, suivre la procession sans maugréer ou tirer de l'arrière.

Au réfectoire: ne pas choisir le meilleur morceau, ne pas mordre dans son pain, laisser les ustensiles du voisin en place, déposer sa chaise sans bruit, ne pas sursaturer son café ou son chocolat, manger à sa faim mais sans gourmandise, ne pas importuner le camarade au passage, obéir au président sans réplique, faire un bon usage de sa fourchette, ce qui ne veut pas dire avoir bonne fourchette, suivre fidèlement l'ordre des tables, dire poliment s'il vous plaît ou merci au besoin, éviter le bruit désagréable des "mandibules", porter la nourriture de l'assiette à la bouche sans en laisser une partie sur la table, être très poli avec les religieuses.

Au dortoir: mettre de côté les friandises cachées sous l'oreiller ou dans le chiffonnier, se baigner les pieds dans une eau plus froide, changer de bas plus souvent, qui sait? aller chercher son eau sans précipitation, s'endormir en récitant son chapelet . . . Ainsi soit-il.

Voyez-vous cela si tout le monde emboîtait le pas, quelle belle armée du Seigneur ce serait et que de bien ces sacrifices procureraient à nos parents, à nos supérieurs, à nos amis et à nous-mêmes.

Laureil KIVOYE

* * *

Ma chaise

J'ai une chaise solide et bien équilibrée à cause de ses quatre pattes placées à une distance raisonnable les unes des autres. Elles sont fixées dans le bloc qui supporte le séant de qui veut bien s'y asseoir. Les pattes sont renforcies par des barreaux horizontaux qui les pénètrent à une profondeur d'environ un demi-pouce.

Le bloc principal de ma chaise retient un dossier formé de six bâtons ronds retenus à distance égale entre eux par un petit bloc d'une quinzaine de pouces muni de six cavités dans lesquelles chacun de ceux-ci est fortement collé.

Ce meuble est pour moi d'une grande utilité. Il accueille mon corps fatigué par l'exercice, le supporte de longs moments et le repose. Il me permet aussi de lire des heures durant sans trop de fatigue. Il me berce même quelquefois. Je le fais balancer sur deux pattes et ainsi, il joue magnifiquement le rôle de chaise berceuse. Mais je pense qu'il n'aime pas cette fonction car, un jour que je lui imposais ce travail, il me fit entendre un cri aigu.

Ma chaise peut aussi à l'occasion servir de bouclier. Quand on me lance des bouts de crayon ou autres choses, je la braque perpendiculairement devant moi et pas un objet ne me touche. Dans ces conditions-là, cependant, je sais qu'elle n'accomplit pas sa tâche normale et, dorénavant, j'en prendrai un plus grand soin pour la conserver longtemps.

ANONYME





Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LES VOIES DE L'AMOUR

par Claude JAUNIÈRE

Première partie

Chapitre I

— Faites vos jeux! . . .
— Les jeux sont faits?
— Rien ne va plus!

Séparées par un temps très court, prononcées par la voix monocorde, indifférente du croupier, les trois phrases tombaient régulièrement sur le tapis vert, violemment éclairé, où des mains de toutes les formes, de toutes les sortes, étincelantes de pierreries ou nues, fines ou noueuses, soignées ou rudes, blanches, brunes, rouges, avançaient dans les carrés numérotés les jetons multicolores.

Sous la lumière crue qui baignait la table, Arlette ne voyait que ces mains, auxquelles, hallucinée, elle mêlait la sienne, poussant, elle aussi, sa mise, que le râteau implacable du croupier raflerait quand la bille de la roulette, immobilisée dans une logette qui ne porterait pas son numéro, marquerait, une fois de plus, que la chance la fuyait.

Tendue, toute sa volonté concentrée sur ce tapis, devant lequel elle était assise depuis un temps qu'elle était incapable d'évaluer, qu'elle ne cherchait pas à évaluer, Arlette se répétait, chaque fois que la première des trois phrases sacramentelles retentissait:

"Il faut que je gagne . . . Je dois gagner . . . J'ai le droit de gagner!"

Parfois, le râteau épargnait son enjeu. Une pluie crépitante de jetons refluait alors vers elle, lancée par le croupier avec une adresse de jongleur. Devant elle, à côté de son sac, la somme initiale se reconstituait, grossissait. D'un rapide calcul, Arlette constatait qu'elle était insuffisante et elle répétait machinalement:

"Il faut que je gagne!"

Elle n'avait, depuis qu'elle avait pénétré dans cette salle de jeu, rien vu d'autre que ce tapis découpé en carrés numérotés. Elle ne regardait même pas la bille capricieuse qui décidait de sa chance. Elle fixait des chiffres, en choisissait un, parfois deux, poussait d'un geste mécanique des jetons, heurtait une main, puis attendait, les yeux fermés, le résultat annoncé par le croupier, répété par ses aides.

Elle n'avait pas vu un visage, pas une seule fois elle ne s'était détournée pour regarder l'immense salle où une foule élégante se pressait autour des tables.

Pas une fois elle n'avait, au delà des joueurs qui lui faisaient face, jeté les yeux vers les hautes baies vitrées, derrière lesquelles la Méditerranée miroitait sous la lune.

Rien! elle n'avait rien vu! Aucune pensée sous son front lisse que celle-ci: "Gagner!" et cette autre, anxieuse: "J'en ai le droit!"

Dans le tas de jetons qui était devant elle, il n'y avait pas de notable changement et Arlette s'énervait, se refusait à consulter la petite montre qui ornait son poignet, ayant pourtant la sensation qu'il y avait des heures qu'elle était là, des siècles qu'elle avait pris la résolution de venir en ce casino forcer la chance, chercher au jeu cette somme que le papier bleu impératif de l'huissier réclamait pour le lendemain.

La tension de sa volonté se changeait en migraine, son poids s'appuyait sur sa tête et, pour échapper à la fascination de ce tapis bigarré, elle en détacha les yeux.

Ce fut pour rencontrer, de l'autre côté de la table, deux autres yeux qui la fixaient avec une intense curiosité, deux yeux bruns dans un visage mat d'homme jeune, et, soudain, elle prit conscience de l'inconvenance de sa présence en cet endroit, de la folie qui l'avait saisie à la vue du papier bleu et qui lui avait fait décider:

"Ce que le jeu nous a pris, il doit me le rendre!"

Un long moment, son regard et celui de l'inconnu étaient restés mêlés. Elle avait revécu la scène rapide, pendant le dîner, quand Mme Favron, d'un geste indifférent, avait repoussé la feuille en gémissant:

— Que pouvons-nous faire? Ton père nous oublie!

En prenant connaissance des menaces que contenait le papier, Arlette n'avait retenu que ceci: "Faute de paiement immédiat de la somme de huit cent mille francs, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de la propriété dénommé 'La Villa Rose', sise . . . etc . . ."

Vendre la villa Rose, la chère maison, posée comme un oiseau au bord de la baie de Villefranche!

Sans réfléchir davantage, elle avait subitement décidé que le jeu où son père, d'un casino à l'autre, éparpillait si allégrement tant d'argent, devait lui rendre ce qu'il avait pris, lui permettre de sauver la villa Rose.

Sans en parler à sa mère et dès que celle-ci, dolente, avait regagné sa chambre, elle s'était précipitée vers sa garde-robe. Parmi les toilettes nombreuses de Mme Favron, elle avait jeté son dévolu sur une longue robe noire qui devait accréditer le mensonge qu'ell s'apprêtait à faire: il faut avoir vingt et un ans pour pénétrer dans une salle de jeu. La robe noire lui donnerait les deux années qui lui manquaient.

Sans vergogne comme sans remords, elle gratta légèrement sur sa carte d'identité un morceau du huit du millésime de sa naissance, qui devint un six, se glissa dans le fourreau de soie, qui s'adaptait parfaitement à sa taille, semblable à celle de sa mère, ajusta le décolleté audacieux et se vit dans la glace sans se reconnaître.

Elle prit les trente mille francs de ses économies, quitta la villa sans avoir rencontré Rina et, par l'allée des orangers, courut jusqu'au garage. Elle sortit la petite voiture et, claquant la portière, fila vers Nice.

Elle s'étonna à peine de l'aisance avec laquelle les formalités de son entrée dans la salle de jeu s'accomplirent.

La première table vers laquelle elle se dirigea l'avait fixée depuis des heures, sans qu'elle s'arrachât à l'hypnose dans laquelle elle était, jusqu'à ce qu'elle eût senti ce regard, vu ce visage, où elle lisait une intense curiosité.

Elle se détourna enfin et, brusquement, un flot de sang envahit sa figure, gagna son cou et jusqu'à ses épaules dénudées.

Elle eut honte tout à coup, honte de sa présence en cet endroit, honte de sa toilette, honte du motif qui l'avait amenée là. Elle essayait en vain de s'accrocher à son idée première: "J'ai le droit! Je dois sauver la villa Rose! . . .", le regard de cet inconnu avait balayé les prétextes.

Elle était là, elle, Arlette Favron, à demi dévêtue, avec un état civil falsifié, dans une salle de casino où elle venait demander au jeu de l'argent.

La tête basse et comme paralysée, elle fixait devant elle ses mains immobiles, le tapis où s'amoncelaient les jetons, et c'est en vain que le croupier répétait les trois phrases fatidiques, elle ne bougeait plus, souhaitant que, du temps s'écoulant, l'inconnu, témoin de sa honte, eût disparu.

Elle redressa le front. Il était toujours là. Au-dessus des revers de soie du smoking, elle revit le beau visage mat, la curiosité amusée du regard, et une rage, soudain, la saisit contre cet audacieux qui se permettait de la juger. Elle eut une expression de dédain qui amena sur les lèvres de l'inconnu un sourire moqueur. Furieuse, elle détourna la tête et se remit à jouer, mais elle continuait à sentir ce regard attaché sur elle, maléfique sans doute, puisqu'elle ne cessait plus de perdre.

En quelques coups, le tas de ses jetons, demeuré à peu près intact, fondit.

"C'est sa faute!" grondait-elle intérieurement.

Sans pourtant lever le nez, elle savait qu'il était là. Le coeur lui battait très fort, tandis qu'elle essayait de se répéter:

"Il faut que je gagne! Il faut que je sauve la villa Rose!"

L'inconnu s'était mis à jouer. Arlette savait que cette grande main qui s'avançait sur le tapis et poussait sur un numéro un tas de jetons c'était la sienne.

Six fois de suite, le croupier avait envoyé vers lui la cascade crépitante des jetons et des plaques qui marquait le gain, tandis que le râteau implacable raflait ses propres mises.

Chaque fois, elle avait frémi et refréné l'envie de jouer comme lui, résisté aussi au désir de regarder de son côté. Comme il devait s'amuser!

Elle leva pourtant la tête après un septième coup heureux. L'inconnu avait cette fois une expression de compassion, qui lui parut plus insultante que l'autre. Les larmes lui en vinrent aux yeux, tant elle était exaspérée.

Ramassant en hâte ses jetons, elle quitta la table, se dirigea vers une fenêtre proche, ouverte sur la nuit.

Un bizarre malaise s'était emparé d'elle, une sorte de panique qui faisait sa respiration difficile, ses mains tremblantes sur le sac brodé de paillettes où elle avait enfermé ses jetons.

"Qu'est-ce que je fais ici?" se répétait-elle.

La Promenade des Anglais, avec ses palmiers, s'allongeait à ses pieds, brillamment éclairée, et, sur la mer immobile, la lune moirait ses reflets d'argent.

— Vous allez prendre froid! dit, à côté d'elle, une voix grave.

Elle n'avait pas besoin de se retourner. Elle savait qui avait prononcé cette phrase banale. Le ton protecteur fit renaître la rage de tout à l'heure. Elle ne bougea, ni ne répondit. Rien d'autre ne suivit et quand, un peu plus tard, elle revint vers la salle, elle put se demander si elle n'avait pas rêvé: il n'y avait personne près d'elle.

Elle hésitait, ne sachant plus ce qu'elle devait faire. L'élan qui l'avait poussée vers ce casino était brisé. Sans avoir fait le compte de ce qui lui restait, elle savait qu'elle était en perte.

Quelle chance avait-elle encore de gagner ce qu'il fallait pour sauver la villa? Son équipée était absurde, comme cette idée de mettre une robe de sa mère. Elle s'approcha d'une glace, vit cette longue silhouette noire, aux épaules nues, ce visage ridiculement jeune, avec ces traits enfantins qui étaient les siens.

Comme il avait raison de rire d'elle, cet inconnu! Elle n'avait plus qu'une envie, partir, rentrer au plus vite à la maison.

Sauver la villa Rose! Cette prétention la fit sourire amèrement. Que pouvait-elle faire, alors que son père, son trop charmant et insouciant papa, ne s'en préoccupait guère et que maman, dans le papier bleu menaçant, ne trouvait qu'une occasion de se désoler de l'absence de son mari, actuellement en Suède, pour un voyage d'affaires (un des rares qu'il entreprit), où il n'avait pu l'emmener?

Arlette fit quelques pas vers la sortie; d'une table à l'autre, dominant le bruit des jetons qui s'entrechoquaient et le murmure léger des conversations, les interjections, toujours les mêmes, se répétaient:

— Les jeux sont faits?
— Plus rien!

Pourtant, si elle essayait encore!

S'écartant de la sortie qu'elle avait presque atteinte, Arlette revint vers la salle, mais, superstitieuse, s'éloigna de la table où la chance l'avait si peu servie.

Surélevées de quelques marches, les tables de "chemin de fer" rassemblaient une foule plus dense et Arlette, debout, suivit le jeu simple et rapide, en comprit aisément les règles. Les enjeux étaient plus gros, mais la progression du gain, dès que la chance était favorable, l'émerveilla.

Elle n'avait encore osé rien risquer, bien qu'à plusieurs reprises le croupier eût prononcé des invites, s'adressant, non seulement aux joueurs assis, mais encore à ceux qui, debout, suivaient la partie.

— Il y a vingt-cinq louis au banco!

Rapidement, elle faisait le calcul: vingt-cinq louis . . . cinq mille francs. Risquer une pareille somme d'un coup l'effrayait. Pourtant, elle avait vu si rapidement les mises doubler, qu'elle était tentée.

Une nouvelle fois, le croupier annonçait:

— Il y a quarante louis au banco!

Il n'y eut aucune réaction parmi les joueurs. Le "sabot" était entre les mains d'une grosse dame, surchargée de bijoux, qui, pour la quatrième fois, venait d'abattre neuf. Un silence prudent avait suivi l'invite, puis Arlette s'entendit prononcer tout haut:

— Banco!

Tous les regards convergèrent vers elle, y compris celui, étonné, de la grosse dame qui consulta le croupier. Arlette attendait, immobile, et l'employé, pressentant une novice, dit doucement:

— Il faut mettre les quarante louis sur le tapis, madame.

Arlette rougit, fouilla fébrilement dans son sac, sortit les huit mille francs, prit les deux cartes qui lui étaient tendues, ne vit rien, ne comprit rien, jusqu'à ce que fût poussé dans sa direction un tas de jetons qui lui montra qu'elle avait gagné.

L'attention générale était tournée vers elle. Tous les assistants voyaient en elle une débutante sur laquelle serait la chance et la considération avec un intérêt accru où ni sa grâce, ni sa jeunesse n'avaient de part.

Etourdie, elle s'assit machinalement à la place d'un joueur qui, devant elle, s'en allait, sans se rendre compte de ce qu'elle faisait.

A partir de ce moment, simplement parce qu'elle avait fait "banco!", des jetons, des plaques étaient poussés vers elle.

Elle n'en faisait pas le compte, mais elle savait qu'elle aurait bientôt la moitié de la somme qu'il fallait pour sauver la villa Rose.

Quand le sabot était poussé devant elle, elle imitait avec assurance ce qu'elle avait vu faire aux autres. Elle eut une "main" qui "passa" cinq fois et que, sur le conseil du vieux monsieur qui était à sa gauche, elle abandonna juste à temps. Son gain était constant, sa chance irrésistible.

Elle eut une nouvelle main et elle avait déjà abattu cinq fois huit ou neuf, rendant, par sa réussite, les autres joueurs prudents, quand une voix, de l'autre côté de la table, prononça:

— Banco!

Point n'était besoin de lever la tête de ce côté, elle savait qui avait parlé et qu'aussi elle allait perdre.

Elle distribua les cartes, donna sept, eut six et les trente-deux mille francs qui étaient sur le tapis filèrent de l'autre côté.

A partir de ce moment, un duel acharné s'engagea entre Arlette et l'inconnu qui s'était assis en face d'elle, un duel où les regards étaient des armes meurtrières.

"Je devrais partir", songeait la jeune fille.

Mais elle restait et le tas de ses jetons fondait comme neige au soleil.

Son adversaire qui, au début, avait paru s'amuser de cette joute, avait maintenant une expression attristée qui semblait dire:

"Ne jouez plus. Vous voyez bien que je suis plus fort que vous!"

Elle se refusait à suivre ce conseil muet et ce d'autant plus que c'était surtout contre lui qu'elle perdait.

Devant les autres joueurs, elle retrouvait un peu de sa chance. Avec lui, elle était toujours battue et, ne voulant pas reconnaître sa défaite, s'obstinait.

Ce fut lui qui mit fin à cette joute en quittant la table. Elle ne le vit plus, respira, soulagée, crut pouvoir regagner ce qu'elle avait perdu, s'enferra et, ses derniers jetons envolés, se leva, titubante, brisée soudain par une fatigue qu'elle n'avait pas soupçonné devoir exister.

Une glace lui renvoya une image d'elle qui lui fit peur. Cette grande fille sinistre dans cette robe sombre, était-ce bien elle, Arlette Favron, dont la fraiche carnation faisait dire à son père:

— Tu es comme un matin de printemps.

Quelle équipée! Le dégoût de ce qu'elle avait conçu et exécuté la tenait immobile en face de son image blême. Tout cet argent manié durant la soirée, et qui avait un peu perdu de sa signification sous l'aspect de jetons, lui paraissait avoir sali ses doigts, souillé toute sa personne. En quelques heures, elle avait vieilli bien plus que ne le comportait la falsification faite sur sa carte d'identité.

L'impulsion qui l'avait incitée à demander au jeu ce qu'il fallait pour sauver la villa Rose lui semblait incompréhensible.

Ce jeu où son père dilapidait avec insouciance une partie de leur patrimoine, quelle raison aurait-il eu de lui rendre à elle quelque chose?

La perte de son pécule personnel lui était indifférente, ce qui l'horrifait, c'était d'avoir, elle, préparé et réalisé un tel plan.

(à suivre)



L'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, Montréal

En 1870, année où saint Joseph fut proclamé patron de l'Eglise universelle, Alfred Bessette, de modeste origine, entra dans la Congrégation de Ste-Croix. Il devint le frère André et fut chargé des humbles tâches de portier, commissionnaire, laveur de vaisselle et coiffeur, au collège Notre-Dame.

La dévotion à saint Joseph inspira toute la vie du frère André. Sa piété et les résultats qu'elle obtenait ne tardèrent pas à le faire rechercher comme conseiller. En 1904, il reçut l'autorisation d'ériger une petite chapelle au flanc de la montagne, vis-à-vis le collège. A cet endroit, le thaumaturge s'occupa des maux spirituels et corporels d'innombrables pèlerins.

La reconnaissance de la multitude des affligés guéris ou consolés détermina la construction du magnifique oratoire, encore inachevé, qui domine aujourd'hui la petite chapelle St-Joseph des débuts. Le pieux frère André dort son dernier sommeil dans l'imposant édifice, monument digne de son oeuvre: la glorification de saint Joseph, premier patron du Canada depuis le 19 mars 1624.

(Publication du Service du tourisme de la province de Québec, 106, Grande-Allée, Québec)



RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE
8.55—Ouverture
9.00—Messe du Collège
9.55—Nouvelles
10.00—Concert du dim
10.30—Pour nos malades
11.30—Jardins plantureux
11.45—Nos missions
12.00—Revue des hebdos
12.15—Nouvelles
12.20—Nouvelles locales
12.30—L'art et la vie
1.00—Nos nations au micro (Juifs)
1.30—Opéra
4.00—L'avenir de la cité
4.30—Le ciel par-dessus les toits
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.10—Carnet social
6.15—Maison des Ret. - causerie
6.25—Nouvelles
6.30—Témoignage de notre poésie
7.00—Nos futures étoiles
7.30—Nouveautés dramatiques
8.00—Conférence du Père Desmarais
8.30—Match intercités
9.00—Radio journal
9.15—L'écrivain et son style
9.30—Petites symphon
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
12.00—Marches militaires
12.15—En vedette
12.25—Nouvelles
12.30—Réveil rural
12.50—Amérique latine
1.00—Nouvelles
1.10—Cond des routes
1.20—Prév du temps
1.30—Au clavier
1.40—Marché
1.45—Lettre à une can
2.00—Opéra
2.15—Les visages de l'amour
2.30—Prom musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.30—Annonces éclairs
3.35—Ranch 1250
4.00—Sur demande spéciale et variétés
4.30—Les enfants du capitaine Grant
5.00—Bulletin des jeunes
5.05—Club des jeunes
5.45—Un homme et son péché
6.00—La revue de l'actualité
6.15—Nouvelles
6.25—Dans le monde du sport
6.30—En vedette
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social et avis de décès
7.25—Nouvelles
9.00—Nouvelles
11.00—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles
8.40—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.15—Charades Gold S
9.30—Les beaux jours
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Potins familiers
11.00—Allo Manitoba
11.15—Voix du Québec
11.35—Allo Manitoba
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles

LUNDI
4.45—Femina
7.30—Blague à part
8.00—CKSB présente...
8.15—Le coin du disque
8.30—Choc des idées
9.15—Les Pères Blancs
9.30—Nos nations au micro (Polonais)
10.00—Orchestre R.-C.

MARDI
11.20—Le courrier de radio-parents
P. M.
4.45—Sur nos ondes
7.30—Hommes illustres
8.00—Nos nations au micro (Ukrainiens)
8.30—Revue des arts et des lettres
9.15—A propos de livre
9.30—Naissance du poème
10.00—Concert symphon.

MERCREDI
10.30—A votre santé
P. M.
4.45—Femina
7.30—Sur toutes les scènes du monde (à toutes les deux semaines)
9.15—Université
9.30—Nos nations au micro (Italiens)
10.05—L'heure exquise

JEUDI
4.45—Sur nos ondes
7.30—Autour de nos clochers
8.00—Les jeunes artistes de CKSB
8.15—Collège d'accordéon Kent
8.30—Au bord de la rivière
9.15—Journal d'un père de famille
9.30—Connaissance de l'homme
10.05—L'heure exquise

VENDREDI
4.45—Femina
7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Ces gens qu'on dit sauvages
8.30—Les idées en marche
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Le Rapide Lafayette
10.05—L'heure exquise

SAMEDI
8.30—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Nos écoles françaises
P. M.
2.00—L'album des disques RCA Victor
2.30—Opérettes
3.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
5.45—L'heure de l'Immaculée
6.00—Menu musical
6.15—Nouvelles
6.30—Les sports au Cercle Ouvrier
7.30—Mag des sports
8.00—L'album des as
8.30—Musique de l'Ukraine
9.00—Trio de Québec
9.30—Sérénade pour cordes
10.05—L'heure exquise

RADIO GRAVELBOURG

1230 Kilocycles

Légende
L—Local
R—Radio-Canada (Réseau)
T—Transcription locale

DIMANCHE
10.55L-Ouverture
11.00R-Signal-horaire
11.01R-Perspectives internationales
11.15R-Radio-journal
11.20L-Intermède
11.30R-L'art et la vie
12.00R-Concert pop.
12.30R-Orchestre phil. de New-York
2.00R-Tableaux d'opéra
2.30R-Le ciel par-dessus les toits
3.00R-Avenir de la cité
3.30R-La porte d'espérance
4.00R-Radio-journal
4.05L-Intermède
4.15R-Fantaisie
4.30T-Le quart d'heure de Ste-Anne
4.45L-Commentaire du Sask Wheat Pool
5.00R-Match inter-cités
5.30R-Témoignage de notre poésie
3.00R-Nos futures étoiles
6.30R-Nouveautés dramatiques
7.00R-Concert de la NBC
8.00R-Radio-journal
8.15R-L'écrivain et son style
8.30R-Les petites symphonies
9.00L-La bonne chanson
9.30R-La fin du jour et nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-journal
7.05R-Le comptoir du disque; (Radio-Parents — mar.)
7.30R-Comptoir du disque (2)
7.45L-Radio-Bigoudi
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Intermède
8.30L-Musique du vieux temps
8.45L-Swift Current
9.00L-Laflèche
9.15R-Vies de femmes
9.30L-30 minutes à Willow-Bunch
10.00L-Tour de valses
10.15R-Rue principale
10.30R-Entre nous, mesdames
10.45R-Je vous ai tant aimé
11.00R-Métropole
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.30R-Le réveil rural
11.50L-Intermède et Angélus
12.00R-Face à la vie
12.15R-Maman Jeanne
12.30R-Quelles nouvelles
12.45R-Lettre à une Canadienne
1.00R-M. Chapdelaine
1.15R-Les visages de l'amour (lun., mer., ven.); le quart d'heure de détente (mar. jeu.)
1.30R-Nouvelles
1.33L-Nos malades
1.45L-Carnet mondain
2.00L-Requêtes et refrains (Ponteix)
2.30R-Fémina (lun., mer., ven.); L-Devinette S. Boy (mar.); R-Perrette ses Fredons (jeu.).
2.45L-Au hasard
3.15L-En parcourant Assiniboia
3.45T-Les beaux jours
4.00R-Radio-journal
4.10L-Coin des Petits
4.30R-Les enfants du capitaine Grant
4.45R-Un homme et son péché
5.00R-Revue de l'actualité
5.15R-Famille Plouffe
5.30R-Les voix du C.A.R.C. (lun. et mer.); Tambour battant (mar., jeu.); R-Hors-série (ven.).
5.45R-La boîte à chan.
6.00L-Horaire
6.02L-Gravelbourg (1)
6.30L-Nouvelles
6.35L-Gravelbourg (2)
6.45L-Chapelet
7.00L-Musique semi-classique
7.15T-Radio S.-C.
8.00R-Radio-journal
10.00L-Nouvelles MHF

LUNDI
7.30R-Le choc des idées
8.15T-A votre santé
8.30R-Blague à part
9.00-R-Symphonie

MARDI
7.30R-Revue des arts et des lettres
8.15L-Musique fanfare
8.30R-Naissance du poème
9.00R-Concerts symp.

MERCREDI
7.30R-Petit concert
8.15R-Vie économique
8.30R-Sur toutes les scènes du monde

JEUDI
7.30R-Au bord de la rivière
8.15R-Journal d'un père de famille
8.30R-Connaissance de l'homme
9.00R-Le curé du village
9.30R-Hommes illustres

VENDREDI
7.30R-Les idées en marche
8.15R-Les affaires de l'Etat
8.30R-Ces gens qu'on dit sauvages
9.00R-Symph. Toronto

SAMEDI
6.55L-Ouverture
7.00R-Nouvelles
7.05R-Fantaisie
7.45L-Au son des castagnettes
8.00L-Prière du matin
8.15L-Req. et refrains Ponteix
8.45L-Swift-Current
9.00L-Laflèche
9.15L-Quart d'heure avec F. Carle
9.30L-30 minutes à Willow-Bunch
10.00R-L'heure des enfants
10.30L-Musique moderne
11.00R-Tante Lucile
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.30R-Réveil rural
11.55L-Intermède et Angélus
12.00R-L'opéra du Mét.
3.00L-Musique tzigane
3.15L-En parcourant Assiniboia
3.45L-Passe-temps mus.
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Album des as
5.00R-Disques classiques et populaires
5.30L-Coin des T.-Petits
6.00L-Horaire
6.02L-Gravelbourg (1)
6.30L-Nouvelles (commentaire)
6.35L-Gravelbourg (2)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00R-Radio-journal
7.05L-Intermède
7.15T-Radio S.-C.
7.30R-Le magazine des sports
8.00R-Sérénade pour cordes
8.30R-3 de Québec
9.00L-Samedi soir en Saskatchewan
9.30L-Les dix succès de la semaine
10.00L-Radio-Journal

Lorsque l'opéra dure jusqu'à 4 h., l'horaire se lit comme suit:
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède mus.
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-En parcourant Assiniboia
5.00L-Mus. tzigane
5.15L-Passe-temps musical
etc. dito samedi

RADIO PRAIRIES-NORD

1170 Kilocycles

DIMANCHE
10.55—O Canada, ouv.
11.00—Radio S.-C.
11.15—Radio-journal
11.30—L'art et la vie
12.00—Concert pop.
12.30—Quelques valses
1.00—Refrains de France
1.30—Catéchisme des enfants
1.45—A la console
2.00—Doctrine catholique
2.30—L'heure polonaise
3.00—Avenir de la cité
3.30—Prog. ukrainien
4.00—Radio-journal
4.15—Fantaisie
4.30—Match intercités
5.00—Conférence du R. P. Desmarais
5.30—Poésie
6.00—Nos futures étoiles
6.30—Nouveautés dramatiques
7.00—Orchestre symphonique
8.00—Radio-journal
8.15—L'écrivain
8.30—Petites symphonies
9.00—Musique pour toi
9.30—Fin du jour et radio-journal
10.00—Prévisions et fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement
6.55—O Canada
7.00—Radio-journal
7.05—Bonjour
7.50—Prière du matin
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour
8.45—Les beaux jours
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.30—Avenue Broadway
9.45—North Battleford
10.00—Mus. à 3 temps
10.15—Rue principale
10.30—Entre nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Métropole
11.15—Radio-journal
11.30—Réveil rural
12.00—Face à la vie
12.15—Maman Jeanne
12.30—Nouvelles
12.45—Lettre à une Canadienne
1.00—M. Chapdelaine
1.15—Rendez-vous (lun., mer., ven.) Détente (mar., jeu.)
1.30—Information
1.33—Nouv. sportives
1.40—Communiqués
1.45—Rapsodie
2.00—Prince-Albert
2.30—Femina (lundi, mer., ven.). Chansonnette (mar., jeu.)
2.45—Piano populaire
3.00—Aux malades
3.15—Bienvenue Sask.
3.45—Sur nos ondes
4.00—Radio-journal
4.15—Carrefour
4.30—Contes J. Verne
4.45—Un homme et son péché
5.00—Revue actualité
5.15—Famille Plouffe
5.30—Voix du CARC (lun. et mer.); Tambour battant (mar. et jeudi); chapelet (ven.)
5.45—Sérénade (ven. - Les bambins)
6.00—Les bambins
6.15—Nouvelles
6.30—Chapelet (lun. au jeu.); Prog. allemand (ven.)
6.45—Artistes lyriques
7.00—Rapport routes
7.05—Boul. parisiens

LUNDI
7.30—Choc des idées
8.00—Radio-journal
8.15—P'tit bal de l'ouest
8.30—Blague à part
9.00—Orchestre R.-C.
10.00—Nouvelles et fin

MARDI
7.30—Revue des arts et lettres
8.00—Radio-journal
8.15—Cordes qui chantent
8.30—Naissance du poème
9.00—Concert symphon
10.00—Nouvelles et fin

MERCREDI
7.30—Petit concert
8.00—Radio-journal
8.15—P'tit bal de l'ouest
8.30—Théâtre
10.00—Nouvelles et fin

JEUDI
7.30—Au bord de la rivière
8.00—Radio-journal
8.15—Père de famille
8.30—Connaissance de l'homme
9.00—Curé du village
9.30—Hommes illustres
10.00—Nouvelles et fin

VENDREDI
7.30—Les idées en marche
8.00—Radio-journal
8.15—Affaires de l'Etat
8.30—Ces gens qu'on dit sauvages
9.00—Concert pop.
10.00—Nouvelles et fin

SAMEDI
6.55—O Canada
7.00—Radio-journal
7.05—Bonjour
7.50—Prière du matin
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.05—Discothèque
9.30—Ave Broadway
9.45—North Battleford
10.00—Ondes enfantines
10.30—Amérique latine
11.00—Tante Lucille
11.15—Radio-journal
11.30—Réveil rural
12.00—L'opéra
3.45—Conseil de la Vie française (1er sem. du mois)
4.00—Radio Journal
4.10—Communiqués
4.15—La langue bien pendue
4.30—Bienvenue, Sask.
5.30—Les 10 succès
6.00—Causerie agricole
6.15—Nouvelles
6.30—Chapelet
6.45—Rapport des routes
6.50—Nouv. sportives
7.00—Radio-journal
7.05—Chansonnettes et variété
7.30—Mag. des sports
8.00—Sérénade pour cordes
8.30—Trio de Québec
9.00—Tout le monde en place
9.30—Musique moderne
10.00—Nouvelles et fin

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

VOL. XLI—No 40

Pour telephoner une petite annonce signalez 74-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.06 franco. 132-T.F

MENAGERE DEMANDEE — Homme âgé résidant à St-Boniface désire immédiatement une ménagère. Téléphoner à 20-1578. 49-841-49C.

COUPLE QUI TRAVAILLE demande ménagère. Chambre et pension et non salaire. 2 filles d'âge scolaire; 2 autres à la maison. Ecrire à Boite 842, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. 49-842-49C.

HOMME OU FEMME DEMANDE pour vendre nettoyeur liquide pour fenêtres de maisons, vitrines de magasins, vitres d'autos, etc. Généreuse commission permettant de faire commerce de gros et de détail. Ecrire à W. Fortin, 524, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, P.Q. 47-791-52P.

A LOUER — 2 grandes chambres propres, non meublées; sur plancher de salle de bain; près de l'autobus. S'adresser à 386, rue Deschambault, St-Boniface. 48-824-50C.

A LOUER — Grande chambre au 1er plancher. Facilités pour faire cuisine. Vacante le 1er avril. S'adresser à 527, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 49-831-49C.

A LOUER — Chambre pour 2 hommes. $20.00 par mois. Usage du téléphone. Près autobus. Téléphoner à 93-6273. 49-832-49C.

Corsetière Spencer

Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure, pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: 20-4559. 125-T.F

Pas de cheveux gris . . .

si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits.

A.-J. Bruyère
Boite 123, WINNIPEG, Manitoba

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion, adressez-vous à

Reliance Typewriter Co.

Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bur. 92-7052 — Rés. 20-9126
322, rue Donald, Winnipeg



Douleurs RHUMATISMALES

Pourquoi vous résigner à souffrir

sans avoir essayé ARHUMA? Des milliers de gens sont heureux de l'avoir connu. ARHUMA est une formule médicinale très efficace pour soulager les douleurs rhumatismales, sciatiques, arthritiques, névritique, la goutte, la névralgie, le lumbago, les douleurs musculaires.

ARHUMA PROCURE UN SOULAGEMENT PROLONGE. Faire usage d'ARHUMA ne coûte que 25 sous par jour.

Traitement de 24 jours d'Arhuma: $6.00 plus 43 sous pour malle

Arhuma Medicine Reg'd
Docteur J.-E. ST-PIERRE, prop.
C. P. 115, AMOS, Qué.

A LOUER — Suite de 4 pièces avec poêle, réfrigérateur et salle de bain. Préférablement pour couple ou jeunes filles qui travaillent. Usage du téléphone et de la machine à laver. Près autobus. Téléphoner à 20-9655. 49-830-49C.

A LOUER — Appartement meublé de 3 pièces, salle de bain et entrée privées. Nouvellement décorée. Possession immédiate. Endroit tranquille. S'adresser à 455, rue Ritchot, St-Boniface. 49-832-50C.

A LOUER — Suite de 2 pièces; cuisine très moderne; convenable pour 1 ou 2 personnes. S'adresser à 441, rue des Meurons, St-Boniface; tél. 93-4442 (entre midi et 1 h. ou après 6 h.). 49-834-49C.

A LOUER — Grande chambre meublée. Téléphoner à 23-4656. 48-835-49C.

CHAMBRE A LOUER pour homme, avec ou sans pension. Près autobus. Usage du téléphone. Téléphoner à 20-8689. 49-836-T.F.

A LOUER — Suite de 2 pièces, près de l'autobus: $45.00 par mois. S'adresser à 154, rue des Meurons, St-Boniface. Tél. 20-9047. 49-837-49C.

CHAMBRE ET PENSION pour homme; près autobus. Téléphoner à 23-4013. 49-838-T.F.

A LOUER — Suite de 3 pièces non meublées. S'adresser à 536, rue Aulneau, St-Boniface. 49-840-51C.

A LOUER — 3 pièces non meublées; de préférence pour couple qui travaille. S'adresser à 197, ave Ferndale, Norwood. Tél. 42-2175. 48-822-49P.

ON DEMANDE A LOUER — Cultivateur cherche ½ ou 1 section de bon terrain sans pierres. Consentirait à garder propriétaire âgé incapable de travailler. Ecrire à Nicolas Holub, C.P. 101, Paddockwood, Sask. 47-816-50P.

A VENDRE — Belle voiture d'enfant (chromée). — Beau parc pour bébé. — Table et banc de salon en érable. — Grande échelle double, 24'. — Beau fusil Stevens (pour canards). — Beau fusil calibre 22, avec télescope. S'adresser à 62, rue Taché, Norwood. Tél. 42-8100. 47-809-T.F.

BEAU LOT A VENDRE — Largeur 66'; frontage 74.7' entre le Highway 75 et la rivière Rouge; longueur environ 500'; dans l'un des plus beaux sites du village de St-Norbert. S'adresser au numéro 3386, St-Norbert (en face de Cloutier Motors). 45-764-50C.

A VENDRE

Arbres fruitiers greffés. Arbres et arbustes d'ornement. Fraisiers Framboisiers certifiés. Fleurs vivaces et annuelles. Plants de légumes. Catalogue bilingue gratis.

LA MAISON ST-JOSEPH
Otterburne, Man. Horticulture. T.F.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél.: 3-7258

Louis Matile & Fils
Horlogers suisses
238, rue Main, Winnipeg, Man.
(Vis-à-vis Consolidated Motors Co.)
Téléphone 92-6625

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes ou commerces,
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones:
Bur.: 20-8023 — Rés.: 42-3618

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m. au

HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un regal pour toute la famille!
Notre spécialité
LE POULET FRIT
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone 92-1076

A VENDRE — 275 acres, toutes en culture; ½ mille de l'église et école supérieure. Bonne maison et bâtiments. Eau courante. Hydro. S'adresser à Boite 2, Ste-Anne des Chênes, Man. Tél. Ste-Anne — 44. 49-843-50P.

A VENDRE — Belle maison de stuc, 10 pièces (2 salles de bain), chauffage à l'huile; beau garage; grand lot; complètement meublée, mobilier moderne. 2ème plancher se loue actuellement à $75.00. Visible tous les jours. Prix, $18,500.00. S'adresser à 62, rue Taché, Norwood. 47-812-T.F.

ON DEMANDE A ACHETER un bungalow de 4 ou 5 pièces, à St-Boniface, St-Vital ou Norwood. Ecrire à Boite 651, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 651-T.F

A VENDRE A OTTERBURNE — Magasin général avec grand logis très moderne; centre de culture mixte. Puits artésien. Près église et excellente école avec classes supérieures sous la direction de religieuses. Bon chiffre d'affaires. Prix: bâtiments et aménagements, $14,000.00. S'adresser à J.-H. Turenne, Otterburne, Man. 655-T.F

A VENDRE à St-Claude: 2 édifices adjacents mesurant approximativement 22' x 22' et 22' x 30'. Pour inspection, voir Mme G.-L. Burgoyne, Hôtel St-Claude, ou écrire à Mid-West Produce Co., 260, rue Princess, Winnipeg. Vente rapide désirée: une offre raisonnable sera acceptée. 47-810-49C.

TERRAIN A VENDRE — 50 milles au sud de Winnipeg — 300 acres, lot de rivière. Pour renseignements, s'adresser à 311, ave Provencher, St-Boniface. 49-845-49C.

A VENDRE — Taureau pure race Holstein enregistré, avec papiers. Nom: Rockwood Prince T. P. Wrobaron. Numéro d'enregistrement: 245679. Age: 18 mois. Bon pour service. J.-A. Lavoie, Mille 4, chemin Dawson, St-Boniface. Téléphone 20-8941. 49-846-49C.

A VENDRE

Grande maison actuellement en construction au centre de St-Boniface, dans nouveau district moderne. Salon de télévision 32' de longueur — même genre que maison "Cobalt" raflée l'automne dernier, même architecte: Nikola M. Zunic.

S'adresser à
J.-E. BEAULIEU
397, Place Gaboury, St-Boniface
(une rue au sud de Place Cabana)
Téléphone 23-4656
47-813-T.F.

AGENTS DEMANDES — Agents avec expérience dans la vente à domicile demandés pour vendre la plus importante ligne de chaussures coussinées au Canada. Equipement de vendeur gratuit. Notre catalogue illustre plus de 206 modèles pour hommes, femmes et enfants, ainsi qu'un assortiment complet de chaussures de travail avec caractéristiques exclusives. Commission intéressante. L'agent qualifié travaillant entre 4 et 8 heures par jour peut augmenter ses revenus de $90.00 par semaine. Ecrivez aujourd'hui même à CHAUSSURES CONCORDIA, Dept. M-3, 1980-82 est, rue Ontario, Montréal 24, P.Q., ou à CHAUSSURES CONCORDIA, Dept. M-3, 226 rue Bay, Toronto 1, Ont. 46-771-50P.

A VENDRE

Maison avec 2½ acres, valeur spéculative, située dans district scolaire de St-Boniface, service d'eau, bonne rue, maison 4 pièces. Prix, $6,000.00, demi comptant.

Chemin Dugald, un acre avec bonne maison au prix de $5,000.00; $3,000.00 comptant.

District sud-est, dans district scolaire de St-Boniface, 1 acre et ¼, maison 5 chambres. Prix, $3,500.00.

HENRI D'ESCHAMBAULT LTEE
136, ave Provencher, St-Boniface
Téléphones 20-1137—38
48-828-50C.

NOUS VENDONS — Blé Selkirk enregistré no 1: $5.50 le minot, sacs inclus. — Selkirk commercial no 1: $4.00. — Selkirk non empoché: $3.50. — Orge Montcalm 1ère génération enregistrée: $2.70. — Garton commerciale: $1.90. — Avoine Rodney certifiée: $3.25. — Ajax commerciale: $1.20. — Lin Redwood enregistré: $5.50. — Certifié: $4.75. — Marine commercial: $4.50. — Sarrasin "Japanese type": $1.75. — Trèfle blanc: 18c la lb. — Jaune: 17c. — Luzerne: 55c. Brome certifié: 25c. (Cette liste de prix est sujette à être changée sans avis. Notez bien: aucune commande ne sera acceptée à crédit. Nous ne prendrons pas même la peine de répondre à ces lettres de demande à l'avenir.) S'adresser au: Plan de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man. Téléphone 58 —2. 49-844-49P.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, édifice McIntyre
Téléphones: 92-7125 ou 42-5254
T.F.

Agents demandés partout au Canada pour vendre le célèbre rasoir électrique suisse "RIAM", le premier et le plus perfectionné au monde et le seul qui rase et tond à la perfection, grâce à ses deux têtes de coupe totalement différentes.
RIAM (Canada) LTEE
345, rue Craig est, Montréal 18, P.Q.
T.F.

Vous désirez acheter une maison?
Venez voir une vaste collection de PHOTOS EXHIBEES DE MAISONS A VENDRE
Le prix de chaque maison est indiqué
à 296, RUE SMITH SUD
un bloc à l'est d'Eaton
Téléphone: 93-3434

Four Provinces Investment Co.
300, rue Main (2ème étage)
Téléphone 92-5266

Si vous désirez vendre rapidement une maison, informez-vous auprès de nous au sujet du nouveau plan coopératif pour ventes rapides. Vous bénéficierez des services experts de 75 agences de biens immobiliers travaillant pour vous. Rendez-vous promptement fixés par notre entremise.

Membre du Winnipeg Real Estate Board et du Winnipeg Co-op Listing Service
49-850-50C.

Le printemps s'en vient
Préparez-vous pour Pâques!
Faites-vous donner votre permanente dès maintenant au
Salon de Beauté Golden
Nouvelle ondulation à froid 1955 — la permanente naturelle durable — selon les modes les plus récentes de Paris, New-York et Hollywood
Prix régulier, $15 à $20
pour SEULEMENT **$5.00**
avec une bouteille de parfum exquis de France. GRATUITE
Pas de rendez-vous nécessaire
Amenez votre famille au
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
A une rue au sud de la station des autobus, vis-à-vis la cathédrale Ste-Marie
Ouvert toute la journée le samedi
Nous parlons français

FIN DE L'ESSAI "L'HEBDO REVUE"

Le supplément "Hebdo Revue" ne fait plus partie de la livraison de **La Liberté et le Patriote.**

La rédaction espère reprendre en peu de temps les pages traditionnelles du journal qui ont été supprimées lors de l'adhésion avec "Hebdo Revue", il y a un peu plus d'un an.

LA DIRECTION.

Au Sacré-Coeur

Festival de la glissoire

Depuis plusieurs jours, on s'affairait à l'école du Sacré-Coeur à construire toutes sortes de traineaux devant servir pour la fête du mardi gras. L'après-midi de ce jour, à 2 h., tous les étudiants se réunissaient dans la cour; plusieurs étaient fiers de leur chef-d'oeuvre. Le Père Jobin, monté sur la plate-forme au haut de la glissoire et muni d'un porte-voix, présidait la fête. Il y avait, parmi la foule bruyante des enfants, un Père, armé d'un appareil photographique, dont l'oeil perspicace voyait tout, et un reporter de la **Tribune** qui prenait des notes et des photos.

On entonna l'hymne "O Canada" pour ouvrir la fête. Après cela, il y avait un tel chahut que si ce n'eut été la voix de stentor du président, les directives auraient été incompréhensibles à trente pieds. Il est vrai que ses paroles étaient amplifiées par le porte-voix . . . en carton! Sous sa direction, et sous le regard du caméristе, deux élèves plantèrent, dans une tour de neige située au bout de la glissoire, le drapeau de l'école. Ensuite commença le defilé. Les nombreux concurrents devaient faire le tour de la glissoire sous les yeux ébahis et émerveillés des spectateurs. En tête, venait Blanche-Neige, accompagnée de ses nains et montée sur un traineau recouvert de papiers colorés. C'est au grade V que revient l'honneur d'avoir entrepris ce beau char allégorique.

Un autre tableau intéressant: la Reine des Roses. Elle fit son tour d'honneur trainée par deux de ses sujets. Perchée sur un traineau bariolé de couleurs chatoyantes et entourée de guirlandes roses, la Reine remporte un vif succès bien mérité. Bravo encore pour le grade V!

Le dragon et la princesse

Arrivait ensuite le numéro tant attendu des jeunes: "Le dragon et la princesse", annonçait le Père Jobin. Notre fameux dragon, un monstre de 28 pieds . . . marchant sur dix . . . montait sur la piste, promenant sa princesse chérie. Si vous aviez vu la princesse! Vous comprendriez à l'instant comment le dragon fut amadoué par la jeune fille. Celle-ci était coiffée d'une couronne d'argent; vêtue d'une robe blanche, elle portait sur les épaules une mante d'hermine mouchetée d'étoiles d'or. Ainsi voyageait sur un traineau en forme de trône la princesse aux yeux bleus. Le monstre ancestral, ayant terminé sa tournée, regagna son antre sous les applaudissements répétés des enfants. C'était cette "grosse bebite", comme l'appelaient les enfants, qui avait coûté le plus de travail. Félicitations aux grades supérieurs!

Les concurrents

Venaient ensuite de nombreux concurrents montés sur des engins, fruits de leur imagination, qui devait être des plus féconde. Le défilé fut des plus réussis et des plus ordonnés. Chaque concurrent mérite les éloges qu'il a reçus.

Courses de traineaux et autres jeux

Comme seconde attraction, il y avait les courses de traineaux qui se déroulèrent sans incidents, et les courses à pied sur la glace. Jeux des plus amusant car les coureurs patinaient, faisant du sur-place, tombaient, gesticulaient, s'efforçant d'être les premiers au but. Il y eut encore de nombreux jeux dont un des plus captivant fut l'attaque des Iroquois. La tour de neige sur laquelle était fiché le drapeau était occupée par les Français qui avaient à repousser les attaques réitérées des Iroquois féroces. La place resta aux Français — il faudrait qu'elle s'y maintienne toujours — symbole du château fort qu'est notre école.

La fête touchait à sa fin. Tous les élèves, se groupant autour du Père Jobin, descendu de son pinacle, lui dédièrent plusieurs chants, plusieurs hourras bruyants pour le remercier de tout ce qu'il avait organisé pour eux. Il y avait même jusqu'au Père curé, coiffé d'une tuque rose qui lui seyait à merveille, qui s'enthousiasmait avec nous durant l'après-midi de jeux.

Nous devons nous faire un devoir de remercier encore une fois le R. P. A. Jobin, âme organisatrice de tous ces jeux et distractions. Vous pouvez être sûrs que le cher Père a passé plusieurs soirées pour achever son idée. Merci, Père Jobin!

Tableau d'honneur pour le mois de février

Grade XI: Catéchisme, Doris Daoust; Français, Germaine Courchaine; Rédaction, Jacqueline Lacroix.

Grade X: Cat., Jacqueline Trottier; Fr., Laurette Engel; Réd., François Wenski.

Grade IX: Cat., Yolande Roy; Fr., Yolande Roy; Réd., Audrey Tunney.

Grade VIII: Cat., Roland St-Mars; Fr., Jo-Anne Carignan; Réd., Claudette Guertin.

Grade VII: Cat., Roberta Coutu; Fr., Robert Williams; Réd., Roberta Coutu.

Grade VI: Cat., Raymond Yost; Fr., Jean-Paul Mertens; Réd., Andrée Michaud.

Grade V: Cat., Anita Guertin; Fr., Ernest Schilger; Réd., Claude Bohémier.

Grade IV: Cat., Rita Verrier, Georges Villeneuve; Fr., Bernice LaClare, Jacqueline Williams.

Grade III: Cat., Carolyne Yost; Fr., Roger Laplante.

Grade II: Cat., Raymond Rousson, Jeannine Trudel; Fr., Doreen Champagne, Georges Patenaude.

Grade I: Cat., Robert Constant, Eileen Tunney; Fr., Irène Woodall, Denis Pagé.



O.-J. De Steur

BRUCE H. ROBERTS & J. E. ELDERS sont heureux d'annoncer que M. O.-J. De Steur sera dorenavant leur représentant français pour la ville de Winnipeg et spécialement dans les districts de St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Pour ventes et achats de maisons, magasins, garages, fermes, etc., mettez-vous en relations avec M. De Steur à nos bureaux
305, édifice Power — Téléphone 92-5249
ou à son domicile
56, rue Lawndale, Norwood
Téléphone 42-2285
49-849-49C.

ROYAL REALTY CO.
516, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)
Téléphone: 92-7497

A VENDRE

40 milles de Winnipeg — Ferme de 160 acres. Bons bâtiments. Bonne eau. Electricité. 6 vaches; 8 taures; 1 paire de chevaux. Instruments aratoires. Le tout complet pour seulement $6,500.00; $3,500.00 comptant.

Rue Kitson — Maison de 6 pièces. Chauffage avec stoker. Toutes commodités. Seulement $8,500.00, à termes.

St-Boniface — Restaurant avec logis moderne de 5 pièces. Très gros chiffre d'affaires. Bons aménagements. Très bonne aubaine. Seulement $25,000.00 pour le tout, édifice et aménagements, à termes.

St-Boniface — 2 maisons sur 4 lots. 1 de 6 pièces; l'autre de 4 pièces louée à $35.00 par mois. Les deux pour seulement $7,850.00; $3,000.00 comptant; balance, $15.00 par mois.

Résidence:
M. J.-R. POIRIER, tel. 4-1876
49-848-49C.

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne de 5 pièces; près basilique. Prix, $10,500.00.

St-Boniface — Cottage semi-moderne de 4 pièces. Prix, $4,800.00; comptant requis, $1,200.00.

St-Boniface — Maison non-moderne de 5 pièces. Prix, $3,200.00; comptant requis, $700.00 ou meilleure offre.

St-Boniface — Maison moderne de 4 pièces. Prix, $6,500.00.

Norwood — Cottage semi-moderne de 4 pièces. Prix, $4,800.00.

Norwood — Maison moderne de 7 pièces. Chauffage à l'huile. Prix, $10,000.00.

St-Vital — Cottage de 4 pièces. Prix, $4,000.00.

St-Vital — Maison de 4 pièces et 5 acres de terrain. Prix, $3,800.00.

St-Norbert — Cottage moderne de 4 pièces. Bel emplacement. Prix, $4,700.00.

Près de Winnipeg — Dans village canadien-français — Magasin général et logis moderne de 5 pièces. Chiffre d'affaires: $28,000. Loyer, seulement $50.00 par mois. Prix, $8,500.00.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Telephones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2121
49-847-19C.

PIANOS A VENDRE
Aussi appareils de radio et de télévision
Agents pour orgues Minshall
Adressez-vous à M. Jean Carignan représentant français chez
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
angle des rues Edmonton et Graham

En se consumant le
Papier d'Arménie (PONSOT)
désodorise, désinfecte, empêche la contagion, et en tout temps laisse une odeur des plus agréable
En livret commode, **.35c**
chez votre pharmacien
ou écrivez à:
A. Beaudoin, B. Ph. L.,
2089 est, boulevard Gouin
Montréal, P.Q.



243, rue Marion, Norwood
à l'angle de la rue Traverse, à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone 203-533
dépositaire du fameux encens Papier d'Arménie à 35c le livret
Nous livrons à domicile

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

A la dernière assemblée régulière de février, notre Conferencier, Frère W. St-Laurent, faisait rapport officiel de sa dernière entreprise, la soirée du samedi gras. A la surprise de plusieurs, le Frère St-Laurent démontra un léger excédent financier. Dans le passé il était entendu d'avance que cette soirée annuelle pour nos membres résultait en un déficit considérable. Mais le Frère St-Laurent est un homme qui aime à boucler son budget à l'avantage de tous, sans toutefois rien épargner pour l'amusement général. Des deux côtés, il a bien réussi et a droit à nos remerciements.

Au cours de l'assemblée, les syndics firent lecture du rapport annuel. L'état financier du Conseil demeure toujours très solide, grâce aux mesures énergiques de notre Secrétaire Financier, Frère J.-A. Rhéaume.

L'un de nos meilleurs comités qui nous donnait toujours rapport complet faisait défaut. Le comité des malades était . . . malade. Au président de ce comité, le fidèle Frère Victor Guilbert, et à son zélé assistant, Frère Siméon Garet, nous souhaitons un prompt et rapide rétablissement.

De choses et d'autres

L'identité de Bistouri étant inconnue, l'on décharge son humeur sur le Grand Chevalier, qui s'appelle Georges lui aussi. Il n'y a pas qu'un chien qui s'appelle Pataud, n'est-ce pas? Un conseil en passant: lorsque l'on ne sait pas lire, on aurait grand tort de se mêler d'écrire! De grâce, Georges, un peu plus de discrétion à l'avenir.

Quant à nous, notre Georges Carroll n'a distribué aucun billet et n'était pas du tout mêlé à cette affaire. De plus, pas de "capots blancs" à notre soirée et nos liqueurs douces étaient en effet très douces.

Notre chapelain nous donne parfois des conseils excellents pour notre propre bien. Ainsi ses remarques au sujet des "minutes" d'un Conseil étaient bien à propos. Sur le moment, certains débats d'un Conseil peuvent sembler insignifiants et ne pas mériter d'être rapportés dans les "minutes". Comme tout peuple devrait avoir une histoire, il est de première nécessité qu'en relisant les faits et gestes d'un Conseil, nos enfants puissent dire: "Il se brassait des affaires et des idées en ce temps-là". Avis aux secrétaires-archivistes.

BISTOURI.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session, ou à la prochaine session, ou à celles qui suivront, pour qu'un bill permettant l'incorporation d'une compagnie sous le nom de Stanmount Pipe Line Company, soit accordé, de même que l'autorisation d'un capital d'un million d'actions sans valeur nominale ou valeur au pair dans le but de construire, de maintenir et d'exploiter sur une base internationale et dans les provinces de Saskatchewan, du Manitoba et d'Ontario, un ou des pipe-lines pour le transport de l'huile brute ou de tout produit ou sous-produit liquide.

Daté à Toronto, Ontario, ce 21ème jour de février 1955.

PLAXTON & COMPANY,
Procureurs.
320, rue Bay
Toronto, Ontario.

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the estate of MARY UHRYN, late of the Town of Lorette, in the Province of Manitoba, Housewife, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 204, 460 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of March, A.D. 1955.

Dated at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 25th day of February, A.D. 1955.

CHERNIACH & CHERNIACH,
Solicitors for John Uhryn,
The Administrator.

UNDER THE TRUSTEE ACT

In the matter of the estate of ALFRED CHOQUETTE, also known as LIN CHOQUETTE, formerly of Mariapolis and of Somerset, in Manitoba, and late of the City of St. Boniface, in Manitoba, retired farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at Somerset, Manitoba, on or before the 5th day of April, A.D. 1955.

Dated at the Village of Somerset, Manitoba, this 23rd day of February, A.D. 1955.

C. E. CHAMPAGNE,
Solicitor for Victor Choquette,
Executor.

THE LITTLE GALLERY
396, ave Notre-Dame, Winnipeg
Pour de plus beaux cadres à des prix plus raisonnables, adressez-vous à
M. Norman Charbonneau
prêt à vous servir en tout temps
TELEPHONE 92-4620

J.-A. TRUDEL
COMPTABLE PUBLIC
- Tenue de livres
- Préparation de Rapports Financiers et de Déclarations d'impôts sur le Revenu

Bur.: 515, ave Ellice — Tél.: 3-1010
Rés.: 713, ave Elgin — Tél.: 74-8102

C. R. DUFAULT LIMITED
ENTREPRENEURS
CHAUFFAGE — VENTILATION
PLOMBERIE
Tole - Foyers mécaniques - Planchers en tuiles asphaltées - Climatisation - Plomberie - Toitures
677, rue St-Joseph, St-Boniface
TELEPHONE 20-2505

STAR STORAGE
Déménagement
Local ou éloigné, n'importe où
Entreposage
Entrepôt moderne, propre
Empaquetage
Mobilier, vaisselle, etc.
Expédition — Service en commun (pool)
vers toutes les principales villes canadiennes — Allied Lines North American
TELEPHONE 92-2951
Angle Edmonton et St. Mary, Wpg.
643-T.F

Chez EATON
Réparations de chaussures

Semelles de cuir entières et talons de caoutchouc

Faites renouveler vos chaussures à la cordonnerie d'EATON. L'on y mettra: semelles de cuir entières, talons de caoutchouc, nouvelles talonnettes de cuir. Les vieilles coutures seront enlevées des trépointes et les empeignes cousues là où c'est nécessaire. Lacets neufs fournis, le tout complété par un brillant polissage. Apportez vos chaussures chez EATON pour les faire réparer, et épargnez!

T. EATON Co LIMITED

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session, ou à la prochaine session, ou à celles qui suivront, pour qu'un bill permettant l'incorporation d'une compagnie sous le nom de Petroleum Transmission Company, soit accordé, de même que l'autorisation d'un capital de dix millions de dollars ($10,000,000) divisés en actions de cinq millions (5,000,000) d'une valeur au pair de deux dollars ($2.00) chacune, dans le but de construire, de maintenir et d'exploiter sur une base internationale et dans les provinces de la Colombie Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest un ou des pipe-lines pour le transport de l'huile brute, du gaz naturel ou de tout produit ou sous-produit liquide.

Daté à Ottawa, ce 24ème jour de février 1955.

GOWLING, MacTAVISH, OSBORNE & HENDERSON,
88, rue Metcalfe, Ottawa, Ont.,
Procureurs pour la requérante.

AVIS RE REQUETE AUPRES DU PARLEMENT DU CANADA POUR L'OBTENTION D'UN BILL PRIVE

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session, ou à la prochaine session ou à celles qui suivront, pour que soit accordé un bill permettant l'incorporation d'une compagnie, sous le nom de Consolidated Pipe Lines Company ou sous tout autre nom qu'il plaira au Parlement d'accorder, dont les objets seront d'acquérir, de construire, de posséder et d'exploiter des pipe-lines pour le transport d'huile, de gaz, ou de tout autre produit ou sous-produit liquide, à l'intérieur comme à l'extérieur du Canada, et d'exercer tous autres pouvoirs nécessaires à la poursuite desdits objets, sujet aux dispositions de la Loi Concernant les Pipe-Lines et autres statuts pertinents.

Daté à Montréal, P.Q., ce 18ème jour de février 1955.

MAGEE, O'DONNELL & BYERS,
1900, édifice Aldred, Montréal, P.Q.
Procureurs de la Requérante.

AVIS DE DEMANDE AU PARLEMENT

Avis est donné, par les présentes, qu'une demande sera adressée au Parlement du Canada, à sa présente ou prochaine session, en vue d'un bill privé constituant une compagnie sous le nom de "S & M Pipeline Limited" pour la construction et l'exploitation de pipe-lines interprovinciaux et extra-provinciaux destinés au transport de gaz naturel et artificiel et d'autres hydrocarbures gazeux ou liquides, ainsi que du pétrole et des produits dérivés de ce dernier, à l'intérieur du Canada dans les provinces de Colombie Britannique, d'Alberta, de Saskatchewan et de Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, de même qu'en dehors du Canada, sous réserve des dispositions de la Loi sur les pipe-lines, chapitre 211 des Statuts revisés du Canada (1952), et de toute autre législation générale du Parlement du Canada relative aux pipe-lines.

Les requérants demanderont les autres pouvoirs et les autres dispositions corporatives qui peuvent être jugés nécessaires à la réalisation des buts de la compagnie.

Daté, à Ottawa, du 10 février 1955.

Le Procureur des requérants,
DUNCAN A. McILRAITH, C.R.,
56, rue Sparks,
Ottawa (Canada).

OCCASIONS D'EMPLOI
(Service civil du Canada)

Directeur adjoint de la gestion des immeubles, Ottawa, $6,900-$7,500.

Economiste, Travaux publics, Ottawa, $6,420-$7,200.

Archivistes, Ottawa, $5,100-$5,820 et $3,360-$3,900.

Agents d'information, Ottawa, $4,530-$5,280 et $4,170-$4,920.

Fonctionnaire-technicien (routes), Travaux publics, Banff, Alta, $4,560-$5,280.

Conseiller juridique, Ottawa, $3,720-$4,620.

Techniciens de laboratoire - épreuve des sols, Ottawa, $4,110-$4,500 et $3,240-$3,780.

Techniciens de laboratoire - épreuve des sols, Banff, Alta, $2,880-$3,240 et $2,460-$2,820.

Adjoints, agences indiennes, divers centres de la région des Prairies, $2,850-$3,210.

Maitre de poste, station du CARC, Macdonald, Man., $2,640-$3,000.

Précisions et formules de demande au plus proche bureau de la Commission du service civil, du Service national de placement ou des Postes.
HQ-268.

TRANS-PRAIRIE PIPELINES, LTD.

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session, ou à la prochaine, pour qu'un bill privé autorise les Trans-Prairie Pipelines, Ltd. à construire, à posséder et à exploiter un ou des pipe-lines extra-provinciaux, tel que stipulé dans la Loi concernant les Pipe-Lines, chapitre 211 des Statuts Revisés du Canada 1952, et de rendre applicable à la Compagnie ladite Loi concernant les Pipe-Lines et autre législation générale ayant trait aux Pipe-lines, décrétée par le Parlement au sujet du transport de l'huile et du gaz et autres hydrocarbures liquides ou gazeux.

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce 17e jour de février 1955.

R. G. B. DICKSON, C.R.,
Procureur pour les requérants.
941, édifice Somerset
Winnipeg, Manitoba.

WESTSPUR PIPE LINE COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une requête sera présentée au Parlement du Canada, au cours de la présente ou de la prochaine session, pour faire incorporer, sous la raison sociale de Westspur Pipe Line Company, une compagnie ayant pour objet la construction et l'exploitation de pipe-lines interprovinciaux et extraprovinciaux pour le transport de pétrole brut et autres hydrocarbures liquides ou gazeux, à l'intérieur du Canada, dans les territoires du nord-ouest, dans les provinces de Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba, ainsi qu'en dehors des frontières du Canada, selon les dispositions de la Loi des pipe-lines, chapitre 211 des Statuts Révisés du Canada, 1952, et de toute autre loi fédérale s'appliquant aux pipe-lines.

Les requérants solliciteront tous autres pouvoirs et autorisations qui pourront être nécessaires pour permettre à ladite compagnie de poursuivre ses buts.

Fait à Toronto, Ontario, ce 28ième jour de janvier 1955.

J. F. BARRETT,
avocat des requérants
56 Church Street,
Toronto, Ontario.



E. LABOSSIÈRE et FILS
353, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone 203 970

WILFRID ROYAL & COMPAGNIE
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphones: 93-1558—9

Un monde d'aubaines exceptionnelles à
The Fabric Centre
255, rue Vaughan — Winnipeg

COTON IMPRIMÉ
Sur fond pastel et foncé
36 pouces de largeur
39c la verge

SOIE À CRAVATES,
Dans plusieurs teintes et de très jolis motifs — 42 pces de largeur
$1.79 la verge

TWEEDS
TOUT LAINE
Prix rég., $3.95 et plus
$2.95 la verge

BROCARTS
importés de France et d'Italie
RÉDUITS de 33%
sur le prix régulier

Plusieurs autres tissus spécieux, non annoncés.
Commandes par la poste remplies promptement

"LE SEUL ET LE PREMIER A WINNIPEG"



Vis-à-vis l'entrée est de la Baie, près de la rue Graham
Téléphone 93 9255

Excellente occasion d'emploi pour un INGÉNIEUR EN CHEF

Traitement maximum — $12,000

Administrer la Division des services de développement, génie, du ministère fédéral des Travaux publics, à Ottawa, y compris le Service de la route transcanadienne.

Pour précisions, écrivez à la
Commission du service civil, Ottawa.
HQ-266.